



# BUDGET INITIAL

# 2022

Budget Initial 2022  
approuvé en Conseil  
d'Administration le  
14/12/2021

Conseil d'Administration  
du 14 décembre 2021



P. AURENTHARDT  
Président

2

3

4

5

6

7

# SOMMAIRE

<b>La note de présentation de l'ordonnateur</b>	<b>3</b>
<b>Le budget initial 2022</b>	<b>57</b>
Présentation du document budgétaire	58
Tableau n°1 : Tableau des emplois <i>(pour vote)</i>	60
Tableau n°2 : Tableau des autorisations budgétaires <i>(pour vote)</i>	61
Tableau n°3 : Dépenses par destination et recettes par origine <i>(pour information)</i>	62
Tableau n°4 : Tableau de l'équilibre financier <i>(pour vote)</i>	64
Tableau n°5 : Tableau des opérations pour compte de tiers <i>(pour information)</i>	65
Tableau n°6 : Situation patrimoniale : compte de résultat, CAF et tableau de financement agrégés prévisionnels <i>(pour vote)</i>	66
Tableau n°7 : Plan de trésorerie <i>(pour information)</i>	68
Tableau n°8 : Tableau des opérations sur recettes fléchées <i>(pour information)</i>	69
Tableau n°9 : Tableau des opérations pluriannuelles <i>(pour vote)</i>	70
Tableau n°10 : Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation <i>(pour information)</i>	102
<b>Annexes</b>	<b>105</b>
Tableau de synthèse budgétaire et comptable <i>(pour information)</i>	106
Annexe immobilière <i>(pour information)</i>	108
Plan d'actions achat <i>(pour information)</i>	110



# La note de présentation de l'ordonnateur

## Note d'accompagnement du budget initial 2022

2022 est l'année des dix ans de la création de l'Université de Lorraine. Tout porte à croire qu'elle sera une année importante, à plus d'un titre. 2022 est tout d'abord une année d'élection présidentielle. Il est important que la voix des universités puisse être entendue, afin que la formation, la recherche et la vie étudiante restent des priorités pour le prochain gouvernement. 2022 est aussi une année d'élection pour l'université, qui verra la désignation de nouveaux élus dans les conseils et d'une nouvelle équipe politique, avec un impact sur la trajectoire de l'université, en raison des choix qui seront réalisés par cette nouvelle équipe et de l'adoption d'un nouveau projet d'établissement.

2022 est également la deuxième année de mise en œuvre des réformes de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR), avec de nouveaux moyens donnés à l'enseignement supérieur, notamment pour améliorer les carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il faut signaler que les augmentations de crédits décidées par l'Etat pour financer le programme 150 servent essentiellement à financer des dépenses additionnelles de masse salariale. Ces augmentations de crédits ne viennent donc ni accroître les marges de manœuvre de l'université, ni a fortiori renforcer son autonomie.

2022 est aussi une année qui sera marquée par la dynamique économique portée par les plans de relance initiés en Europe et ailleurs dans le monde, avec leurs effets positifs d'entraînement des activités socio-économique mais aussi les tensions offre/demande qu'ils génèrent sur certains marchés.

2022 est enfin une année charnière qui verra le commencement et la poursuite de nombreux projets de l'université :

- En premier lieu, 2022 sera l'année de démarrage des nouveaux projets initiés dans le cadre du CPER 2021-2027, dont les premiers versements de l'Etat sont attendus dès cette fin d'année 2021. La programmation de ces nouvelles recettes et dépenses n'étant pas finalisée à ce jour, elle viendra enrichir la présentation du budget rectificatif 2022.
- En second lieu, 2022 verra la poursuite et le démarrage en année pleine des Programmes d'Investissement d'Avenir (PIA) ORION (Oser la Recherche durant la formation) et SIRIUS (Stratégie d'Innovation pour le Renforcement des Interactions Université et Société), lesquels doivent permettre de continuer à porter la dynamique de l'I-SITE LUE (Initiatives-Science-Innovation-Territoires- Economie Lorraine Université d'Excellence), qui a été confirmé le 30 juin 2021. Ces PIA, et plus particulièrement LUE, doivent nous permettre de poursuivre l'objectif de « devenir une université d'ingénierie compétitive au niveau international », d'être une université de recherche ancrée dans les réalités de son territoire et rayonnant à l'international, de conforter l'interdisciplinarité des communautés scientifiques, de continuer à développer l'excellence, l'attractivité et le rayonnement de notre site universitaire.

Au titre des projets en cours, qui impactent fortement le budget de l'établissement, il est important de citer les projets immobiliers d'envergure de l'université. En effet, l'établissement a été bénéficiaire de près de 22 M€ au titre du Plan France Relance, et a été au rendez-vous des échéances fixées, à savoir une notification des marchés correspondants au cours de l'année 2021. 2022 et 2023 seront des exercices pendant lesquels des travaux importants seront réalisés (Plan France Relance, fin du CPER 2015-2020), qui entraîneront des fluctuations de trésorerie, comme nous le verrons dans la note. Au titre des projets stratégiques, il faut citer les travaux relatifs à la création du DataCenter Lorrain Mutualisé (DCML) réalisé avec la métropole et le CHRU de Nancy, avec le soutien financier du FEDER, et dont la mise en service est prévue au début de l'année 2023.

Poursuivre cette trajectoire est possible avec l'obtention de différents financements. Cependant, ceux-ci ne sont pas suffisants et l'université doit présenter une programmation budgétaire soutenable sur cet exercice et les suivants afin de pouvoir continuer à mettre en œuvre son ambitieux programme de soutien à la formation et à la recherche, ainsi que le financement de sa programmation immobilière.

D'un point de vue budgétaire, le budget initial 2022 présente des tendances identiques à celles qui étaient présentées au budget initial 2021. Si l'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire, et par des non dépenses (essentiellement liées aux missions et réceptions), qui lui ont permis de couvrir la hausse de ses dépenses, telle n'est pas la tendance présentée lors de ce budget initial.

**En effet, la masse salariale maintient sa progression rapide et continue (+2,2%),** tant pour la part qui relève du plafond d'Etat, que pour celle financée par les ressources propres de l'établissement. Pour la part relevant du plafond Etat, **le GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité) est une charge incompressible très difficilement soutenable en dépit des stratégies de réduction et de financement opérées ces deux dernières années.** Pour la part financée par les ressources propres de l'établissement, celle-ci augmente également régulièrement, mais est en lien avec le développement des ressources de l'université, à savoir la perception des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires (DIEEC) et de la hausse des recettes en provenance de l'apprentissage constatées l'année précédente.

L'augmentation des dépenses liées au GVT, mais aussi celles liées à l'entretien de nos bâtiments (travaux, maintenance) ou leur exploitation (fluides, gestion des déchets) font que les dépenses courantes de l'établissement augmentent plus vite que ses recettes, ce qui conduit à détériorer le solde budgétaire et le résultat financier de l'université. L'établissement a choisi d'opérer un glissement de son résultat qui devrait être temporaire avant un redressement, réalisé au plus tard en 2023, grâce à la mise en œuvre d'actions correctives. **L'objectif est de retrouver une capacité d'autofinancement estimée à 15 M€, vecteur indispensable du maintien de sa politique d'investissement et d'attractivité.** L'action en profondeur sur son administration et la transformation de ses fonctions supports est un des axes d'économie de gestion qui a été mis en avant lors du dialogue stratégique de gestion avec notre tutelle.

**Enfin, l'établissement a choisi de maintenir son soutien au développement de l'activité des composantes de formation en période de crise afin d'en limiter ses effets sur leurs activités et d'augmenter ceux des laboratoires de recherche grâce aux moyens dédiés de la LPR, malgré le retrait de l'Etat dans le financement du GVT. Ces éléments de tension amènent à présenter un budget en fort déficit budgétaire accompagné d'un résultat négatif.**

La note de l'ordonnateur présente la traduction budgétaire des orientations définies dans le cadre du débat d'orientation budgétaire (Conseil d'Administration du 6 juillet 2021). **Le budget initial 2022 intègre donc ces éléments, à savoir :**

- **Le maintien des dotations aux composantes de formation et aux unités de recherche, malgré un résultat dégradé ;**
- **L'inscription de nouveaux moyens issus de la LPR pour les unités de recherche ;**
- **L'inscription d'importantes dépenses sur les opérations immobilières (France Relance, CPER) ;**
- **La réalisation d'un programme d'investissement sur financement par prélèvement sur le fonds de roulement ;**
- **La transformation de son administration support.**

Le présent document constitue la note de présentation du budget initial 2022. Cette note, conformément à la circulaire relative à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique des organismes et des opérateurs de l'Etat pour 2022, a pour objet d'éclairer les choix budgétaires proposés et leurs conséquences. Après avoir présenté les grandes orientations de l'établissement (partie 1), elle présentera les autorisations budgétaires et le solde budgétaire du budget initial 2022 ainsi que les évolutions par rapport au budget 2021 (partie 2). Elle commentera ensuite les impacts des variations du solde budgétaire et des opérations non budgétaires sur l'équilibre financier de l'établissement et la trésorerie (partie 3). Enfin, elle analysera la soutenabilité du budget présenté (partie 4).

## 1. Les grandes orientations

### 1.1. Confirmer la dynamique de l'université autour de la recherche, l'innovation et les liens avec la formation

#### 1.1.1. S'appuyer sur nos forces pour gagner en visibilité et en attractivité

La pérennisation et la labellisation du PIA LUE, suite aux conclusions du jury international IDEX/I-SITE, permet à l'Université de Lorraine de maintenir le cap qui a été amorcé, et d'avoir de réelles perspectives pour les années à venir.

En effet, la notification des projets ORION et SIRIUS est la suite logique de la démarche initiée par LUE et en constitue le prolongement qui permet d'essaimer la dynamique portée par le programme I-SITE.

Ces projets participent ainsi à la même dynamique et offrent des moyens que l'université va pouvoir utiliser pour répondre aux objectifs suivants, lesquels s'interfacent avec LUE :

- Lier davantage formation et recherche dans des cursus qui se veulent ouverts aux échanges, et rendre plus attractifs les métiers de la recherche, en exposant à la recherche des étudiants en amont du master 2 et du doctorat ;
- Faire échanger les étudiants de différentes composantes de formation et de différentes disciplines de l'Université de Lorraine, dans la logique de dialogue des savoirs, qui est consubstantiel à l'université et au programme LUE ;
- Développer une stratégie globale d'innovation pour améliorer significativement l'impact social et économique de l'université et de ses partenaires ;
- Irriguer les activités de formation, recherche et valorisation par les liens créés entre le monde académique, économique, les collectivités et les citoyens.

**Pour ce faire, l'université va bénéficier chaque année de moyens dédiés, à savoir les intérêts de la dotation LUE non consommable, soit 9,33 M€ par an, complétés par les financements dans le cadre des projets ORION pour 1,85 M€ par an et SIRIUS pour 1,56 M€ par an.**

La trajectoire portée par ces projets doit également s'interfacier avec les mesures prises par l'Etat avec la LPR, qui doit permettre de valoriser les personnels de l'enseignement supérieur et rendre plus attractifs les métiers de la recherche, avec pour conséquence de contribuer aussi au dynamisme de l'établissement.

Cette dynamique prise dans son ensemble doit permettre à l'université de :

- Continuer à capitaliser sur ses forces (ingénierie, positionnement stratégique sur les défis sociétaux, liens avec le tissu socio-économique) ;
- Gagner en visibilité sur le plan local, national et international, tant pour ses compétences que pour sa recherche ;
- Être vectrice d'attractivité sur le plan national et surtout à l'international, ce qui doit nous permettre d'attirer des talents ;
- Continuer à avoir un fort impact sur le territoire, par le développement de l'entrepreneuriat qui est un élément clef du programme LUE ;
- Œuvrer à l'adéquation des formations aux besoins en compétences des entreprises du territoire.

C'est dans cette logique initiée depuis plus de quatre ans que l'allocation des moyens au sein de l'établissement est réalisée.



### 1.1.2. L'allocation des moyens aux collègiums, traduction de l'engagement au service des formations

La rénovation du modèle économique de l'université a été adoptée par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2018. Elle vise, d'une part, à mettre en cohérence ce modèle avec le projet d'établissement 2018-2022, en tenant compte de l'évolution de son environnement politique et économique, sur les plans national, régional et lorrain (notamment EPST et Région) et, d'autre part, à rendre plus fonctionnel et efficient le modèle en mode GBCP.

**En formation, les moyens sont alloués dans le cadre de trois dotations distinctes dont les montants votés par le CA du 6 juillet 2021 sont :**

- **8,17 M€ pour la dotation de fonctionnement,**
- **15,1 M€ pour la dotation « heures complémentaires » sur moyens délégués,**
- **5,54 M€ pour la dotation « droits d'inscription ».**

**La dotation de « fonctionnement » reste stable en 2022 par rapport aux prévisions de 2021, et comprend :**

- **La dotation pédagogique pour 6,99 M€.** Celle-ci est destinée aux collègiums, aux fins de répartition des moyens en leur sein. Elle permet de contribuer aux dépenses de fonctionnement des composantes.
- **La dotation aux structures transverses pour 0,224 M€,** destinée au financement de structures transverses (AIP-Primeca, MEDIAL, PEEL) ainsi qu'au financement des comités de sélection.
- **L'enveloppe projets pour 0,96 M€ en fonctionnement.** Ces crédits sont destinés à accompagner le déploiement des projets stratégiques des collègiums, en cohérence avec le projet de l'établissement et le contrat pour 2018-2022.

**Pour mémoire, en plus de cette dotation de fonctionnement, l'université a mis en place un programme pluriannuel d'investissement en soutien direct aux activités de recherche et de formation** dans le cadre du dialogue stratégique avec les collègiums et les pôles scientifiques. A cette fin, le CA du 25 septembre 2018 a autorisé un prélèvement sur le fonds de roulement de 8 M€ maximum sur la période 2019-2022 pour soutenir les projets d'investissement. Ces projets sont pilotés par les collègiums et les pôles scientifiques, en cohérence avec les axes généraux validés par le dialogue stratégique avec l'établissement. Cet effort représente une moyenne d'investissement d'1 M€ par an en formation et d'1 M€ par an en recherche sur 4 ans. **En 2022, c'est 0,80 M€ de nouveaux CP qui est programmé pour les projets d'investissement des composantes de formation.**

**Pour 2022, la dotation « heures complémentaires » sur moyens délégués est fixée à 319.100 HeTD, soit 15,1 M€** hors crédits Loi ORE. Par rapport au montant socle de 14,8 M€ de 2021 (hors dotation exceptionnelle de 1 M€ visant à financer une ligne spécifique du référentiel), la dotation « heures complémentaires » est en augmentation de 0,3 M€ pour permettre notamment l'accompagnement de la réforme de santé et la prise en charge de la deuxième année du DUT Hygiène Sécurité Environnement à l'IUT de Thionville-Yutz.

Pour rappel, et depuis 2020, l'allocation initiale (charge d'enseignement) est désormais calculée en référence au potentiel brut correspondant à la somme des services statutaires des personnels enseignants qui ne sont pas financés par les ressources contractuelles des composantes. Au cours du troisième trimestre 2022, le potentiel net sera calculé pour chaque composante sur la base des éléments factuels (décharges de service liées à des fonctions électives ou syndicales, mises à disposition, CRCT, congés maternité ou paternité, congé parental, congés longue maladie et longue durée, aménagements de service pour le second degré, conversion de primes, décharges des nouveaux maîtres de conférences) intervenus au cours de l'année universitaire 2021-2022.

Concernant la dotation des droits d'inscription qui s'élève à 5,54 M€ en 2022, l'affectation des crédits correspondant aux droits d'inscription sur les budgets des composantes de formation est désormais réalisée sous forme de dotation calculée à partir d'un forfait par étudiant inscrit, quel que soit son statut (boursier ou non boursier, inscription première ou seconde, formation initiale ou continue, formation financée ou non). Ces crédits affectés aux composantes sous forme de dotation sont en hausse de 0,25 M€ par rapport à 2021, le nombre d'inscrits ayant augmenté en 2020-2021.

Les composantes de formation prévoient de générer 24,20 M€ de recettes contractuelles (hors droits d'inscription) sur l'année 2022. En plus de ces recettes, elles disposent de 8,19 M€ de ressources issues des recettes collectées par le CFA. Ces recettes sont attendues en augmentation de 2 M€ par rapport à 2021 du fait du développement de la formation en apprentissage et du recours au CFA de l'université pour collecter les fonds des formations en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) en provenance des opérateurs de compétences (OPCO). Les composantes bénéficient au budget initial d'une dotation de 80% des recettes prévisionnelles de la part du CFA. Leur dotation sera complétée en cours d'année selon la réalisation effective des contrats. Il est à noter que les ressources provenant des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires n'ont pas été prévues dans les moyens dédiés aux composantes de formation dans la mesure où le Conseil d'administration ne s'est pas encore prononcé sur la répartition de ces moyens.

L'ensemble des moyens alloués par l'établissement et des ressources contractuelles produites par l'activité des composantes de formation ainsi que de leur utilisation en termes d'enveloppes budgétaires est détaillé par collégium dans le tableau ci-après.

COLLEGIUMS (Montant en M€)	CP Investis- sement	CP Fonction- nement	CP Personnel	TOTAL CP	Recettes contractuel- les	Recettes provenant du CFA	DOTATION	dont Dotation HC	dont Dotation de Fonction.	dont Dotation Droits Univ.
Arts, lettres et langues (ALL)	0,060	0,856	1,474	2,390	0,430	-	1,961	0,987	0,518	0,456
Droit, économie, gestion (DEG)	0,145	1,511	2,367	4,024	1,419	0,331	2,273	1,074	0,662	0,537
Interface	0,048	1,027	1,138	2,213	0,798	-	1,350	0,513	0,631	0,207
Lorraine – INP	1,416	8,713	6,724	16,853	10,455	0,966	5,431	2,301	1,745	1,385
Lorraine Management Innovation (LMI)	0,136	1,845	3,176	5,157	2,677	1,168	1,312	0,863	0,204	0,246
Santé	0,549	3,486	2,220	6,255	2,900	-	3,355	0,610	1,426	1,263
Sciences et technologies	0,385	1,935	1,859	4,178	0,773	0,799	2,606	1,011	1,069	0,526
Sciences humaines et sociales (SHS)	0,080	1,183	1,689	2,952	0,229	0,266	2,457	1,345	0,625	0,487
Technologie	2,139	4,698	7,150	13,988	4,429	4,661	4,898	3,398	1,068	0,432
Autres structures transverses	0,010	0,279	0,050	0,338	0,092	-	0,247	0,023	0,224	-
Heures comp. et charges à répartir	-	-	2,976	2,976	-	-	2,976	2,976	-	-
<b>TOTAL COLLEGIUMS</b>	<b>4,968</b>	<b>25,534</b>	<b>30,821</b>	<b>61,323</b>	<b>24,200</b>	<b>8,191</b>	<b>28,866</b>	<b>15,100</b>	<b>8,171</b>	<b>5,539</b>
Centre de Formation par Apprentissage	-	12,085	0,362	12,447	12,447					

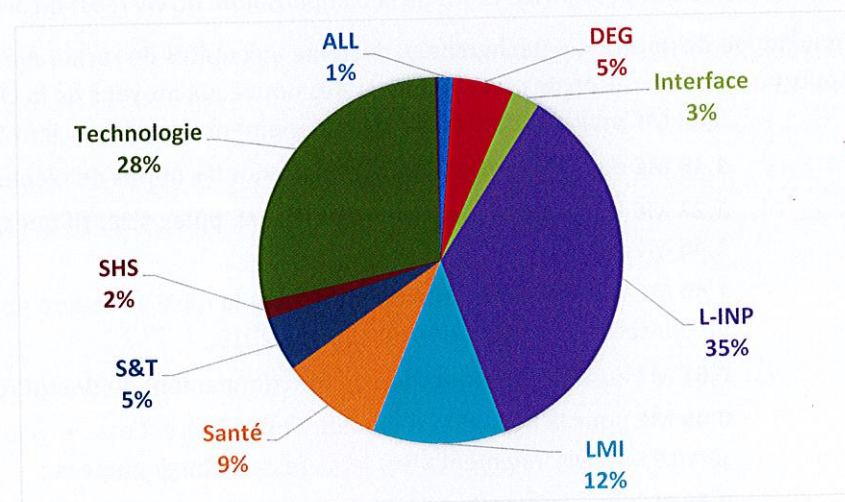
Les dépenses prévisionnelles des composantes de formation (hors CFA), sur leur budget annuel, représentent 61,3 M€. Plus de la moitié de ces dépenses sont budgétées en masse salariale, 42% en fonctionnement, et seulement 7% en investissement. Sur les 30,8 M€ de dépenses de personnel, 20,6 M€ (soit 67%) sont budgétés pour couvrir des dépenses d'heures complémentaires, dont 15,1 M€ sont financés par la dotation « heures complémentaires » et 10,18 M€ (34%) pour couvrir des dépenses de personnels rémunérés sur des ressources contractuelles ou des indemnités liées aux activités de formation.

Les ressources contractuelles annuelles sont de 32,4 M€, en y incluant les recettes provenant du CFA, inscrites en recettes globalisées. Elles permettent 53% des dépenses. Le solde provient de la dotation de l'établissement. Elles se répartissent dans les collègius selon le graphique ci-contre.

3 collègius génèrent à eux seuls 75 % des ressources contractuelles : le collègium Lorraine-INP génère à lui seul 35 %, suivi par les collègius Technologie (28 %) et Lorraine Management Innovation (12 %).

10 M€ (31%) des recettes contractuelles concernent des prévisions de recettes de formation continue et des diplômes propres, 8,2 M€ (25%) des recettes collectées par le CFA et 10,3 M€ (32%) des autres ressources. Parmi les autres ressources, on va trouver les recettes issues des frais de concours, certifications, prestations d'études financées par des entreprises, prestations optionnelles complémentaires de scolarité et mises à disposition de locaux. Enfin, le solde de 3,9 M€ (12%) est composé de la taxe d'apprentissage (2,5 M€) et de subventions de fonctionnement.

Répartition des ressources contractuelles au budget initial par collègium



## 1.2. Accompagner le développement des activités et de l'investissement des structures de recherche, en lien avec la dynamique de l'établissement

### 1.2.1. L'allocation de nouveaux moyens dans le cadre de LUE pérennisé

La pérennisation de LUE permet l'obtention de moyens désormais pérennes provenant des intérêts de la dotation non consommable de 330 M€ octroyée à l'université pour cette I-SITE, moyens qui se chiffrent à 9,329 M€ par an (dont 2,06 M€ pour les LABEX jusqu'à fin 2024). Ceux-ci ont pour objectif d'alimenter l'approche générale d'ingénierie systémique pour relever plusieurs grands défis socio-économiques. Ces moyens sont octroyés par le comité exécutif aux composantes de recherche à travers les programmes scientifiques (Recherche, Future Leader, Widen Horizons, International, Infra+, Global Incubation et Pilotage). Pour 2022, ce sont déjà 6,2 M€ qui ont déjà été affectés et font l'objet d'un suivi spécifique au sein d'un centre de responsabilité budgétaire dédié.

### 1.2.2. L'allocation des moyens aux pôles scientifiques, impactée par la hausse des moyens de la LPR

L'allocation des moyens aux pôles scientifique a fait l'objet d'un travail préalable auprès des directeurs de pôles scientifiques, au sein du Conseil Scientifique, puis au Conseil d'Administration. Les conseils de pôles scientifiques ont mené les débats relatifs à l'allocation de ces moyens financiers aux unités. Les critères peuvent ainsi varier d'un pôle à l'autre afin de prendre en compte les spécificités des secteurs disciplinaires. Il s'agit d'une déclinaison des statuts de l'établissement en termes de subsidiarité. Concernant l'allocation aux pôles scientifiques, le choix fait, au sein du débat d'orientation budgétaire visant à générer des économies dans le cadre de la compensation du GVT, est de préserver la dotation socle des pôles et le programme pluriannuel d'investissement.

**L'enveloppe de dotation « Recherche », destinée aux unités de recherche et écoles doctorales, s'élève à 10,55 M€, soit une augmentation de 1,20 M€ par rapport à 2021, en raison des reversements des nouveaux moyens de la LPR aux unités de recherche.** La dotation « Recherche » est répartie comme suit :

- **5,03 M€ pour la dotation de fonctionnement aux pôles scientifiques, dite socle ;**
- **1,19 M€ de dotation complémentaire pour les unités de recherche au titre de la LPR ;**
- **1,22 M€ pour l'enveloppe « projets » des pôles scientifiques, augmentée de 0,24 M€ du préciput ANR pour constituer une enveloppe de 1,46 M€ ;**
- **1,40 M€ a été budgété afin de permettre la mise en œuvre des modalités de gestion des reliquats sur les contrats de recherche suite au vote du Conseil d'Administration du 12 mars 2019 ;**
- **0,61 M€ au titre de la dotation de fonctionnement du doctorat et des écoles doctorales ;**
- **0,45 M€ pour la ligne dite d'équilibre budgétaire.** Cette enveloppe correspond à la participation des unités de recherche aux « Frais de gestion, service et environnement » sur leurs ressources globalisées ;
- **0,36 M€ pour la dotation dédiée à l'environnement scientifique et aux structures transverses (MSHL, EXPLOR, Animalerie Centrale, EDUL) ;**
- **0,285 M€ pour l'enveloppe « projets » du Conseil Scientifique, dont 0,15 M€ est financé par le préciput de l'ANR.**

L'enveloppe « projets » des pôles scientifiques comprend l'ensemble des moyens répartis directement par les pôles scientifiques et dédiés aux manifestations scientifiques, à l'aide à l'édition, aux gratifications de master, à la contribution recherche au plan Handicap de l'Etablissement, aux trajectoires des pôles scientifiques.

Enfin, des moyens sont affectés aux projets stratégiques des pôles scientifiques à partir de la dotation « Recherche », l'établissement ayant acté la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'investissement en soutien direct aux activités de recherche et de formation. Dans ce cadre, le CA du 25 septembre 2018 a autorisé un prélèvement sur le fonds de roulement de 8 M€ maximum sur la période 2019-2022 pour soutenir les projets d'investissement des collègioms et des pôles scientifiques. Ces projets sont pilotés par les collègioms et les pôles scientifiques, en cohérence avec les axes généraux validés par le dialogue stratégique avec l'établissement. Cet effort représente une moyenne d'investissement d'1 M€ par an en formation et d'1 M€ par an en recherche sur 4 ans. Sur cette enveloppe, 0,3 M€ par an est ventilé entre les différents pôles scientifiques pour assurer le cofinancement des investissements légers. **A noter que, dans le cadre de ces nouveaux moyens alloués, le montant des CP budgétés en 2022 pour ces projets d'investissement est de 0,58 M€ de nouveaux crédits,**

dont 0,28 M€ pour des investissements lourds. Ces projets font l'objet d'un suivi spécifique en opérations pluriannuelles et ne figurent pas dans le tableau des moyens présenté ci-après.

POLES SCIENTIFIQUES (Montant en M€)	CP Investissement	CP Fonctionnement	CP Personnel	TOTAL CP	RECETTES	DOTATION
A2F : Agronomie, agroalimentaire, forêt	0,005	0,325	0,014	0,343	0,010	0,333
BMS : Biologie, médecine, santé	0,003	0,555	0,021	0,578	-	0,578
CLCS : Connaissance, langage, communication, sociétés	0,018	0,316	0,027	0,360	-	0,360
CPM : Chimie et physique moléculaires	0,067	0,380	0,021	0,468	0,020	0,453
EMPP : Énergie, mécanique, procédés, produits	0,010	0,570	0,100	0,680	0,055	0,625
OTELo : Observatoire Terre et environnement de Lorraine	0,025	0,267	0,081	0,372	0,029	0,344
AM2I : Automatique, mathématiques, informatique et leurs interactions	0,082	0,886	0,203	1,170	0,005	1,165
M4 : Matière, matériaux, métallurgie, mécanique	0,089	0,543	0,202	0,834	0,155	0,679
SJPEG : Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion	0,013	0,380	0,016	0,409	0,002	0,407
TELL : Temps, espaces, lettres, langues	0,011	0,313	0,007	0,331	-	0,331
Collège des Ecoles Doctorale de Lorraine	-	0,475	0,135	0,610	-	0,610
Structures transverses (MSHL, EXPLOR, EDUL, ACBS)	0,021	0,361	0,066	0,447	0,132	0,275
Projets CS, Environnement scientifique, Crédits à répartir dont LPR	0,167	2,987	0,483	3,637	0,899	2,773
<b>TOTAL POLES SCIENTIFIQUES</b>	<b>0,508</b>	<b>8,357</b>	<b>1,375</b>	<b>10,240</b>	<b>1,308</b>	<b>8,933</b>

Les unités de recherche prévoient de générer 0,41 M€ de ressources propres globalisées sur l'année 2022. Les autres recettes attendues sur la ligne « crédits scientifiques » proviennent du préciput ANR (0,90 M€). **La majeure partie des moyens des structures de recherche est gérée dans le cadre de l'enveloppe « Recherche » et suivie dans des opérations pluriannuelles, dont le montant des recettes attendues est de 40,37 M€.**

### 1.3. Favoriser un pilotage efficient des ressources au bénéfice de la formation et de la recherche

**Le montant de la dotation pour charge de service public dédiée au financement des activités portées par les directions opérationnelles de l'établissement s'élève à 11,1 M€.** Cette dotation est stable par rapport à 2021. En plus de ces moyens, 2,67 M€ sont budgétés sur les recettes issues de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus).

La dotation de fonctionnement allouée aux directions opérationnelles est complétée des recettes générées par leurs activités pour 4,12 M€. **Le budget 2022 des directions opérationnelles s'établit à 17,96 M€ et concerne principalement des dépenses de fonctionnement (79 %).**

Ces moyens sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

<b>DIRECTIONS OPERATIONNELLES (Montant en M€)</b>	<b>CP Investissement</b>	<b>CP Fonctionnement</b>	<b>CP Personnel</b>	<b>TOTAL CP</b>	<b>RECETTES</b>	<b>CVEC</b>	<b>Dotation</b>
<i>Directions en charge de l'administration des ressources</i>	1,099	7,037	1,018	9,154	1,336	-	7,818
dont Direction du Numérique	0,537	2,560	0,216	3,313	0,733	-	2,579
dont Direction des Ressources Humaines	-	0,690	0,479	1,169	0,077	-	1,092
<i>Directions en charge de l'appui aux missions</i>	0,341	7,082	1,386	8,809	2,856	2,671	3,282
dont Direction de la Documentation et de l'Édition	0,085	2,801	0,155	3,040	1,690	-	1,350
dont Direction de la Formation, DACIP et SOIP	-	0,160	0,047	0,206	0,006	-	0,200
dont Direction des Relations Internationales et Europ	-	0,448	0,028	0,476	0,108	-	0,368
dont Directions des Partenariats	-	0,070	-	0,070	0,011	-	0,059
dont Direction de la Recherche et de la Valorisation	-	0,122	0,030	0,152	-	-	0,152
dont Direction de la Vie Universitaire et de la Culture	0,152	2,145	0,426	2,724	0,396	1,505	0,823
dont Santé, Social, Sport, RSUDD et Handicap	0,104	1,336	0,701	2,141	0,645	1,166	0,330
<b>TOTAL</b>	<b>1,439</b>	<b>14,119</b>	<b>2,405</b>	<b>17,963</b>	<b>4,192</b>	<b>2,671</b>	<b>11,100</b>

Afin de mesurer l'activité des directions opérationnelles, on peut préciser l'utilisation des moyens à travers quelques directions en charge de **l'administration des ressources**.

Les moyens de la Direction du Numérique sont de 3,31 M€, dont 0,73 M€ de ressources contractuelles. Ces crédits budgétaires visent à assurer, d'une part, la maintenance des équipements et matériels réseaux pour 0,83 M€, ainsi que la maintenance des différentes applications métiers de l'Université (SIFAC, SIHAM, Apogée, SINAPS...) pour 0,97 M€. 0,32 M€ est également consacré à des travaux de câblage ainsi qu'au renouvellement des équipements réseaux et wifi sur les sites. Les projets d'achat d'équipements informatiques sont, quant à eux, prévus au budget de la Direction du Numérique à hauteur de 0,31 M€, alors que l'accès aux logiciels de bureautique (Office notamment) est budgété à 0,25 M€.

Les moyens de la Direction des Ressources Humaines sont de 1,17 M€. Ils visent à financer principalement le plan de formation des personnels de l'établissement et l'action sociale.

En ce qui concerne **les directions venant en appui aux missions**, le premier budget concerne les moyens gérés par la Direction de la Documentation et de l'Édition. Elle dispose d'un budget de 3,04 M€, dont 1,69 M€ de recettes propres constituées essentiellement des droits de bibliothèque. Ces moyens sont destinés à mettre à disposition de la communauté universitaire des ressources documentaires, sous format papier ou électronique (abonnement, ou achat de monographies).

Les moyens pilotés par la Direction des Relations Internationales et Européennes (DRIE) sont de 0,48 M€, dont 0,3 M€ au titre des bourses de mobilité de l'Université, qui vient compléter les dispositifs d'aide à la mobilité internationale financés par l'Agence Erasmus +, et gérées par la DRIE dans le cadre de recettes fléchées.

La Direction de la Vie Universitaire et de la Culture dispose, quant à elle, d'un budget de 1,38 M€, dont 0,65 M€ au titre de la CVEC. Ces moyens visent à couvrir les dépenses relatives à la diffusion de la culture scientifique, technique et artistique, à la vie étudiante et des campus, mais aussi la participation de l'UL au fonctionnement des musées aquarium, du fer et du Jardin botanique. A ce budget, on peut ajouter celui de l'Espace Bernard Marie Koltés, qui dispose d'un budget propre de 0,55 M€ dont 0,33 M€ de ressources propres, ainsi que le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE), doté d'un budget de 0,79 M€, entièrement financé par la CVEC.

Dans les domaines de la santé et du social gérés par le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS), le budget alloué est de 0,51 M€ hors rémunérations des personnels permanents (médecins, infirmières, assistantes sociales, ...).

Dans le domaine du sport, les dépenses relatives au Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) sont budgétées à hauteur de 0,58 M€.

La mission handicap dispose, quant à elle, d'un budget de 0,93 M€, dont 0,52 M€ provient d'un financement attendu de l'Etat, et 0,11 M€ de la CVEC. Cela vise à financer notamment l'accompagnement des étudiants en situation de handicap pendant leurs études (transports, aide pédagogique, secrétariat aux examens).

Enfin, le budget des dépenses dites de « pilotage » s'élève à 1,93 M€. Il vise à couvrir les besoins des directions qui n'ont pas de budget qui leur soit directement affecté pour 0,57 M€. Sont également prévues les différentes cotisations et subventions versées par l'établissement pour 0,36 M€ (dont 0,1 M€ au titre de la participation à la KIC), et aussi le règlement de redevances ou honoraires pour 0,8 M€ (prestation de paie à façon due à la DDFIP, droit de copie au centre français d'exploitation du droit de copie, commissaires aux comptes, ...). Les dépenses relatives aux assurances (hors assurances des bâtiments) sont budgétées, quant à elles, à hauteur de 0,20 M€.

## 2. Autorisations budgétaires

Le budget 2022 comprend uniquement le budget principal de l'établissement du fait de la clôture des comptes de la Fondation NIT, attendue au 31 décembre 2021. Le Conseil d'Administration du 4 février 2020 avait décidé de solliciter le ministère pour demander la création d'une Fondation de coopération scientifique (FCS). La création de la FCS dénommée « ID+ Lorraine » a été prononcée par décret du 7 octobre 2021. Le Conseil d'Administration du 14 décembre 2021 est invité à tirer les conséquences de cette création sur la fondation universitaire NIT de l'université de Lorraine en mettant fin à cette structure interne et en préparant les modalités de reprise de son activité par la Fondation de coopération scientifique « ID+ Lorraine ».

Les autorisations budgétaires présentées dans cette partie ne concernent que le budget principal. Aussi, les données des années antérieures mentionnées dans les tableaux ont été retraitées pour assurer une comparabilité des éléments sur un périmètre équivalent. Les données des budgets initial et rectificatif 2021 rappelées dans les tableaux budgétaires soumis au vote du conseil reprennent, quant à elles, l'intégralité des données de l'établissement.

### 2.1. Les recettes

Le montant total des recettes prévisionnelles globalisées et fléchées s'élève à 656,14 M€ au budget initial 2022. La Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) représente de 76 % des recettes attendues en 2022. Les recettes sont en augmentation de 6,07 M€ par rapport au budget rectificatif 2021.

Le tableau ci-après détaille les recettes attendues selon chaque budget en distinguant les opérations pluriannuelles du fonctionnement courant. Cette distinction est importante car les recettes des opérations pluriannuelles varient beaucoup plus en cours d'exercice et d'une année à l'autre que les recettes permettant d'assurer le fonctionnement courant de l'établissement.

Recettes / Encaissements en M€	BI 2021	BR 2021	BI 2022	Variation BI 22 – BR 21	en %
Recettes Globalisées	573,745	585,925	592,497	6,572	1,1%
Recettes Fléchées	41,314	65,272	63,642	-1,630	-2,5%
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>613,992</b>	<b>650,070</b>	<b>656,139</b>	<b>6,069</b>	<b>0,9%</b>
<i>dont Fonctionnement courant</i>	<i>548,591</i>	<i>553,675</i>	<i>570,765</i>	<i>17,090</i>	<i>3,1%</i>
<i>dont Opérations pluriannuelles</i>	<i>65,402</i>	<i>96,395</i>	<i>85,374</i>	<i>-11,021</i>	<i>-11,4%</i>

Les recettes de fonctionnement courant sont constituées essentiellement de la SCSP, des droits d'inscription, de la taxe d'apprentissage, des prestations de formation et de recherche (hors contrats industriels), des autres prestations de service, des produits des activités annexes et des subventions de fonctionnement annuel.

Les recettes des opérations pluriannuelles, dont les opérations suivies dans l'enveloppe « Recherche », sont, quant à elles, principalement constituées des subventions dont les financements sont affectés pour une action spécifique (PIA, CPER, ANR, Europe, Collectivités territoriales, ...), des contrats de



collaboration de recherche avec un partenaire public ou privé, ainsi que des contrats d'enseignement (formation continue, master Erasmus Mundus, bourses Erasmus ou UFA, ...). Les opérations immobilières sont, quant à elles, constituées du plan pluriannuel d'investissement immobilier (PP2I), mais également du Plan France Relance, ainsi que du Plan Campus (et notamment les projets suivis sous forme de partenariats public-privé).

**En 2022, 13 % des recettes font l'objet d'un suivi dans le cadre d'opérations pluriannuelles, soit 85,37 M€. 63,64 M€ font l'objet d'un suivi en recettes fléchées, soit près de 10 % des recettes. Les recettes fléchées représentent 75 % des financements suivis dans le cadre d'opérations pluriannuelles.**

La part des recettes suivies en trésorerie fléchées, et a fortiori, sur opérations pluriannuelles, est en légère baisse par rapport au budget rectificatif de fin d'année 2021. Ceci est habituel au budget initial d'un exercice, dans la mesure où pour les subventions, seuls les financements connus sont inscrits au budget initial. Ce montant sera augmenté au budget rectificatif de 2022 des nouveaux financements obtenus en cours d'année.

Les montants des recettes sont classés par compte budgétaire dans le tableau ci-dessous :

<b>Recettes fléchées et recettes globalisées Encaissements en M€</b>	<b>BI 2021</b>	<b>BR 2021</b>	<b>BI 2022</b>	<b>Variation BI 22 – BR 21</b>	<b>en %</b>
SCSP	493,039	497,140	501,525	4,385	0,9%
Fiscalité affectée	3,500	3,771	3,710	-0,061	-1,6%
Autres financements de l'Etat	7,522	12,596	24,513	11,917	94,6%
Autres financements publics	48,859	67,333	59,294	-8,038	-11,9%
Recettes propres	61,073	69,230	67,097	-2,133	-3,1%
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>613,992</b>	<b>650,070</b>	<b>656,139</b>	<b>6,069</b>	<b>0,9%</b>

**Comme cela a été expliqué en introduction, la SCSP représente 76% des recettes attendues à l'encaissement en 2022, soit une proportion stable par rapport à 2021. Elle est en hausse de 4,39 M€ par rapport au budget 2021, le financement par le Ministère des redevances de fonctionnement des Partenariats Public-Privé (PPP) étant inscrit au budget.**

Les subventions publiques, à savoir les autres financements de l'Etat hors SCSP, ainsi que les autres financements publics, sont, quant à elles, prévues en augmentation en 2022 de 3,88 M€ par rapport au budget rectificatif de 2021. Cependant, cette augmentation traduit des variations au sein des types de financement, avec une augmentation des autres financements de l'Etat pour 11,92 M€, et une baisse des autres financements publics de 8,04 M€.

Les recettes propres apparaissent comme étant en baisse de 2,13 M€. Cela s'explique par le fait qu'en 2021, des sommes très importantes provenant de l'ARS ont été prévues à l'encaissement. Ces sommes visent à permettre le paiement des maîtres de stages des universités (MSU) pour l'encadrement des étudiants des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles de médecine, et notamment pour le paiement des charges. Les versements en 2022 ne devraient pas être d'un montant aussi élevé. Ces variations masquent en réalité une légère augmentation des recettes propres de 0,84 M€.

Pour mieux distinguer les recettes selon ce qu'elles visent à financer, il est privilégié de distinguer l'activité courante des opérations pluriannuelles.

Les recettes attendues pour assurer le fonctionnement et l'activité courante de l'établissement, hors opérations pluriannuelles, sont estimées à 570,77 M€. Celles-ci sont en hausse de 17,1 M€ par rapport à la prévision faite au budget 2021. La SCSP représente plus de 87% de ces recettes.

Recettes sur Fonctionnement courant Encaissements en M€	BI 2021	BR 2021	BI 2022	Variation BI 22 – BR 21	en %
SCSP	488,943	491,975	497,255	5,279	1,1%
Fiscalité affectée	2,990	2,790	3,330	0,540	19,4%
Autres financements de l'Etat	1,063	0,333	1,085	0,751	225,3%
Autres financements publics	3,067	5,138	12,595	7,457	145,1%
Recettes propres	52,527	53,438	56,501	3,062	5,7%
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>548,591</b>	<b>553,675</b>	<b>570,765</b>	<b>17,090</b>	<b>3,1%</b>

L'augmentation des recettes provient notamment de :

- **L'augmentation de 7,46 M€ des autres financements publics.** Ceci est dû à l'impact du financement du projet LUE pérennisé par les intérêts provenant de la dotation non consommable LUE en année pleine. En effet, en 2021, n'ont été versés que les intérêts correspondants au troisième trimestre de 2021, pour 1,56 M€. En 2022, seront versés les intérêts correspondants au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2021, et des 3<sup>ers</sup> trimestres de 2022, pour un total de 9,33 M€. A noter que l'I-SITE LUE est pour le moment budgété sur le fonctionnement courant, et non en opérations pluriannuelles comme pour la période probatoire, dans l'attente de l'organisation définitive permettant un suivi budgétaire en adéquation avec les obligations posées par l'Etat et les règles des comptabilités publique et générale.
- **L'augmentation prévue de la SCSP, en hausse de 5,28 M€ par rapport au budget rectificatif 2021** (cf. point 2.1.1).
- **L'augmentation des recettes générées par la formation professionnalisante (formation continue, apprentissage) pour plus de 3 M€**, ceci étant la conséquence de la réforme du mode de financement de l'apprentissage, et de l'ouverture plus large des formations universitaires à ce mode d'enseignement.

Concernant les opérations pluriannuelles, le montant des recettes prévisionnelles est de 85,37 M€, soit une baisse de 11,02 M€ par rapport au budget rectificatif de 2021.

Recettes sur Opérations pluriannuelles Encaissements en M€	BI 2021	BR 2021	BI 2022	Variation BI 22 – BR 21	en %
SCSP	4,096	5,165	4,270	-0,895	-17,3%
Fiscalité affectée	0,510	0,981	0,380	-0,601	-61,3%
Autres financements de l'Etat	6,459	12,263	23,428	11,166	91,1%
Autres financements publics	45,791	62,194	46,699	-15,495	-24,9%
Recettes propres	8,546	15,792	10,596	-5,196	-32,9%
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>65,402</b>	<b>96,395</b>	<b>85,374</b>	<b>-11,021</b>	<b>-11,4%</b>

Comme cela a été mentionné précédemment, la baisse des recettes suivies sur des opérations pluriannuelles ne signifie pas nécessairement une baisse du financement des projets de l'Université par les partenaires. En effet, concernant les financements de projets pluriannuels, n'ont été prévues au budget initial que les recettes des financements certains. Ces montants seront ainsi revus au budget rectificatif 2022, et augmentés des financements notifiés dans l'année. A titre d'exemple, les financements sur appels à projet ANR 2022, attendus en augmentation du fait de la mise en œuvre de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) qui prévoit de porter progressivement à 30 % le taux de succès des appels à projets contre 16 % actuellement, ne sont pas budgétés.

Pour les autres financements de l'Etat, les prévisions de recettes sont en revanche en hausse de 11,17 M€ par rapport à 2021, ce qui correspond notamment aux recettes provenant de l'Etat pour le financement des dépenses effectuées dans le cadre du Plan France Relance (+11,7 M€ par rapport à 2021).

Pour les autres financements publics sur opérations pluriannuelles, ceux-ci sont en baisse de 15,50 M€ car, comme cela a été indiqué, seules les recettes des projets dont il a été reçu une preuve de financement ont été budgétées. Ces montants devraient donc être revus à la hausse au moment du budget rectificatif, en y intégrant les recettes (le cas échéant, sous forme d'avances) attendues des nouveaux projets comme le nouveau CPER 2021-2027. Par ailleurs, il faut rappeler que l'exercice 2021 a été exceptionnel en termes de perception de recettes (50% des financements du Pacte Compétence 21-23 pour 2 M€ ; 50% des financements de l'UE pour les ERASMUS MUNDUS DENSYS et GENIAL pour 3,4 M€), ce qui peut également expliquer un écart entre les encaissements prévus au budget rectificatif de 2021, et le budget initial de 2022.

Pour les recettes propres sur opérations pluriannuelles, une baisse attendue de 5,19 M€ s'explique par une baisse prévue des reversements de l'ARS pour le financement des PAMSU (rattrapage des années antérieures) pour 2,97 M€, ainsi qu'une baisse des recettes provenant des contrats de recherche de 1,38 M€ par rapport au budget rectificatif de 2021, dans la mesure où sont seulement budgétées les prévisions de recettes des contrats de recherche finalisés au jour de l'élaboration du budget.

### 2.1.1. L'évolution de la Subvention pour Charges de Service Public

Dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2022 (PLF 2022) élaboré par le gouvernement, le budget du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est en augmentation de 700 M€ par rapport à 2021, et ce sans tenir compte des financements issus du Plan de Relance ou du PIA, portant le total du budget à 24,6 milliards d'euros de crédits de paiement (CP). Le programme 150 « formations supérieures et recherche universitaire » regroupe 14,21 milliards d'euros pour 2021, en progression de 207,04 M€, soit une augmentation de 1,5 % par rapport à la Loi de finances pour 2021. Le programme 231 « Vie étudiante » regroupe, quant à lui, 3,08 milliards d'euros de crédits de paiement, en progression de 179 millions par rapport à 2021.

Les moyens nouveaux sur le programme 150 doivent permettre d'assurer la mise en œuvre de la deuxième annuité de la Loi de Programmation pour la Recherche, de poursuivre les actions en faveur de la réussite étudiante, dans le cadre notamment de la réforme des études de santé et du plan Egalité des chances, et de prolonger les actions d'amélioration de la vie étudiante, en complément des financements du programme « vie étudiante » et du Plan de Relance. Près de 95% des crédits ouverts au titre du programme 150 relèvent d'une subvention pour charges de service public, et s'articulent autour de 9 actions.

Six objectifs de performance sont également associés au programme :

- Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation tout au long de la vie ;
- Améliorer la réussite des étudiants ;
- Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international ;
- Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche ;
- Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements ;
- Améliorer l'efficacité des opérations.

**Pour lui permettre de réaliser correctement sa prévision, l'Université de Lorraine a reçu la pré-notification de sa SCSP 2022 le 29 octobre 2021. La SCSP prévisionnelle s'élève à 497,75 M€ pour 2022.** Par rapport à ce montant communiqué par le Ministère, ont été ajoutés au budget :

- 2,9 M€ qui correspondent à la dotation de financement et de fonctionnement des Partenariats Public-Privé (PPP) compte-tenu de l'engagement de l'Etat à financer ces dépenses ;
- 0,19 M€ au titre de l'appel à projet Esprit d'entreprendre notifié à l'établissement en 2021 ;
- 0,17 M€ relevant de la tranche 2022 des deux projets du DSG 2 volet recherche et innovation attribué en 2021 ;
- 0,52 M€ pour le financement de la prolongation des contrats doctoraux et des ATER impactés par la crise sanitaire en 2020.

**La SCSP est attendue en hausse, a minima, de 4,38 M€ par rapport au budget 2021.** Ceci résulte essentiellement des nouveaux financements de l'Etat au titre de :

- **La Loi de Programmation de la Recherche (LPR) pour 3,63 M€, qui inclut la poursuite des mesures de revalorisation indemnitaire prévue par celle-ci pour 2,82 M€** pour les enseignants-chercheurs, ce qui inclut la refonte indemnitaire, le repyramidage et la mesure « deux SMIC », ainsi que l'octroi **de nouveaux moyens destinés aux laboratoires pour 0,46 M€**, permettant ainsi d'augmenter de 15% ces moyens par rapport à 2020 (10% en crédits de fonctionnement ayant été attribués en 2021).
- **1,12 M€ au titre du financement la protection sociale complémentaire des agents, correspondant à la participation employeur de 15 € par mois**, pour les personnels sous plafond Etat.

**Enfin, il est à rappeler qu'en 2022, et ce depuis 2018, le GVT ne fait pas l'objet d'un financement par l'Etat.** En 2021, l'établissement a néanmoins bénéficié, sous forme d'action spécifique, de 0,5 M€ au titre de l'accompagnement de sa trajectoire financière et de sa masse salariale, alloué dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion (DSG) avec le Rectorat. Ces crédits sont non pérennes et non soclés. L'enveloppe allouée pour 2022 n'est pas encore connue.

Concernant les actions spécifiques (y compris DSG), celles-ci sont en baisse par rapport à celles inscrites au budget rectificatif 2021. Cela est usuellement le cas chaque année, les actions spécifiques faisant, la plupart de temps, l'objet d'une attribution en cours d'année (financement DSG volet 1 accompagnement de la trajectoire financière et volet 2 projets stratégiques, aides aux étudiants handicapés, indemnités et frais de déplacement des membres du CNU, financement de MEDIAL, ...).

Le tableau ci-après reprend les données de la SCSP intermédiaire 2021 (5 août 2021) et celles de la pré-notification 2022 (29 octobre 2021).

<b>SUBVENTION POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC</b>		<b>Pré-notification 2022</b>	<b>Notification 2021 intermédiaire</b>	<b>Variation 2022 - 2021</b>
<b>Crédits de masse salariale</b>		<b>453,758</b>	<b>448,511</b>	<b>5,247</b>
Masse salariale Socle 2021		443,068	442,426	0,642
Moyens LPR 2021 (dont actions spécifiques)		2,971	2,823	0,148
Moyens LPR 2022		3,484	0,000	3,484
Protection sociale complémentaire		1,117	0,000	1,117
PPCR et autres ajustements		1,098	0,734	0,364
Moyens Loi ORE et réforme des études de santé		1,160	0,808	0,353
Actions spécifiques et Plan de relance		0,860	1,720	-0,860
<b>Crédits de fonctionnement</b>		<b>43,992</b>	<b>47,886</b>	<b>-3,894</b>
Fonctionnement		37,265	37,265	0,000
Moyens LPR 2021 (dont actions spécifiques)		0,919	0,919	0,000
Compensation des exonérations de droits d'inscription		4,635	4,640	-0,005
Opérations immobilières - Mise en accessibilité et en sécurité des locaux		0,740	0,865	-0,125
Actions spécifiques et Plan de relance		0,432	1,321	-0,889
Financement des PPP			2,875	-2,875
<b>MONTANT DE LA SCSP NOTIFIEE OU PRE-NOTIFIEE</b>		<b>497,741</b>	<b>496,396</b>	<b>1,353</b>
<b>En attente de notification</b>	<b>Crédits en attente de notification</b>	<b>3,775</b>	<b>0,744</b>	
	<i>PPP « MIM-LEM3 » - Financement et fonctionnement</i>	<i>1,140</i>		
	<i>PPP « Biologie-Santé » - Financement et fonctionnement</i>	<i>1,760</i>		
	<i>Action spécifique (AAP Esprit d'entreprendre, DSG 2, IUF)</i>	<i>0,356</i>	<i>0,073</i>	
	<i>Prise en charge de la prolongation des contrats doctoraux</i>	<i>0,518</i>	<i>0,671</i>	
<b>SCSP INSCRITE AU BUDGET 2021 ET 2022</b>		<b>501,525</b>	<b>497,140</b>	<b>4,384</b>

Le montant de la SCSP prévisionnelle inscrite au budget initial est de 501,53 M€. Pour rappel, la prévision sur la SCSP (dernières lignes du tableau ci-dessus) a été augmentée pour 3,78 M€ par rapport au montant indiqué dans la pré-notification, qui comprennent :

- 2,90 M€ pour les dotations attendues au titre des frais financiers et de fonctionnement des contrats de partenariats public-privé (PPP) « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé » financées sur le titre 3 du programme 150. Les données prises en compte au budget initial, qui ne figurent pas dans la pré-notification, sont celles transmises par l'université au Ministère. Le loyer d'investissement, c'est-à-dire le remboursement du capital à la

Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la redevance d'investissement résiduel, est pris en charge sur des crédits dits du titre 7 relatif aux dépenses d'opérations financières.

- Le financement attendu de l'Etat pour couvrir la prolongation des contrats doctoraux et des ATER pour 0,52 M€ en 2022, ainsi que le financement de l'AAP « Esprit d'entreprendre » et les crédits obtenus en 2021 pour le DSG2 volet recherche et innovation.

### **2.1.2. Les autres financements de l'Etat**

**Les autres financements de l'Etat sont budgétés à hauteur de 24,51 M€, en augmentation de 11,92 M€ par rapport à 2021. Parmi ceux-ci, 23,43 M€ sont suivis sur des opérations pluriannuelles, soit 95 %.** Ces financements recouvrent les dotations et financement sur projets en provenance de l'Etat autres que les financements faisant partie de la subvention pour charges de service public.

Ces financements sont principalement attendus dans le cadre du Plan France Relance pour 14,21 M€, ainsi que sur le CPER Immobilier portant sur la période 2015-2020 pour 5,40 M€ avec le financement de l'aménagement du site du Saulcy à Metz et l'adaptation du Bâtiment J sur le site Carnot-Ravinelle à Nancy. Ceci explique la forte hausse des autres financements de l'Etat au budget initial par rapport à l'an passé, du fait du démarrage des travaux sur l'ensemble de ces projets.

Enfin, parmi les autres projets financés par l'Etat, il faut relever que 2,93 M€ servent à financer les redevances d'investissement ainsi que l'emprunt contracté dans le cadre des partenariats public-privé sur Biologie-Santé et MIM-LEM3.

Les recettes de l'Etat attendues sur des projets immobiliers représentent donc 22,54 M€, soit plus de 90 % des financements de l'Etat hors SCSP attendus en 2022.

Enfin, il faut signaler que dans la mesure où la majeure partie des projets relevant du CPER 2021-2027 n'ont pas encore fait l'objet de notification officielle à la date d'élaboration du budget initial, ces recettes ne sont pas prévues au budget initial de 2022.

### **2.1.3. Les autres financements publics**

**Les financements publics sont budgétés à hauteur de 59,29 M€, en diminution de 8,04 M€ par rapport au budget rectificatif 2021. Parmi ceux-ci, 46,70 M€ sont suivis sur des opérations pluriannuelles, soit près de 80 %.** Cela concerne tous les projets bénéficiant d'une subvention publique (PIA, CPER, ANR, Europe, collectivités territoriales, autres financeurs publics) ainsi que les intérêts de la dotation non consommable de l'I-SITE LUE pérennisé.

**37% de ces recettes proviennent de l'ANR (21,78 M€), dont 70% sur crédits issus des PIA** (Programme d'Investissement d'Avenir), parmi lesquels on retrouve les intérêts de la dotation non consommable de l'I-SITE LUE labellisé (9,33 M€), qui s'ajoutent au solde encore attendu au titre de la période probatoire (2,03 M€), ainsi que les versements annuels pour les projets ORION (1,85 M€) et SIRIUS (1,56 M€) et le Plan de Relance Recherche & Développement (1,26 M€).

**32% des financements publics (19,16 M€) sont attendus en provenance de fonds européens.** Il s'agit notamment de financements sur programmes de recherche européens FEDER, H2020, Interreg V pour 13,14 M€, mais également de fonds FEDER suivis dans le cadre du CPER Recherche pour 2,25 M€, d'équipements pédagogiques sur fonds FEDER pour 1,73 M€ et sur des contrats d'enseignement (bourses Erasmus, Mundus, projet NHL-ChirEx ; ...) pour 1,73 M€ également.

**13% de ces recettes (7,71 M€) sont attendues en provenance de fonds régionaux.** Il s'agit notamment de financements pour des projets « Recherche » pour 5,26 M€ dont 1,40 M€ au titre du CPER 2015-2020. A noter que 0,65 M€ est budgété dans le cadre du financement par la Région du département universitaire de maïeutique, et 0,28 M€ au titre de l'universitarisation des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).

**Les autres financements publics (10,64 M€, soit 18%)** proviennent des collectivités territoriales (principalement des Conseils Départementaux de Moselle et des Vosges, des Métropoles de Metz et de Nancy, de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines, de la ville d'Epinal) ainsi que d'opérateurs de recherche (INSERM, CNRS) ou d'autres entités publiques (ADEME, CHRU de Nancy, CDC, BPIFrance, ARS).

#### 2.1.4. Les recettes propres et la CVEC

**Les autres recettes dénommées « recettes propres » et les recettes issues de la fiscalité affectée sont budgétées à hauteur de 67,09 M€, en diminution de 2,13 M€ par rapport au budget 2021.** Ces prévisions recouvrent les recettes générées par l'activité courante de l'établissement (droits d'inscription, formations continue et par alternance, taxe apprentissage, valorisation, prestations diverses, ...). Les mouvements sont décrits dans le tableau présentés ci-dessous :

RECETTES PAR ORIGINE (en M d'€)	BI 2021	BR 2021	BI 2022	Variation BI 22 – BR 21	en %
Droits d'inscription	13,478	14,498	14,568	0,070	1,091
Formation continue, diplômes propres et VAE	19,482	19,896	24,322	4,426	4,840
Taxe d'apprentissage	2,263	2,540	2,508	-0,032	0,245
Contrats et prestations de recherche hors ANR	0,619	0,662	0,642	-0,021	0,023
Valorisation	4,134	6,056	5,057	-1,000	0,923
Subventions acteurs privés (associations, fondations, ...)	0,802	1,600	0,954	-0,646	0,152
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	0,093	1,159	0,338	-0,821	0,245
Autres recettes	20,203	22,818	18,708	-4,110	-1,495
<b>TOTAL RECETTES PROPRES</b>	<b>61,073</b>	<b>69,230</b>	<b>67,097</b>	<b>-2,133</b>	<b>6,024</b>
<b>FISCALITE AFFECTEE - CVEC</b>	<b>3,500</b>	<b>3,771</b>	<b>3,710</b>	<b>-0,061</b>	<b>0,210</b>

**Les opérations pluriannuelles représentent seulement 15% de ces recettes, soit 10,61 M€.** Cela concerne essentiellement les contrats de collaboration de recherche avec un partenaire public ou privé et les actions de valorisation de la recherche pour 3,06 M€, les subventions allouées par des financeurs hors de la sphère publique (fondations, associations, ...) pour 0,97 M€, les concours nationaux organisés par les écoles d'ingénieurs pour 1,49 M€ et les contrats de formations dont le financement des honoraires pédagogiques des maîtres de stages des universités par l'ARS pour 1,85 M€.

**Par rapport à 2021, les recettes propres apparaissent en baisse de 2,13 M€.** Cela est dû à la baisse des prévisions au niveau du financement par l'ARS de la rémunération ou des honoraires des maîtres de stage des universités, dont les financements sont attendus à hauteur des dépenses. Les recettes sont donc attendues en baisse en 2022, de 2,97 M€ par rapport à 2021, 2021 étant une année pour laquelle le montant attendu était exceptionnel.

Concernant l'apprentissage, la hausse attendue en 2022 du fait de l'ouverture d'un plus grand nombre de formations à l'apprentissage est estimée à 2,6 M€ par rapport à 2021. Au niveau du budget de l'établissement, cela compense des recettes en baisse sur les actions de valorisation de la recherche (-1 M€) ou sur les prévisions de subventions en provenance d'acteurs privés, ou de dons (en baisse respectivement 0,65 M€ et 0,82 M€). Pour ces derniers, la baisse constatée lors du budget initial est habituelle dans la mesure où ne sont prévus que les financements dont le montage a été arrêté lors de l'élaboration dudit budget.

**Enfin, concernant la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), les recettes prévues sont stables, à 3,71 M€ en 2022.**

- **656,1 M€ de recettes attendues au budget initial 2022.**
- **Les recettes sont en augmentation de 6,1 M€ par rapport au budget rectificatif 2021.**
- **Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) pré-notifiée pour 497,75 M€, budgétée à hauteur de 501,25 M€.**
- **SCSP en hausse de 4,4 M€ par rapport à 2021 dont 3,6 M€ au titre de la Loi de Programmation de la Recherche.**
- **Financement de l'Etat en hausse de 11,9 M€ (hors SCSP) avec 22,5 M€ de recettes attendues sur des projets immobiliers, dont 14,2 M€ sur le Plan de Relance et 5,4 M€ sur le CPER.**
- **Budgétisation en baisse de 8 M€ des autres financements publics (absence de budgétisation des projets à venir non contractualisés, exercice 2021 très important en termes de perception de subventions).**



## 2.2. Les dépenses de personnels

### 2.2.1. Tableau des emplois

Le plafond d'autorisations d'emplois d'Etat pour l'année 2022 est de 6 207 ETPT, identique à celui de 2021, le Ministère n'ayant pas procédé à une pré-notification concernant les emplois.

Concernant les emplois financés hors SCSP (Subvention pour Charges de Service Public), le plafond d'emplois est en augmentation de 96 ETPT par rapport à celui de 2021, et il est arrêté à 1 175 ETPT.

Pour 2022, c'est l'augmentation attendue des dépenses de personnels (+4,08 M€) financées sur ressources contractuelles qui explique la hausse du plafond d'emploi (cf. point 2.2.2). Ces emplois sont créés dans le cadre des nouveaux projets obtenus en 2021 et qui rentrent en phase opérationnelle en 2022. Il s'agit notamment des contrats de collaboration de recherche entre une entreprises et un laboratoire de l'université dans le cadre de l'opération France Relance Recherche & Développement (36 nouveaux emplois), de la poursuite de l'I-SITE LUE (20 emplois) et des programmes d'investissement d'avenir « Projet Lorrain d'Environnement numérique pour des Apprentissages durables » (PLEIADES), ORION et SIRUIS (30 emplois).

**Le nombre maximal d'ETPT proposé au vote du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022 est de 7 382, en augmentation de 96 par rapport à 2021.**

### 2.2.2. Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiement (CP) de Masse salariale

Le montant des dépenses en AE et CP de l'enveloppe de personnel inscrit au budget initial 2022 s'élève à 511,8 M€, en progression de 11,12 M€ (+2,2%) par rapport au budget rectificatif 2021. Le détail de dépenses réalisées sur le budget principal est donné dans le tableau ci-dessous :

Enveloppe de masse salariale AE = CP (en M d'€)	BI 2021	BR 2021	BI 2022	Variation BI 22 – BR 21	en %
prise en charge sur ressources mutualisées	439,503	440,561	447,607	7,046	1,6%
prise en charge dans les budgets des entités	59,197	60,115	64,193	4,078	6,8%
<i>dont Opérations pluriannuelles</i>	25,365	25,935	28,296	2,361	9,1%
<b>TOTAL AE/CP DE PERSONNEL</b>	<b>498,700</b>	<b>500,676</b>	<b>511,800</b>	<b>11,124</b>	<b>2,2%</b>
Enveloppe hors Recherche	477,689	479,427	491,066	11,640	2,4%
Enveloppe Recherche	21,011	21,249	20,734	-0,516	-2,4%

**Par rapport au budget 2021, l'augmentation des dépenses de personnel provient :**

- Pour **5,88 M€ de dépenses à la charge et à l'initiative de l'Etat**. Ces dépenses nouvelles sont prises en charge par l'Etat par le biais de la SCSP (cf. point 2.1.1). Ceci comprend notamment :
  - o Les nouvelles dépenses financées par l'Etat au titre de la LPR pour 3,17 M€, qui correspondent essentiellement à la mesure « deux SMIC », au repyramidage et à la refonte indemnitaire à destination des enseignants-chercheurs et enseignants du second degré pour 2,82 M€ ;
  - o La protection sociale complémentaire des agents pour 1,12 M€, correspondant à la participation employeur de 15 € par mois, compensation que l'Etat n'effectue que pour les personnels sous plafond Etat ;
  - o L'extension en année pleine des moyens pour la réforme de santé et la Loi ORE pour respectivement 0,4 M€ et 0,5 M€ ;
  - o Le versement de « l'indemnité inflation – aide exceptionnelle de l'Etat », qui est une aide exceptionnelle et individuelle de 100 € aux agents publics (titulaires et contractuels de la fonction publique) dont les revenus sont inférieurs à 2 000 € nets par mois. Cette indemnité, à la charge de l'Etat, vise à protéger leur pouvoir d'achat face à l'inflation constatée fin 2021. Elle sera versée en janvier 2022 et est budgétée à hauteur de 0,33 M€ ;
  - o L'évolution des emplois hospitalo-universitaires suite à la révision nationale des effectifs de santé intervenue en 2021, pour 0,31 M€.
- Pour **1,16 M€ de dépenses à l'initiative de l'Etat ou de l'établissement et à la charge de l'établissement**. Cela concerne le financement sur ressources mutualisées du GVT pour 2,72 M€ (2,6 M€ pour les personnels titulaires, 0,12 M€ pour les personnels contractuels), dont l'effet est atténué cette année par les économies sur la campagne emploi de 2021 et par la baisse des dotations aux heures complémentaires par rapport à l'an passé, dont le montant avait été augmenté de 1 M€ de référentiel en raison de la crise sanitaire ;
- Pour **4,08 M€ des dépenses de masse salariale dans les budgets des entités (+6,8%)**. Ces dépenses, budgétées pour 64,19 M€ en 2022, représentent 12,5 % des dépenses de personnel de l'établissement. 44%, soit 28,3 M€ de ces dépenses, sont programmés sur des opérations pluriannuelles bénéficiant d'un financement dédié. Enfin, l'ensemble des heures complémentaires sont prises en charge dans le budget des composantes de formation et budgétées pour 21 M€. Elles sont partiellement financées par la dotation de l'établissement (15,1 M€).

**Pour 2022, l'augmentation attendue des dépenses de personnels financées sur ressources contractuelles est le corollaire de l'augmentation des moyens dédiés aux composantes**, notamment grâce au développement de l'apprentissage, la perception de droits d'inscription des étudiants extra-communautaires (DIEEC) et des moyens octroyés dans le cadre des nouveaux projets. Ainsi, on constate une hausse des dépenses de personnel dans le budget de fonctionnement courant des composantes pour 1,72 M€, dont le projet LUE pour 0,7 M€ avec 5 nouveaux contrats doctoraux et 15 post-doctorants. Cette hausse est plus marquée sur les opérations pluriannuelles (+2,36 M€), ce qui correspond essentiellement à des emplois. Cela vise à permettre de recruter sur les nouveaux projets de l'Université qui débutent leur phase opérationnelle en 2022. On peut citer :

- o Les financements obtenus dans le cadre de France Relance et destinés à préserver les capacités humaines de Recherche et Développement (R&D) des entreprises, à soutenir l'emploi des jeunes diplômés et à renforcer les liens entre la recherche publique et privée par la mobilité des personnels. Ils font l'objet d'une prévision en masse salariale de 1,31 M€, qui correspond à 36 nouveaux emplois ;
- o Le projet PLEIADES, pour lequel 0,7 M€ de masse salariale est prévu, correspondant à 16 emplois ;

- Le projet ORION, qui fait l'objet de 0,49 M€ de prévisions de masse salariale supplémentaire, ce qui correspond à 3 postes et à des indemnités pour les participants ;
- Le projet SIRIUS, pour lequel 0,46 M€ est prévu, ce qui correspond à 11 postes.
- Les projets PACTE Compétences pour lesquels 0,41 M€ de masse salariale est prévu en 2022.

- Enveloppe de personnel en augmentation de 11,1 M€ (+2,2%) et budgétée à hauteur de 511,8 M€.
- Plus de 50% de ces nouvelles dépenses sont financées par l'Etat (5,9 M€) dans le cadre de la SCSP.
- 4,1 M€ sont financés par de nouvelles ressources (subventions principalement).
- 1,1 M€ reste à la charge de l'établissement (différence entre le GVT et les économies réalisées).

### 2.3. Autorisations d'Engagement en investissement

Le montant des enveloppes d'AE d'investissement inscrit au budget initial 2022 s'élève à 39,60 M€, soit une diminution de 48 % des AE d'investissement par rapport au Budget rectificatif 2021 (-36,63 M€). La baisse des AE d'investissement est avant tout due à la baisse des engagements sur les opérations immobilières (-35,45 M€), dont le montant 2021 était exceptionnel. La répartition des dépenses d'investissement du budget principal entre les différentes enveloppes et budgets est retracée dans le tableau ci-après.

Enveloppe d'Investissement AE (en M d'€)	BI 2021	BR 2021	BI 2022	Variation BI 22 – BR 21	en %
Enveloppe Projets de recherche	7,039	8,818	5,977	-2,841	-32,2%
Hors Enveloppe Recherche	36,107	67,411	33,627	-33,784	-50,1%
<i>dont Fonctionnement courant</i>	7,428	10,075	9,414	-0,661	-6,6%
<i>dont Opérations pluriannuelles</i>	28,679	57,336	24,213	-33,123	-57,8%
Opérations Immobilières	23,143	50,586	15,135	-35,451	-70,1%
Autres opérations pluriannuelles	5,536	6,750	9,078	2,328	34,5%
<b>TOTAL AE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>43,146</b>	<b>76,230</b>	<b>39,604</b>	<b>-36,625</b>	<b>-48,0%</b>
Toutes Opérations Pluriannuelles	35,718	66,154	30,190	-35,964	-54,4%

La variation des AE d'investissement d'une année à l'autre s'explique d'abord par la nature de ces dépenses, qui n'ont pas vocation à se reproduire d'une année sur l'autre. Cette affirmation se vérifie bien en 2022, où tous les engagements du Plan France Relance, augmentés de leurs surcoûts (25,3 M€ dont

3,35 M€ de surcoûts), sont réalisés en 2021, sans qu'aucun engagement ne soit réalisé en 2022. Ceci explique une part importante des écarts en AE d'investissement entre 2021 et 2022. Les surcoûts sont dus à une hausse du prix des matériaux et des matières premières, mais aussi à une tension sur les marchés de travaux de construction en raison d'une sollicitation importante des entreprises du secteur du BTP fin 2021, ainsi qu'à une sous-estimation initiale (hors aléas prix) du coût du programme.

La ligne « fonctionnement courant », qui vise les dépenses courantes d'investissement des entités non rattachées à des financements spécifiques (subventions), est budgétée à hauteur de 9,41 M€, soit une baisse modérée de 0,66 M€ par rapport au budget rectificatif de 2021.

**Concernant les opérations pluriannuelles, qui représentent 76% des AE d'investissement en 2022, ces dernières sont budgétées à hauteur de 30,19 M€, dont 15,14 M€ concernent les opérations immobilières (50%), 5,98 M€ les opérations de l'enveloppe recherche (20%), et 9,08 M€ les autres opérations pluriannuelles (30%).**

**Les opérations de travaux inscrites dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement immobilier (PP2I) sont budgétées à hauteur de 15,14 M€.**

Comme expliqué précédemment, la baisse très importante des AE d'investissement en 2022 par rapport à 2021 sur les opérations immobilières (-35,45 M€) est dû au fait que l'année 2021 a été exceptionnelle par le volume des engagements en investissement effectués (DataCenter Mutualisé Lorrain, opérations du Plan de Relance concernant l'IUT Nancy-Brabois, l'IUT de Longwy et la piscine des Océanauts, opération Plan de Relance et CPER concernant les travaux de rénovation passive du bâtiment D du Saulcy principalement). Ce niveau de programmation reste toutefois bien supérieur à ceux connus en 2019 et 2020.

**Sur 2022, sont prévus notamment :**

- **4,43 M€ afin de notifier les marchés de travaux concernant le bâtiment J du Campus Carnot-Ravinelle**, opération qui relève du CPER 2015-2020 ;
- **1,81 M€ sur l'opération de rénovation passive du bâtiment D du Saulcy**, correspondant aux aléas, et aux marchés qu'il n'aura pas été possible de notifier en 2021, et dont une partie du financement a été reportée sur le prochain CPER ;
- **3,34 M€ sur le volet Gros Entretien Renouvellement-Sécurité (GER-S)**, dont les plus grosses opérations concernent la poursuite du déploiement de la vidéoprotection sur les sites messins (0,63 M€), la mise en sécurité incendie de 13 sites (0,6 M€), la réfection des toitures du bâtiment C du campus Santé (0,35 M€), le remplacement de 11 ascenseurs sur le site des Aiguillettes (0,35 M€) et la rénovation des menuiseries et façades extérieures du bâtiment de l'IUT Moselle-Est situé à Saint-Avoid (0,34 M€) ;
- **2,71 M€ pour le volet Energétique et Environnemental**, dont 1 M€ pour l'adaptation des réseaux de chauffage de l'IUT Nancy-Brabois suite à la rénovation passive financée sur le Plan de Relance et 0,5 M€ pour le traitement de l'inconfort thermique de l'IUT de Thionville-Yutz ;
- **1,21 M€ sur la mise en accessibilité des locaux**, dont 0,76 M€ pour les extérieurs du site du Montet ;
- **et 0,49 M€ pour le volet Adaptation Fonctionnelle.**

**Le budget d'AE d'investissement pour les opérations de l'enveloppe Recherche s'élève à 5,98 M€, soit une baisse importante de -2,84 M€ (-32%) par rapport au budget 2021.** Cette baisse s'explique par la baisse logique des engagements en investissements réalisés au titre des CPER 2015-2020 pour 1,58 M€ par rapport à la prévision de 2021, alors que dans le même temps, **le prochain CPER n'a pas été programmé au budget initial 2022** en l'absence de notification officielle au moment de l'élaboration du budget. **Pour information, la demande de financement auprès de l'Etat est de 1,26 M€ pour la première tranche.** Une autre source à cette baisse peut aussi s'expliquer par la dégradation, déjà constatée aux budgets des années précédentes, de la qualité de la prévision entre les enveloppes de fonctionnement et d'investissement, en raison de la fongibilité entre ces deux enveloppes qui est permise par l'enveloppe recherche.

Enfin, il faut noter que parmi les 5,98 M€ d'investissement présentés au budget initial de 2021, **1,27 M€ l'est au titre des projets retenus par les pôles scientifiques et financés par prélèvement sur fonds de roulement**, ainsi que 3,60 M€ d'investissements sur projet partiellement ou totalement subventionnés, hors projets CPER.

Enfin, **les autres opérations pluriannuelles sont budgétées à hauteur de 9,08 M€**, en augmentation de 2,33 M€ par rapport au budget 2021. Cette hausse inclut l'inscription des engagements en investissement sur **les nouveaux projets PACTE Compétences 2021-2023 de la Région, pour lesquels 1,18 M€ d'investissement a été prévu en 2022**, ainsi que le projet PLEIADES qui fait l'objet de 0,35 M€ de programmation en 2022. Nous retrouvons aussi la reprogrammation en 2022 du plan de sûreté, qui s'élève à 0,71 M€ en 2022 contre 0,09 M€ en 2021, suite à la déprogrammation de cette opération au budget rectificatif de fin d'année 2021. Parmi les autres projets d'importance inclus dans les 9,08 M€ en 2022, on retrouve **les projets d'investissement retenus par les collègiums et financés par un prélèvement sur fonds de roulement pour 1,34 M€, les équipements du DCML financés en partie par le FEDER pour 1,13 M€**, ainsi que l'équipement et aménagement du Centre Pierre-Janet pour 0,50 M€.

En conclusion, si l'on met de côté les opérations immobilières, la prévision d'AE d'investissement sur l'établissement est stable entre 2021 et 2022. En effet, les baisses constatées sur l'enveloppe Recherche (fin du CPER) sont compensées par des hausses sur de nouveaux projets (Pacte compétences notamment).

- **Autorisations d'engagement (AE) en investissement budgétées à 39,6 M€.**
- **40% de ces AE concernent le programme immobilier de l'établissement qui reste important (15,1 M€) mais sans comparaison avec 2021.**
- **Baisse des investissements de l'enveloppe Recherche (-2,8 M€) programmée à 6 M€, en l'absence de la programmation du CPER 2021-2027.**

#### 2.4. Crédits de paiement en investissement

Le budget initial 2022 comporte comme principal élément saillant et de variation, par rapport au budget rectificatif de 2021, la hausse très importante des CP d'investissement (+24,6 M€). Ils sont supérieurs de 23,7 M€ aux AE programmées. Comme cela a été développé au budget rectificatif 2021, cette hausse des CP est le miroir de la hausse très importante des AE d'investissement en 2021, qui correspond aux opérations réalisées dans le cadre du Plan France Relance, de l'opération de rénovation passive du bâtiment D du Saulcy et de la création du DataCenter Mutualisé Lorrain. Les travaux étant réalisés entre 2022 et 2023, les conséquences pécuniaires de l'acquittement de ces travaux auprès des maîtres d'œuvre et entrepreneurs auront des conséquences sur le niveau des CP d'investissement jusqu'à 2023.

A la différence de 2021 qui était impactée de manière exceptionnelle en AE, l'exercice 2022 est impacté en CP par ces opérations, ce qui jouera sur le montant du solde budgétaire et, a fortiori, sur le niveau de la trésorerie.

Le montant des enveloppes de crédits de paiement (CP) d'investissement inscrit au budget initial 2022 s'élève à 63,29 M€, en augmentation de 24,57 M€ par rapport au budget rectificatif de 2021, soit une augmentation de 63%. Les CP sont supérieurs de 23,69 M€ aux AE programmées. Les opérations pluriannuelles représentent 85% des CP d'investissement budgétés.

La répartition des dépenses d'investissement entre les différentes enveloppes et budgets est retracée dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe d'Investissement CP (en M d'€)	BI 2021	BR 2021	BI 2022	Variation BI 22 – BR 21	en %
Enveloppe Projets de recherche	10,064	10,482	7,014	-3,468	-33,1%
Hors Enveloppe Recherche	27,999	28,244	56,281	28,037	99,3%
<i>dont Fonctionnement courant</i>	7,428	8,075	9,414	1,339	16,6%
<i>dont Opérations pluriannuelles</i>	20,570	20,169	46,867	26,698	132,4%
Opérations Immobilières	13,487	12,588	38,009	25,421	201,9%
Autres opérations pluriannuelles	7,084	7,581	8,858	1,277	16,8%
<b>TOTAL CP D'INVESTISSEMENT</b>	<b>38,063</b>	<b>38,726</b>	<b>63,295</b>	<b>24,568</b>	<b>63,4%</b>
Toutes Opérations Pluriannuelles	30,635	30,651	53,881	23,230	75,8%

Comme cela a été indiqué en introduction, la hausse des crédits de paiement en investissement est particulièrement marquée au niveau des opérations immobilières (+25,42 M€, + 200% par rapport à 2021). Elles représentent 60% des consommations de CP d'investissement prévues en 2022. Sont ainsi budgétés 13,63 M€ de CP sur le Plan France Relance, incluant le financement de 1,64 M€ de surcoûts restant à la charge de l'établissement en 2022. Il est prévu de payer en 2022 :

- 4,57 M€ pour la rénovation passive de plusieurs bâtiments de l'IUT Nancy-Brabois (opération qui s'élève à 8,88 M€) ;
- 3,70 M€ pour la rénovation passive du bâtiment D du Campus du Saulcy, opération qui vient compléter le financement CPER de cette opération, pour laquelle les paiements sont prévus à hauteur de 4,11 M€, pour un total de 7,81 M€ de consommation de CP au global pour le Saulcy en 2022 en y incluant l'opération financée par le CPER ;
- 2,39 M€ pour la rénovation énergétique du complexe sportif des Océanauts (opération qui s'élève à 4,61 M€) ;
- 1,91 M€ pour la rénovation passive de plusieurs bâtiments de l'IUT Henri Poincaré (opération qui s'élève à 4,12 M€) ;
- 1,06 M€ au titre de la mise en œuvre des opérations de rénovation énergétique à gain rapide, soit la totalité des CP prévus sur l'opération.

En plus du Plan France Relance, les grands projets immobiliers suivants sont également programmés :

- Le DataCenter Mutualisé Lorrain (DCML) pour des CP prévus à 6,77 M€ (opération qui s'élève à 8,74 M€ dont 3,26 M€ en autofinancement) ;
- Les travaux concernant le bâtiment J du Campus Carnot-Ravinelle effectués dans le cadre du CPER 2015-2020 pour 1,77 M€ (opération de 5,5 M€) ;
- L'opération concernant la plateforme CAB « Convergence-Alimentation Bioraffinerie » sur le site de l'IUT Nancy-Brabois pour 1,31 M€, cofinancée par le FEDER (opération qui s'élève à 1,48 M€ dont 0,83 M€ en autofinancement) ;

- La construction d'une serre automatisée de cultures « FERMALIM » sur le site de l'IUT Nancy-Brabois pour 0,6 M€, cofinancée par la Région.

Concernant les opérations ne relevant pas du volet Grands Projets Immobiliers, le volet Gros Entretien Renouvellement (GER) prévoit des consommations de CP à hauteur de 3,24 M€, 2,05 M€ sont prévus pour le volet Energétique et Environnemental, 1,14 M€ sur la mise en accessibilité des locaux et 1,11 M€ pour le volet Adaptation Fonctionnelle. Enfin, pour **les partenariats Public-Privé (PPP)**, la programmation en CP d'investissement correspond aux remboursements aux partenaires de la redevance résiduelle d'investissement. Elle est de 0,39 M€ pour le PPP « MIM-LEM3 » et de 1,05 M€ pour le PPP « Biologie-Santé », dont l'engagement a été réalisé à la signature des PPP en 2017 et en 2018.

**Concernant les opérations pluriannuelles de l'enveloppe « Recherche »**, les CP (7,01 M€) sont supérieurs de 1 M€ aux AE budgétées et en baisse de 3,47 M€ (-33%) par rapport aux prévisions faites pour 2021. Ce décalage provient des opérations financées sur le CPER qui se terminent en 2022, pour lesquelles les paiements sont supérieurs aux engagements, ce qui est normal pour des opérations qui arrivent à leur terme. Le financement par prélèvement sur fonds de roulement des projets attribués par les pôles scientifiques est budgété en CP à 1,39 M€.

**Pour les autres opérations pluriannuelles** (hors immobilier et hors recherche), 8,86 M€ de CP dont 2,82 M€ sont prévus pour le paiement des investissements réalisés par les composantes de formation sur le fonds de roulement (projets attribués par les collègiums pour 1,38 M€, plan de sûreté pour 0,66 M€, investissements Lothaire pour 0,2 M€). Les projets d'investissement subventionnés sont programmés pour un total de 5,47 M€, parmi lesquels on trouve des investissements dans le cadre du projet Pacte Compétences 2021-2023 (Région) pour 1,14 M€, les équipements du DCML (FEDER) pour 1,12 M€ ou du Centre Pierre Janet (FEDER, Région, CD57, Metz Métropole) pour 0,51 M€, et le baromètre français de la science ouverte consacré aux données de la recherche et codes logiciels pour 0,42 M€ (opération d'un montant de 0,51 M€ financée dans le cadre du Plan de Relance).

Concernant le budget 2022 relatif aux **dépenses d'investissement courantes** dans le budget des composantes, celui-ci est prévu en hausse par rapport au budget rectificatif de 2021 (+1,34 M€), pour s'établir à 9,41 M€, traduisant des besoins en investissement supérieurs à l'an passé. Ce montant est identique à celui prévu pour les AE, aucun décalage au niveau des dépenses courantes d'investissement n'étant prévu.

- **Crédits de paiement (CP) en investissement budgétés à 63,3 M€ (+63% par rapport au budget rectificatif 2021, le double de 2020).**
- **60% de ces CP concernent le programme immobilier de l'établissement, conséquence des engagements réalisés fin 2021 sur le Plan France Relance, l'opération de rénovation passive du bâtiment D du Saulcy et la création du DataCenter Mutualisé Lorrain.**
- **Baisse des investissements dans l'enveloppe Recherche (-3,5 M€) programmée à 7 M€.**

En conclusion, on peut relever que si l'on ôte les variations sur les opérations immobilières exceptionnelles, les CP d'investissement sont en légère baisse en 2022 par rapport au budget rectificatif de 2021 (-0,85 M€), ceci étant principalement dû, comme pour les AE d'investissement, à des consommations de CP moindres sur l'enveloppe recherche provenant de la fin des projets du CPER 2015-2020. Cette baisse marquée au niveau de la recherche n'est pas

totalelement compensée au niveau de l'établissement par l'inscription de nouvelles dépenses sur les projets notifiés en fin d'année 2021 en dehors de l'enveloppe recherche (Pacte Compétences, PLEIADES...).

## 2.5. Autorisations d'Engagement en Fonctionnement

Pour rappel, les AE inscrites au budget 2021 de l'établissement pour la Fondation NIT, dont l'extinction est programmée pour le 31 décembre 2021, ont été exclues des données présentées ci-après afin de faciliter la comparabilité des exercices.

**Le montant des enveloppes d'AE de fonctionnement inscrit au budget initial de 2022 s'élève à 105,35 M€, en forte augmentation de 15,61 M€ par rapport au budget rectificatif 2021 (+17,4%).** Les opérations pluriannuelles représentent 35 % des AE de fonctionnement du budget principal.

La répartition et l'origine des enveloppes de fonctionnement en AE sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe de Fonctionnement AE (en M d'€)	BI 2021	BR 2021	BI 2022	Variation BI 22 – BR 21	en %
Enveloppe Projets de recherche	17,734	14,766	16,985	2,219	15,0%
Hors Enveloppe Recherche	78,740	74,970	88,364	13,395	17,9%
<i>dont Fonctionnement courant</i>	<i>67,091</i>	<i>58,219</i>	<i>68,935</i>	<i>10,716</i>	<i>18,4%</i>
<i>dont Opérations pluriannuelles</i>	<i>11,649</i>	<i>16,751</i>	<i>19,430</i>	<i>2,679</i>	<i>16,0%</i>
Opérations Immobilières (PPP)	3,126	3,481	2,910	-0,571	-16,4%
Autres opérations pluriannuelles	8,523	13,270	16,520	3,250	24,5%
<b>TOTAL AE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>96,474</b>	<b>89,736</b>	<b>105,350</b>	<b>15,614</b>	<b>17,4%</b>
Toutes Opérations Pluriannuelles	29,382	31,516	36,415	4,898	15,5%

L'augmentation des dépenses de fonctionnement s'explique essentiellement par l'augmentation des dépenses de fonctionnement sur le fonctionnement courant pour les 2/3, et pour 1/3 sur les opérations pluriannuelles.

L'évolution marquée sur le fonctionnement courant provient de l'impact du projet LUE pérennisé, qui fait l'objet d'une programmation plus importante en 2022 (+2,5 M€), et plus particulièrement de l'augmentation des moyens dédiés aux composantes provenant des recettes issues de l'apprentissage, de la formation continue et de la répartition des droits d'inscription des étudiants extra-communautaires (DIEEC). Il faut également préciser que l'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire, et par des non-dépenses (essentiellement liées aux missions et réceptions), bien moindre que celles observées en 2019, dont ne bénéficiera plus l'établissement en 2022.



**Pour le budget principal, les crédits d'AE de fonctionnement courant**, qui regroupent les dépenses de fonctionnement hors opérations pluriannuelles, se chiffrent à **68,93 M€**, en augmentation de 10,72 M€ par rapport au budget rectificatif de 2021.

Ce montant se répartit comme suit :

- **26,2 M€ pour l'Exploitation, la Maintenance, et l'Entretien des Bâtiments (EMEB)**, dont 11,5 M€ au titre des fluides (électricité, chauffage, gaz et eau). Les opérations relatives à la maintenance des bâtiments et de leurs équipements sont budgétées à 7,4 M€. Les contrats de nettoyage et les fournitures d'entretien représentent un budget de 5 M€. Les dépenses de logistiques (gestion des déchets, gardiennage, ...) sont estimées à 2,3 M€. **Ce poste représente 38 % du budget de fonctionnement courant ;**
- 37,6 M€ pour les collègiums et les composantes de formation, y compris le CFA pour 12,1 M€ ;
- 14,1 M€ pour les directions opérationnelles, dont 2,7 M€ affectés aux actions financées par la CVEC ;
- 8,4 M€ pour les pôles scientifiques et les composantes de recherche ;
- 2,5 M€ au titre du projet LUE pérennisé ;
- 1 M€ pour les unités de prestations et de services (UPS) ;
- - 21 M€ qui viennent en déduction des montants précités. Ce montant comprend la participation des entités aux frais de gestion, de services et d'environnement (FGSE), afin de couvrir les dépenses mutualisées de l'établissement. Ce montant vient également compenser les dotations ouvertes aux composantes de formation au titre des recettes d'apprentissage (8,2 M€), que le CFA reversera dans le fonctionnement courant.

**Pour les opérations pluriannuelles, les AE de fonctionnement budgétées s'élèvent à 36,42 M€ au budget initial 2022. 47%, soit 16,99 M€, concernent les projets suivis sur l'enveloppe « Recherche », 2,91 M€ les PPP, et 16,52 M€ les autres opérations pluriannuelles.**

Les dépenses sont en hausse de 4,90 M€, sur les opérations pluriannuelles dont 2,22 M€ concernent l'enveloppe recherche. Cette augmentation est due pour près de moitié au projet I-SITE LUE et aux LABEX (+0,99 M€ par rapport à 2021, pour un total de 4,15 M€), tandis que le reste de l'augmentation sur l'enveloppe recherche concerne les autres projets subventionnés, dont le Plan de Relance R&D pour 0,5 M€. Cette augmentation doit être relativisée compte-tenu du constat fait précédemment sur la dégradation de la prévision budgétaire au niveau de la répartition des crédits entre investissement et fonctionnement, en raison de la fongibilité entre ces deux enveloppes sur les opérations pluriannuelles de la recherche, ce qui peut également expliquer une partie de la baisse en enveloppe investissement.

**Pour les opérations immobilières**, le montant de 2,91 M€ ne concerne que les dépenses relatives aux PPP, c'est-à-dire les redevances de fonctionnement à verser aux partenaires ainsi que les intérêts à verser à la BEI (1,14 M€ pour MIM-LEM3, et 1,77 M€ pour Biologie-Santé), qui sont des dépenses financées par l'Etat. Il est à noter que la redevance d'entretien-maintenance (RB2) n'est pas financée par l'Etat, la dépense correspondante (0,57 M€) étant prise en charge sur les crédits relevant de l'EMEB.

**Sur les autres opérations pluriannuelles, les prévisions d'engagement en fonctionnement sont également en hausse de 3,25 M€.** Cela provient de l'inscription de dépenses plus importantes en 2022 sur les projets nouvellement notifiés, à savoir les projets :

- ORION financé par l'ANR, qui fait l'objet de programmation pour 1,11 M€ ;

- PLEIADES financé par l'ANR, qui fait l'objet de programmation pour 0,97 M€ ;
- SIRIUS financé par l'ANR, qui fait l'objet de programmation pour 0,55 M€ ;
- PACTE Compétences 2021-2023, financé en grande partie par la Région et programmé en AE de fonctionnement à 0,41 M€ en 2022.

- **Autorisations d'engagement (AE) en fonctionnement budgétées à 105,35 M€ (+17% par rapport au budget rectificatif 2021).**
- **35% de ces AE concernent les opérations pluriannuelles. Les nouveaux projets PIA, notamment, expliquent 1/3 de l'augmentation.**
- **Les 2/3 de l'évolution concernent les dépenses courantes qui bénéficient de la progression des recettes de la formation professionnelle, des droits d'inscription (DIEEC) et de la pérennisation de LUE.**

## 2.6. Crédits de Paiement en Fonctionnement

Pour rappel, les CP inscrits au budget 2021 de l'établissement pour la Fondation NIT, dont l'extinction est programmée pour le 31 décembre 2021, ont été exclus des données présentées ci-après afin de faciliter la comparabilité des exercices.

**Le montant des enveloppes de crédits de paiement (CP) de fonctionnement inscrit au budget initial de 2022 s'élève à 106,53 M€, en hausse de 17,51 M€ (+20%) par rapport au budget rectificatif 2021.** Les opérations pluriannuelles représentent 36 % des CP de fonctionnement du budget principal. La répartition et l'origine des enveloppes de fonctionnement en CP sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Enveloppe de Fonctionnement CP (en M d'€)	BI 2021	BR 2021	BI 2022	Variation BI 22 – BR 21	en %
Enveloppe Projets de recherche	18,921	14,625	18,529	3,904	26,7%
Hors Enveloppe Recherche	77,773	74,400	88,005	13,605	18,3%
<i>dont Fonctionnement courant</i>	66,250	58,499	68,466	9,967	17,0%
<i>dont Opérations pluriannuelles</i>	11,524	15,901	19,538	3,637	22,9%
Opérations Immobilières	3,126	2,931	2,925	-0,005	-0,2%
Autres opérations pluriannuelles	8,397	12,970	16,613	3,643	28,1%
<b>TOTAL CP DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>96,694</b>	<b>89,025</b>	<b>106,534</b>	<b>17,509</b>	<b>19,7%</b>
Toutes Opérations Pluriannuelles	30,445	30,526	38,067	7,541	24,7%

Pour le budget principal, l'augmentation des dépenses de fonctionnement résulte principalement, d'une part, de la hausse des dépenses de fonctionnement courant (+ 9,97 M€) et, d'autre part, de la hausse de la programmation faite sur l'ensemble des opérations pluriannuelles (+7,54 M€).

**Concernant les dépenses de fonctionnement courant de l'établissement, les crédits de paiement, qui traduisent les prévisions de décaissements sur l'exercice, sont en très forte hausse (+17%) par rapport au budget 2021, pour s'établir à 68,47 M€, soit légèrement inférieurs de 0,5 M€ aux prévisions d'engagement au niveau de ces mêmes dépenses.**

Cette augmentation s'explique, de la même manière que pour les AE, au développement des moyens des composantes de formation en raison de ressources liées aux formations par apprentissage plus importantes, des moyens nouveaux accordés en contrepartie de la perception des DIEEC, à la prévision de dépenses de fonctionnement sur l'I-SITE LUE pérennisé, ainsi qu'à la reprise des frais de missions et de réceptions en 2022, à un niveau comparable à ceux connus avant la crise sanitaire.

**La dotation EMEB est mise sous contrainte budgétaire (25,6 M€ en CP) alors que dans le même temps les perspectives d'évolution, à la hausse, en particulier le coût des fluides, et la maintenance des bâtiments, nécessitent de revoir le modèle pour assurer le financement de cette enveloppe.** Si les actions initiées, et en particulier celles effectuées dans le cadre du Plan France Relance, vont permettre de limiter quelque peu la hausse des dépenses énergétiques, cela ne sera vraisemblablement pas suffisant pour contenir cette enveloppe dans les années à venir. Il faudra donc poursuivre la réalisation de travaux pour améliorer l'efficacité énergétique du parc de l'université, continuer le travail effectué pour sensibiliser les entités et les personnels sur les actions à réaliser pour diminuer l'empreinte énergétique de l'université et son coût, et repenser la manière d'impliquer l'ensemble de l'établissement pour financer ces surcoûts de plus en plus importants, comme cela est initié pour la prise en charge des dépassements sur les coûts d'enlèvement et traitement des déchets. Par ailleurs, les réflexions sur la rationalisation du parc immobilier de l'université doivent également pouvoir être un levier pour réaliser des économies, tant au niveau des travaux de maintenance que des coûts de fonctionnement.

**Concernant les opérations pluriannuelles, la programmation en CP de fonctionnement s'élève à 38,07 M€, soit une augmentation de 7,54 M€ par rapport à 2021. Les CP de fonctionnement sont en hausse à la fois sur les opérations suivies sur l'enveloppe recherche et sur celles ne relevant pas de celle-ci.** Le détail des programmations en AE et CP est indiqué par opération ou regroupement d'opérations dans le tableau 9 des opérations pluriannuelles. La variation des CP de fonctionnement sur les opérations pluriannuelles est similaire à celle décrite pour les AE.

**Concernant les opérations pluriannuelles suivies sur l'enveloppe « Recherche », les CP de fonctionnement se chiffrent à 18,53 M€, soit une hausse de 3,90 M€ (+27%) par rapport au budget rectificatif 2021.** L'opération I-SITE LUE (fin de la période probatoire) est programmée en augmentation de 1,34 M€ de CP de fonctionnement par rapport à 2021. Les autres opérations de recherche financées par un tiers sont en augmentation de 2,86 M€. Les contrats de collaboration de recherche voient leurs prévisions de CP de fonctionnement en baisse de 0,35 M€.

**Concernant les autres opérations pluriannuelles, le budget prévisionnel en CP pour 2022 est de 16,61 M€, en augmentation de 3,64 M€ (+28%) par rapport au budget rectificatif 2021.** A l'image des constats faits pour les AE de fonctionnement sur ces mêmes opérations, l'augmentation par rapport à 2021 s'explique par l'inscription de nouvelles opérations qui feront l'objet de consommation d'AE et de CP de fonctionnement.

## 2.7. Le solde budgétaire

Le solde budgétaire présenté au budget initial est déficitaire de 25,49 M€, traduisant un montant de CP très supérieur aux recettes attendues sur l'exercice. Le solde budgétaire 2022 et sa décomposition sont détaillés dans le tableau ci-après.

SOLDE BUDGETAIRE (en M d'€)	RECETTES	CP	SB au BI 2022	SB au BR 2021	Variation BI - BR
Composant 1 : Fonctionnement courant	570,765	561,385	9,381	12,360	-2,979
Composant 2 : Opérations pluriannuelles	85,374	120,244	-34,870	9,283	-44,153
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>656,139</b>	<b>681,629</b>	<b>-25,490</b>	<b>21,643</b>	<b>-47,132</b>

Le solde budgétaire déficitaire du budget principal résulte :

- D'un excédent de 9,38 M€ pour le composant 1,
- Du déficit attendu de 34,87 M€ sur les opérations pluriannuelles (composant 2), dont + 1,55 M€ est dû à l'excédent de financement permettant le remboursement de l'emprunt des opérations PPP « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé ».

Le déficit du solde budgétaire découle donc directement de la programmation budgétaire en recettes et en crédits de paiement réalisée pour les opérations pluriannuelles inscrites au budget (cf. tableaux 9 et 10).

Concernant le composant 1, le solde budgétaire est excédentaire de 9,38 M€. Il s'explique par le fait que des recettes globalisées financent des dépenses prévues sur des opérations pluriannuelles. Plus précisément, certaines opérations suivies de manière pluriannuelle sont financées par l'établissement et ses composantes (opérations immobilières financées par autofinancement, apport des composantes à titre de cofinancement sur les opérations pluriannuelles), sur la base de recettes globalisées, alors que les dépenses sont, quant à elles, prévues sur les opérations pluriannuelles.

Ce composant du solde budgétaire est en baisse de 2,98 M€ par rapport au budget rectificatif. La baisse de cette partie du solde sur 2022 traduit les difficultés de l'établissement à couvrir ses dépenses courantes, et notamment le glissement vieillissement technicité (GVT) et les dépenses d'exploitation, de maintenance et d'entretien des bâtiments (EMEB), par des recettes globalisées, non affectées au financement d'opérations pluriannuelles. En effet, la plupart des nouveaux financements de l'Etat sont, soit dédiés à des projets (LUE, ORION, SIRIUS, PLEIADES), soit destinés à couvrir de nouvelles dépenses (LPR, Loi ORE, Réforme des études de santé). Les marges de l'établissement sont donc de plus en plus contraintes, d'autant que les économies générées par la campagne d'emploi, la réduction de la dotation en heures complémentaires et les frais de gestion sur les nouvelles recettes non affectées (développement de l'apprentissage, DIEEC) ne permettent pas de couvrir l'intégralité de la hausse estimée des dépenses de fonctionnement et de personnel.

Concernant le solde budgétaire déficitaire des opérations pluriannuelles (- 34,87 M€), celui-ci provient de toutes les natures d'opérations pluriannuelles, à l'exception de la programmation des opérations en PPP puisque celles-ci génèrent un excédent de 1,55 M€ pour couvrir le remboursement du capital

emprunté à la BEI (cf. point 3.2). L'impact par nature d'opération est retracé dans le tableau ci-après, en synthèse des tableaux 10. Les recettes fléchées représentent 75% des recettes sur opérations pluriannuelles

SOLDE BUDGETAIRE (en M d'€) des OPERATIONS PLURIANNUELLES présentées dans les tableaux 10	RECETTES BI 2022	CP BI 2022	SB au BI 2022	Variation du SB BR 21- BI 22	Variation des RECETTES	Variation des CP
Enveloppe Recherche	40,370	46,277	-5,906	-5,659	-5,739	-0,080
Opérations Immobilières	22,129	36,303	-14,174	-12,125	13,628	25,753
Opérations Plan Campus	5,828	4,631	1,196	-1,005	-1,343	-0,338
Contrats de formation continue	1,546	1,747	-0,201	-0,294	-0,098	0,196
Contrats d'enseignement	12,066	24,120	-12,053	-22,284	-13,736	8,548
Programme pluriannuel d'investissement	3,434	7,167	-3,733	-2,788	-3,734	-0,947
<b>TOTAL Opérations pluriannuelles</b>	<b>85,374</b>	<b>120,244</b>	<b>-34,870</b>	<b>-44,153</b>	<b>-11,021</b>	<b>33,132</b>
<i>dont opérations pluriannuelles fléchées</i>	<i>63,642</i>	<i>82,607</i>	<i>-18,965</i>	<i>-33,592</i>	<i>-1,630</i>	<i>31,962</i>

La variation du solde budgétaire à la baisse résulte avant tout du solde budgétaire déficitaire sur les opérations immobilières hors Campus (-14,17 M€) ainsi que sur les contrats d'enseignement (-12,05 M€).

Concernant les projets immobiliers, le solde budgétaire déficitaire est essentiellement dû aux opérations financées en tout ou partie par l'établissement. Ainsi, pour le projet immobilier de DataCenter Mutualisé Lorrain (hors équipements informatiques), le solde budgétaire apparaît comme déficitaire de 5,54 M€ ; ceci résulte également des décalages de trésorerie, dans la mesure où l'essentiel de la recette du FEDER sera perçu l'an prochain, après justification des dépenses. La situation est la même pour le projet de rationalisation du site de l'IUT Nancy-Brabois avec la création de la plateforme CAB financée en partie par le FEDER. Les recettes FEDER sur l'opération seront perçues après justification, et au plus tôt en 2023, ce qui entraîne un solde budgétaire déficitaire sur cette opération de 1,11 M€ en 2022 (dont 0,83 M€ à l'autofinancement).

Enfin, les volets qui sont en majorité autofinancés par l'établissement contribuent logiquement à la dégradation du solde budgétaire de l'établissement, dans la mesure où ces projets sont financés majoritairement par prélèvement sur fonds de roulement. Ainsi, les opérations de Gros Entretien Renouvellement contribuent pour 2,41 M€ au solde budgétaire déficitaire, pour 2,05 M€ sur les opérations d'amélioration de l'efficacité énergétique, pour 1,02 M€ sur les travaux d'adaptation fonctionnelle, et enfin pour 0,98 M€ sur la mise en accessibilité. Il faut signaler ici que les travaux sur le Plan France Relance abondent le solde budgétaire de 0,6 M€ cette année, l'Etat versant des sommes à titre d'avance sur les dépenses à effectuer les six mois suivants. En revanche, le solde budgétaire de l'établissement sera impacté par les surcoûts sur les opérations du Plan de Relance en 2023, ainsi que du montant des avances versées les années précédentes. Ainsi, pour les opérations immobilières, il est proposé au Conseil d'Administration de les financer à partir du fonds de roulement de l'établissement pour près de 12 M€.

**Concernant les contrats d'enseignement, le solde budgétaire déficitaire de 12,05 M€** provient du fait que des projets ont fait l'objet d'importantes avances de la part des financeurs en 2021 pour réaliser des dépenses en 2022. Ainsi, les projets Pacte Compétences de la Région ont fait l'objet d'un versement de 50% de la subvention attendue dès 2021, alors que dans le même temps très peu de dépenses ont été effectuées sur cet exercice. En revanche, aucune recette n'est attendue sur ces projets en 2022, alors que de nombreuses dépenses vont être effectuées, se traduisant par un solde budgétaire déficitaire de 1,9 M€. Il en est de même des projets ERASMUS Mundus DENSYS et GENIAL, pour lesquels le versement de 50 % de la subvention est prévu en 2021. Ces projets présentent un solde budgétaire déficitaire de 1,7 M€ en 2022. Le projet PLEIADES présente également un solde budgétaire déficitaire estimé à 1,37 M€ sur cet exercice. Enfin, une partie importante du déficit provient du cofinancement apporté par les composantes sur les projets en partie subventionnés, ce cofinancement étant financé par des ressources propres globalisées, suivies dans le budget de fonctionnement courant.

**Concernant les projets relevant de l'enveloppe « Recherche », il existe un volume de crédits de paiement prévus sur 2022 de 5,91 M€ supérieur aux recettes qu'il est prévu d'encaisser.** Ce solde budgétaire déficitaire agrège en réalité des réalités très différentes de décalage de trésorerie. En effet, l'I-SITE LUE et les LABEX associés présentent à eux seuls un solde budgétaire déficitaire de 7,30 M€ sur l'exercice. Au 31 décembre 2021, l'Université de Lorraine était en avance de trésorerie sur ce projet de 12,9 M€ : il est donc normal que la situation s'inverse en fin de projet. A contrario, les opérations issues du CPER 2015-2020 présentent un solde budgétaire positif en 2022, dans la mesure où l'essentiel des soldes des subventions de ces projets vont être perçus cette année, alors que peu de dépenses sont encore prévues. Ceci explique que ces projets présentent un solde budgétaire excédentaire de 2,7 M€. De la même manière, les autres projets de recherche subventionnés présentent un solde budgétaire positif de 2,2 M€, traduisant le fait que l'on attend des versements importants en 2022, notamment pour des projets FEDER qui arrivent à leur terme, comme le projet SONOMA de l'IJL, pour lequel 1 M€ est attendu. A l'inverse, les projets financés entièrement par l'établissement dégradent évidemment le solde budgétaire pour le montant des CP prévus, soit 1,8 M€.

**Concernant le programme pluriannuel d'investissement hors immobilier,** le solde budgétaire déficitaire de 3,73 M€ correspond essentiellement aux projets financés par prélèvement sur fonds de roulement, dont 1,64 M€ sur les projets des collègiums, 0,72 M€ sur le plan de sûreté, et 0,53 M€ sur les équipements du DCML, dans la mesure où la recette du FEDER ne finance que 60% de ces équipements.

En définitive, si le solde budgétaire déficitaire des opérations pluriannuelles est la conséquence d'avance de trésorerie sur certains projets (LUE, PACTE), celui-ci est également dû, et pour une partie non négligeable, à l'apport de l'établissement sur ces opérations, apport qui est quant à lui financé, pour partie, par les excédents du budget de fonctionnement courant. L'excédent de 9,38 M€ sur le fonctionnement courant de l'établissement doit donc être apprécié à la lumière de ces éléments. **Pour les opérations pluriannuelles, le décalage de trésorerie entre les recettes et les dépenses, hors autofinancement de l'établissement, est estimé à -13,6 M€ en 2022. L'autofinancement prévu sur ces opérations est de 21,3 M€. Ce montant est bien supérieur aux 9,4 M€ d'excédent sur le fonctionnement courant de l'établissement et traduit le fait que l'établissement puise dans sa trésorerie, via son fonds de roulement, pour financer ces projets.** On trouve dans cet autofinancement les opérations pluriannuelles immobilières financées de manière récurrente par l'établissement (GER, adaptation fonctionnelle, efficacité énergétique, mise en accessibilité) pour 6,5 M€, l'autofinancement sollicité pour la construction du DCML pour 2 M€ en 2022, les opérations immobilières concernant l'IUT Nancy-Brabois (Plateforme CAB et projet FERMALIM) pour 1,4 M€, et les opérations relevant de la politique d'investissement de l'établissement pour 4 M€ (1,4 M€ pour la recherche, 1,7 M€ pour la formation, 0,7 M€ pour le plan de sûreté et 0,2 M€ pour Lothaire), pour un total de 13,9 M€.

### 3. L'équilibre financier

Le tableau d'équilibre financier (cf. tableau 4) présente l'équilibre financier qui permet de déterminer la variation prévisionnelle de trésorerie sur l'exercice. **La variation de trésorerie résulte, d'une part, du solde budgétaire découlant des autorisations budgétaires et, d'autre part, des opérations de trésorerie qui ne sont pas des opérations budgétaires** mais qui affectent la trésorerie. En effet, les opérations budgétaires ne sont pas les seules à affecter la caisse de l'établissement, et **le solde budgétaire représente un solde intermédiaire de trésorerie**. Cet état permet d'appréhender l'ensemble des enjeux de financement.

#### 3.1. Solde budgétaire

- **Solde budgétaire présenté en déficit de 25,5 M€.**
- **Déficit dû aux opérations pluriannuelles (cf. tableaux 9 et 10) pour 34,9 M€ correspondant :**
  - **pour 40%, au décalage de trésorerie attendue sur les projets financés : dépenses supérieures aux recettes pour 13,6 M€ ;**
  - **pour 60%, à l'autofinancement apporté par l'établissement et ses composantes sur ces projets pour 21,3 M€.**

Le solde budgétaire est fortement impacté par les opérations pluriannuelles. En effet, 2022 sera impacté par la sortie de trésorerie des projets qui sont en avance de trésorerie (I-SITE LUE, Pacte Compétences...) mais aussi par les financements attendus de l'établissement pour les projets partiellement subventionnés. Enfin, 2022 sera également impacté par les projets autofinancés par l'établissement (projets d'investissement pilotés par les pôles et collègiuims, programme pluriannuel d'investissement immobilier). Ce solde est minoré du fait de l'excédent constaté sur le fonctionnement courant de l'établissement, venant pour partie cofinancer les opérations pluriannuelles.

#### 3.2. Emprunt

Pour les deux PPP « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé », le Conseil d'Administration de l'université a autorisé le Président le 20 septembre 2016 à contracter un emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour financer par anticipation une partie de la redevance d'investissement due aux partenaires. Deux tirages ont été effectués en 2017 et 2018 pour un montant total de 44 M€ : 27,43 M€ sur l'opération « MIM-LEM3 » et 16,57 M€ sur l'opération « Biologie-Santé ». Ce capital emprunté auprès de la BEI est remboursé trimestriellement par l'Université de Lorraine. La redevance résiduelle d'investissement, qui correspond aux sommes dues aux partenaires pour l'investissement et n'est pas couverte par l'emprunt (34,47 M€ sur « Biologie-Santé », 6,52 M€ sur « MIM-LEM3 »), est également payée trimestriellement à ces derniers par l'université.

Pour pouvoir financer l'investissement, à savoir le remboursement du capital à la BEI et le paiement de la redevance résiduelle d'investissement, l'Etat verse chaque année à l'Université de Lorraine une dotation spécifique prise en charge sur des crédits du titre 7 relatifs aux dépenses d'opérations financières.

Cette dotation constitue une recette budgétaire pour l'université ; elle est retracée dans les opérations pluriannuelles « Biologie-Santé » et « MIM-LEM3 ». La dotation de l'Etat correspondant au financement de l'investissement sur « MIM-LEM3 » s'élève à 1,14 M€, et à 1,76 M€ sur « Biologie-Santé ».

Si le remboursement de la redevance résiduelle d'investissement aux partenaires est une dépense budgétaire au sens de la GBCP, tel n'est pas le cas du remboursement du capital emprunté à la BEI. En effet, le remboursement de l'emprunt à la BEI est une opération non budgétaire au sens de la GBCP, qui est retracée dans le tableau 4 d'équilibre financier, dans la partie besoins, à la ligne remboursement d'emprunt. A titre d'information, il est à noter que le remboursement des intérêts est bien une dépense budgétaire de fonctionnement, couverte par l'Etat par une dotation spécifique dans le cadre de la SCSP.

**Par conséquent, une recette budgétaire de l'Etat vient couvrir une dépense non budgétaire de l'université, ce qui impacte positivement le solde budgétaire de l'université pour la part de la dotation d'investissement de l'Etat venant financer le remboursement en capital à la BEI en 2022, soit 1,55 M€ (0,97 M€ sur « MIM-LEM3 » et 0,58 M€ sur « Biologie-Santé »).**

### 3.3. Opérations au nom et pour le compte de tiers

Ces opérations sont détaillées dans le tableau 5 des opérations pour le compte de tiers. Elles sont traitées en comptabilité générale en décaissement/encaissement uniquement en compte de tiers, l'organisme ne disposant d'aucune marge de manœuvre décisionnelle. **Elles sont de natures différentes :**

- **La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :** la prévision en décaissements s'élève à 8,69 M€ au budget initial 2022, tandis que les prévisions d'encaissement se limitent à 7,29 M€. Ceci est dû à un décalage entre la réalisation des dépenses pour lesquelles la TVA est déductible, et l'encaissement du crédit de TVA de l'Etat. Ce décalage est dû au fait que l'exercice 2022 fera l'objet de dépenses plus importantes qu'en 2021 (Plan de Relance, CPER, LUE pérennisé...), et que de nombreuses dépenses offrant droit à déductibilité de la TVA sont réalisées au cours du dernier trimestre 2022, pour lesquelles le crédit de TVA sera versé par l'Etat en 2023, du fait du décalage inhérent entre le moment de la déclaration et la perception. **Ainsi, il est attendu que les opérations de TVA génèrent un prélèvement sur la trésorerie de 1,40 M€ en 2022 ;**
- **Les projets pour lesquels l'université est coordinatrice, et pour lesquels elle perçoit ou a perçu des fonds des financeurs, afin de les reverser à ses partenaires.** Cela représente des **décaissements de 3,55 M€ pour des encaissements de 2,11 M€, soit un prélèvement sur la trésorerie de 1,44 M€.** Ceci s'explique notamment par les versements sur le projet PLEIADES au consortium ESUPP (0,27 M€), et sur les projets ERASMUS MUNDUS où les versements sont réalisés auprès des universités partenaires (0,87 M€), alors que les encaissements de l'Europe ont été perçus en 2021 ;
- **Les bourses de mobilité internationale versées par le Ministère.** Les encaissements sont prévus à hauteur de 1,21 M€ contre 1,11 M€ de décaissements, ce qui a un impact de + 0,11 M€ sur la trésorerie de l'établissement. Ceci résulte en effet d'un décalage entre la perception des fonds et leur reversement ;
- **Le reversement à la Fondation de Coopération Scientifique « ID+ Lorraine » de la trésorerie, estimée de la Fondation NIT au 31 décembre 2021, pour 0,70 M€,** à laquelle elle succède. Ce reversement sera réalisé une fois les comptes financiers de l'exercice 2021 approuvés par le Conseil d'Administration de l'université du 15 mars 2022.

**Au niveau de la trésorerie, les opérations pour compte de tiers ont un impact négatif de 3,42 M€.**



### 3.4. Variation de la trésorerie

Au 31 décembre 2022, la variation de la trésorerie est attendue en diminution de 30,46 M€. Cette variation résulte des éléments suivants :

Solde budgétaire :	- 25,49 M€
Remboursement d'emprunt :	- 1,55 M€
Opérations pour compte de tiers :	-3,42 M€

Au vu de la variation de trésorerie prévue au budget rectificatif 2021 et au budget initial 2022, la trésorerie est évaluée à 85,09 M€ en fin d'exercice. La trésorerie se décompose en trésorerie fléchée et en trésorerie non fléchée issues du solde budgétaire, auxquelles s'ajoutent l'emprunt et les opérations pour compte de tiers. La diminution de la trésorerie provient d'une diminution attendue sur la trésorerie fléchée de 16,58 M€, et d'une diminution sur la trésorerie non fléchée de 13,88 M€, comme détaillé dans le tableau ci-après

Trésorerie	Budget Rectificatif 2021			Budget Initial 2022		
	Trésorerie Fléchée	Trésorerie Non Fléchée	TOTAL	Trésorerie Fléchée	Trésorerie Non Fléchée	TOTAL
Solde budgétaire <sup>(1)</sup>	16,040	4,710	20,750	-15,027	-10,462	-25,490
Emprunt <sup>(2)</sup>	-1,524	-	-1,524	-1,548	-	-1,548
Opérations pour compte de tiers	-	0,275	0,275	-	-3,421	-3,421
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>14,516</b>	<b>4,985</b>	<b>19,501</b>	<b>-16,576</b>	<b>-13,883</b>	<b>-30,458</b>

<sup>(1)</sup> : Le solde budgétaire des opérations fléchées est corrigé du montant de l'autofinancement de l'établissement attendu sur ces opérations (cf. Tableau 8).

<sup>(2)</sup> : L'emprunt est indiqué dans la trésorerie fléchée dans la mesure où il est financé par une recette fléchée (cf. point 3.2).

#### 3.4.1. Trésorerie fléchée

Dans le cadre du budget rectificatif 2021, le solde prévisionnel de la trésorerie fléchée a été estimé à 19,35 M€ au 31 décembre 2021. Au budget initial 2022, il est attendu un prélèvement sur la trésorerie fléchée de 16,58 M€ sur 2022, une fois les opérations du PPP et l'autofinancement retraités, conduisant à un solde de trésorerie fléchée de 2,78 M€.

La variation de la trésorerie fléchée décrite ci-après est donc constituée du solde budgétaire des opérations fléchées (-18,97 M€), de l'autofinancement apporté par l'établissement sur ces mêmes opérations (+3,94 M€) et de la déduction du montant du remboursement du capital de l'emprunt (-1,55 M€), qui est financé par une recette budgétaire réalisée dans le cadre d'une opération fléchée venant financer une dépense dite non budgétaire.

**a. Le solde budgétaire des opérations fléchées (-18,97 M€)**

La trésorerie fléchée fait l'objet d'un tableau de suivi spécifique (cf. tableau 8). La variation de la trésorerie fléchée est la différence entre les recettes encaissées sur des projets considérés comme fléchés (projets bénéficiant de recettes affectées à un projet, pour plus de 0,1 M€, pour lesquels il existe un risque de reversement au financeur en cas de non-exécution des dépenses), et les dépenses sur ces mêmes projets. Cette variation négative est ainsi la traduction de décaissements prévisionnels en 2022 (82,61 M€) supérieurs aux encaissements attendus la même année (63,64 M€), sur les opérations bénéficiant de recettes fléchées.

La variation de la trésorerie fléchée est d'abord due aux variations sur les opérations fléchées suivies en dehors de l'enveloppe recherche, et hors immobilier pour 9,82 M€. Les opérations fléchées suivies sur l'enveloppe recherche présentent un prélèvement sur trésorerie fléchée de 6,12 M€ et les opérations fléchées en immobilier un prélèvement de 3,01 M€.

Cette variation sur les autres opérations pluriannuelles est la conséquence de ce qui a été expliqué au niveau du solde budgétaire, à savoir que de nombreux projets ont fait l'objet d'importantes avances en 2021 pour réaliser des dépenses en 2022 (MUNDUS, PACTE), alors que pour d'autres, les dépenses sont plus importantes que les recettes déjà encaissées (PLEIADES). Ceci n'est donc, pour ces projets, que la traduction de décalage de trésorerie. Cependant, il ne faut pas négliger l'impact de l'autofinancement sur ces projets fléchés, autofinancement provenant des ressources propres globalisées, et qui doivent être retraités dans l'analyse.

Sur les opérations immobilières, l'impact négatif de 3,01 M€ sur la trésorerie fléchée est dû à l'excédent de financement du PPP pour 1,55 M€, ainsi que du décalage de trésorerie sur l'opération DCML, qui impacte négativement la trésorerie fléchée pour 5,54 M€, dont plus de 2 M€ correspondent à de l'autofinancement de l'université sur l'opération en 2022.

Sur les opérations de l'enveloppe recherche, la variation négative de 5,91 M€ de la trésorerie fléchée correspond quasiment exclusivement à des décalages de trésorerie. Ce prélèvement sur la trésorerie fléchée agrège un prélèvement dû à l'I-SITE LUE sur lequel l'université est en avance de trésorerie (prélèvement de 7,30 M€ attendu) alors que pour d'autres projets, comme les projets CPER 2015-2020, l'université attend des versements qui vont lui permettre de reconstituer sa trésorerie fléchée, l'établissement ayant effectué des dépenses avant de percevoir les recettes, après justification de ces projets aux financeurs.

Néanmoins, comme cela a été expliqué, il est nécessaire de compléter cette variation de la trésorerie fléchée sur l'exercice afin de prendre en compte deux éléments qui l'impactent directement : le traitement de l'autofinancement sur les opérations pluriannuelles dites fléchées (b), et le financement d'opérations de trésorerie (dépenses non budgétaires) par des recettes fléchées (b). Ces éléments sont repris en bas du tableau 8 des opérations liées aux recettes fléchées et viennent corriger le niveau de la trésorerie fléchée indiqué au début de chaque exercice.

**b. L'autofinancement des opérations fléchées (+3,94 M€)**

Concernant l'autofinancement, il s'agit du cofinancement d'une partie d'un projet financé, soit par des recettes globalisées de l'exercice, soit par prélèvement direct sur la trésorerie de l'établissement via la mobilisation du fonds de roulement. C'est fréquemment le cas lorsqu'un financeur annonce ne pas prendre en charge intégralement les dépenses de projet, une part des dépenses restant alors à la charge de l'université. Celle-ci doit donc apporter des moyens lui permettant de prendre en charge les dépenses qui entrent dans l'assiette des coûts éligibles du projet, sans être couvertes par le financeur. De ce fait, des

dépenses considérées comme fléchées (car étant imputées sur un projet dit fléché) ne sont pas compensées par des recettes fléchées (mais par des ressources globalisées). Cela génère un décalage entre le montant des dépenses et des recettes, qui, en l'absence de retraitement comptable, peut entraîner à terme un déficit structurel de la trésorerie fléchée. Ce retraitement est donc effectué sur la ligne (d) du tableau 8 « Autofinancement des opérations fléchées ».

**Au budget initial 2022, l'impact de l'autofinancement apporté sur les opérations en cours est de 3,94 M€.** Cet autofinancement est attendu en impact direct sur la trésorerie 2022. Cet autofinancement programmé sur les recettes fléchées concerne essentiellement l'opération de création d'un DataCenter, autofinancement qui s'élèvera en 2022 à 2,01 M€ sur les travaux, et à 0,56 M€ sur les équipements. Ces sommes viennent donc en déduction du prélèvement sur la trésorerie fléché, l'impact négatif des dépenses sur le solde budgétaire ne résultant pas d'un décalage de trésorerie, mais de l'apport de l'établissement.

#### **c. Le financement des opérations de trésorerie par des recettes fléchées (1,55 M€)**

Les remboursements du capital de l'emprunt des opérations en Partenariat Public-Privé de Plan Campus sont des opérations non budgétaires qui impactent directement la trésorerie. Ceux-ci sont couverts par la recette apportée par l'Etat, qui est une recette budgétaire comptabilisée en tant que recette fléchée (cf. point 3.2). **En conséquence, le montant du remboursement du capital de l'emprunt (1,55 M€ en 2022) doit être déduit du solde de la trésorerie fléchée en fin d'exercice.**

**Le montant de la trésorerie fléchée est attendu en excédent de 2,8 M€, en baisse de 16,6 M€. Ce solde indique que l'établissement est, de manière globale, en avance de trésorerie sur les projets fléchés, bien que celle-ci diminue fortement au budget initial 2022, comme cela est usuellement le cas en début d'exercice. Les nouveaux projets fléchés notifiés en 2022, qui pourront faire l'objet de perception d'avances, viendront alimenter la trésorerie fléchée, comme cela est observé habituellement au moment du budget rectificatif.**

#### **3.4.2. Trésorerie non fléchée**

**Au budget initial 2022, la trésorerie non fléchée est attendue en forte baisse de -13,88 M€. Ce prélèvement sur la trésorerie est dû :**

- **Au solde budgétaire déficitaire de 10,46 M€, hors opérations pluriannuelles sur recettes fléchées, issu :**
  - o du solde budgétaire déficitaire de - 6,52 M€, résultant du solde budgétaire déficitaire de - 15,91 M€ des opérations pluriannuelles, qui ne sont pas suivies sur recettes fléchées, et du solde budgétaire excédentaire de + 9,38 M€ du fonctionnement courant ;
  - o de l'autofinancement apporté par l'établissement sur les opérations relevant de la trésorerie fléchée pour 3,94 M€.
- **Au solde négatif sur les opérations pour compte de tiers pour - 3,42 M€ (cf. point 3.3).**

**Au budget initial 2022, le montant final de la trésorerie est évalué à 85,1 M€, dont 2,8 M€ de trésorerie fléchée.**

#### 4. La soutenabilité du budget

En GBCP, la soutenabilité d'un budget s'apprécie au regard de la capacité d'un organisme à présenter une programmation budgétaire qui s'assure de la pérennité de son activité à moyen terme et à court terme, de la faisabilité des opérations engagées. Le tableau de synthèse budgétaire et comptable présenté dans le document budgétaire a pour objet de rassembler tous les agrégats significatifs de comptabilité budgétaire et de comptabilité générale issus des autres tableaux. Ainsi, la lecture de ce tableau se fait dans un ordre chronologique et permet d'identifier les montants liés aux niveaux acquis ou à atteindre (niveaux d'entrée/sortie de restes à payer, de fonds de roulement, de trésorerie...), qui sont dissociés des montants liés aux flux de l'année (résultat, CAF, variation du fonds de roulement, solde budgétaire...). Concernant les flux de l'année, le tableau recense les éléments issus de la comptabilité budgétaire (autorisations d'engagement et restes à payer) en amont du bilan, puis ceux du haut de bilan (compte de résultat, capacité d'autofinancement et variation du fonds de roulement) pour descendre vers le bas de bilan (solde budgétaire et variation de trésorerie), tout en s'attardant sur le milieu du bilan (le besoin en fonds de roulement). Ce tableau, en expliquant les écarts entre la variation du fonds de roulement et le solde budgétaire, permet notamment d'analyser la formation du besoin en fonds de roulement liée aux opérations budgétaires.

**Un budget est soutenable dès lors qu'il ne met pas en danger la situation financière de l'université.** Les tableaux des opérations fléchées (cf. tableau 8) et des autres opérations pluriannuelles (cf. tableaux 9 et 10) donnent un éclairage supplémentaire et une analyse qui s'étend au-delà du seul exercice budgétaire. Afin de donner une vision plus complète de la situation de l'établissement, les principaux indicateurs sont retracés ci-après, avec leur évolution dans le temps.

Exercices (en M€ au 31/12)	2016	2017	2018	2019	2020	2021 BR	2022 Budget initial	Variation BI22 / BR21
<b>Résultat consolidé</b>	3,796	6,792	4,727	2,296	12,939	4,004	-0,591	-4,595
<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	14,327	16,488	16,091	12,864	28,043	19,710	12,768	-6,943
<b>Fonds de roulement (FR)</b>	54,057	103,992	153,417	158,773	165,109	159,637	138,133	-21,503
<b>Besoin en fonds de roulement (BFR)</b>	-28,025	25,495	63,917	72,447	69,064	44,091	53,046	8,955
<b>Trésorerie</b>	<b>82,082</b>	<b>78,498</b>	<b>89,5</b>	<b>86,326</b>	<b>96,045</b>	<b>115,546</b>	<b>85,088</b>	<b>-30,458</b>

Ces indicateurs financiers sont repris dans le tableau 6, qui retrace la situation patrimoniale de l'établissement. Dans ce tableau, le compte de résultat, la capacité d'autofinancement et l'état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale sont établis conformément au principe de constatation des droits et obligations régissant la comptabilité générale. Ainsi, ils présentent les conséquences sur le résultat et la situation patrimoniale de l'organisme des opérations associées aux autorisations budgétaires en AE et CP ainsi qu'aux recettes, au même niveau de détail ou de regroupement que la présentation des dépenses et des recettes du tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, ils apportent une vision complémentaire au tableau des autorisations et du solde budgétaire quant à la situation de l'Université de Lorraine.

#### 4.1. Le résultat prévisionnel

Le compte de résultat présenté dans le Tableau 6 permet de déterminer le **résultat prévisionnel de l'exercice 2022**. Celui-ci est estimé en déficit de **0,59 M€**, en diminution 4,60 M€ par rapport au budget rectificatif 2021.

Le résultat attendu correspond aux modifications décrites précédemment concernant les crédits de paiement et les recettes (cf. partie 2), ainsi que les modifications apportées sur la prévision des charges et produits calculés, notamment des éléments constitutifs de la capacité d'autofinancement (CAF).

**Les charges de fonctionnement (y compris les dépenses de personnel) sont estimées à 658,94 M€, alors que les produits sont de 658,35 M€.**

**a) Les charges de fonctionnement (658,94 M€) proviennent pour :**

- **504,80 M€ de charges de personnel. Celles-ci sont inférieures de 7,00 M€ aux CP budgétés afin de tenir compte :**
  - o des dépenses liées aux subrogations et trop-perçus de paie, estimées à 0,8 M€ pour 2022, et qui doivent être déduites ;
  - o des impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (contribution « versement transport » et contribution au fonds national d'aide au logement - FNAL), estimés à 6,20 M€, et qui relèvent des dépenses de fonctionnement dans la nomenclature comptable. Le montant des charges de fonctionnement est augmenté du même montant.
- **112,98 M€ de charges de fonctionnement (hors éléments constitutifs de la CAF), prévues de manière similaire aux CP de fonctionnement** auxquels ont été ajoutés les impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations, ainsi que des charges de gestion provenant de l'annulation de titres de recettes des exercices antérieurs à hauteur de 1 M€. Pour ces dernières, ce montant correspond aux charges de gestion comptabilisées au titre de l'annulation de recettes pour lesquelles l'encaissement n'avait pas été constaté. Le comptable enregistre les opérations d'annulation de recettes lorsque cette annulation intervient après la clôture de l'exercice concerné, que la recette ait été encaissée ou non ;
- **41,15 M€ de charges calculées et constitutives de la CAF, qui sont sans impact sur la trésorerie. Il s'agit notamment des :**
  - o dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles (40,05 M€). Ces dotations sont en augmentation de +1 M€ par rapport au budget rectificatif de 2021 compte-tenu, notamment, de l'augmentation des opérations immobilières en cours de réalisation ;
  - o dotations pour dépréciation sur actif circulant (0,8 M€). Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement d'une créance devient improbable. Celle-ci doit être comptabilisée lors de retards de paiement importants de la part de notre client, en cas de dégradation de la situation financière de notre débiteur ou lorsque le bien-fondé de la créance est remis en cause. Ce poste est en forte diminution par rapport au budget rectificatif 2021 (-1,8 M€), le budget rectificatif 2021 ayant été, par son montant, exceptionnel dans la mesure où de nombreuses créances en attente de paiement sont passées en phase contentieuse en 2021, du fait du rattrapage du retard pris pendant la crise sanitaire, où de nombreuses poursuites avaient été suspendues ;
  - o Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement pour 0,3 M€.

**A noter que par rapport au budget rectificatif 2021, les charges (hors Fondation) sont attendues en augmentation de 29,19 M€ (+ 4,6%), dont :**

- **11,99 M€ pour les dépenses de personnels** ; ceci comprend les augmentations sur les dépenses de masse salariale exposées au point 2.2.2, une fois ôtées les variations des charges à payer entre deux exercices attendues du fait de la baisse attendue des comptes épargne temps et des heures complémentaires.
- **18,76 M€ pour les charges de fonctionnement (hors éléments constitutifs de la CAF) (112,98 M€ en 2022, contre 94,22 M€ en 2021). Celles-ci varient de manière similaire au CP de fonctionnement (+17,51 M€).** L'écart entre les deux augmentations provient du fait que le montant des charges de fonctionnement de 2021 avait été corrigé au budget rectificatif de la surestimation des CP de fonctionnement estimée par l'établissement. Le même exercice n'a pas été réalisé au budget initial de 2022, ce qui explique cette plus forte variation.
- **Une baisse de 1,56 M€ pour les charges calculées issues de la CAF**, ce qui est la traduction d'une augmentation de la dotation pour les amortissements de 1 M€, de l'inscription d'une provision de 0,3 M€ pour risque et de la baisse de la dotation pour dépréciation des actifs circulants (-1,8 M€), et également de la baisse de 1,07 M€ sur la dotation pour dépréciation des actifs financiers qui ne fait l'objet d'aucune prévision en 2022, contrairement à l'exercice précédent où celle-ci était budgétée en raison de la recapitalisation de la SATT SAYENS.

A l'exception des charges calculées, cette forte hausse provient de l'augmentation attendue de la consommation de CP et des explications apportées dans la deuxième partie de cette note, notamment sur les dépenses de fonctionnement et de personnel.

**b) Les produits de fonctionnement (658,35 M€) proviennent pour :**

- 501,52 M€ de la SCSP, qui intègrent les dotations attendues au titre des frais financiers et de fonctionnement des PPP (cf. point 2.1.1) ;
- 3,71 M€ au titre des recettes fiscales de la CVEC ;
- 60,53 M€ de subventions de fonctionnement (dont 13,83 M€ de subventions annuelles de fonctionnement, qui intègrent 9,33 M€ au titre des intérêts perçus sur la dotation non consommable LUE) ;
- 64,89 M€ d'autres produits encaissables ;
- 0,10 M€ de produits de cessions d'actifs ;
- 27,70 M€ de produits calculés, qui sont sans impact sur la trésorerie. Il s'agit notamment :
  - o de la quote-part reprise au résultat des financements rattachés à ces actifs pour 26,70 M€. Cette quote-part est la contrepartie en produit des amortissements comptabilisés pour les biens ayant été financés par un tiers sous forme de subvention principalement ;
  - o des reprises sur dépréciations des actifs circulants, pour 1 M€. La reprise est comptabilisée lorsque la perte de la créance, pour laquelle une dépréciation avait été passée, est devenue effective.

**A noter que par rapport au budget rectificatif 2021, les produits (hors Fondation) sont attendus en augmentation de 24,62 M€ (+ 3,9%), dont :**

- **17,33 M€ dus à la comptabilisation des subventions de fonctionnement.** Ces subventions sont en forte hausse de 17,33 M€ par rapport au budget rectificatif 2021, dont 9,33 M€ des intérêts de la dotation non consommable de l'I-SITE LUE. En effet, comme expliqué au budget rectificatif 2021, il existe au jour de l'élaboration du budget initial de 2022 une incertitude quant à la comptabilisation des intérêts de cette dotation. Dans une optique de prudence, l'établissement a fait le choix, aux budgets rectificatif 2021 et initial 2022, de considérer qu'il s'agissait d'une subvention avec condition d'octroi, ce qui impose de constater des produits à hauteur des charges correspondantes. En 2021, aucun produit provenant des intérêts n'a été comptabilisé, en l'absence de rattachement possible à des dépenses. Il est en revanche prévu en 2022 de réaliser des dépenses à hauteur des encaissements de l'année, ce qui permet de rattacher l'entièreté des encaissements à des produits de l'exercice. Les autres sources des augmentations proviennent de la hausse des subventions à comptabiliser au titre des financements accordés avec condition d'octroi et suivies en opérations pluriannuelles. On trouve dans cette catégorie toutes les subventions, qu'elles soient versées par la Commission européenne, les collectivités territoriales, les ministères et les agences de l'Etat (ANR) ou tout autre acteur économique (fondations, GIE, BPI, CDC, ...). Dans le cas où l'attribution de la subvention est conditionnée par la réalisation effective des dépenses, l'octroi du droit correspond à l'exécution des dépenses effectivement financées. La comptabilisation des subventions se fait alors à hauteur de la part financée des dépenses éligibles constatées au cours de l'exercice. **Cette hausse des subventions à comptabiliser est la conséquence directe de l'augmentation des dépenses de fonctionnement et de personnels attendue sur les opérations pluriannuelles bénéficiant d'un financement affecté (cf. points 2.2 et 2.6) ;**
- **4,38 M€ au titre de la SCSP** (cf. point 2.1.1), cette hausse étant minorée du fait de l'absence dans la pré-notification 2022 de certaines actions spécifiques (aides aux étudiants handicapés, par exemple) ;
- **1,43 M€ pour les produits de fonctionnement encaissables.** Ces produits sont en augmentation de 1,43 M€ par rapport au budget rectificatif de 2021. On ne constate pas la même baisse que celle constatée en comptabilité budgétaire, dans la mesure où cette dernière était impactée négativement par la baisse des financements de l'ARS pour les Maîtres de Stage des Universités, baisse qui ne se retrouve pas en comptabilité générale car les produits sont rattachés aux charges de l'exercice, quant à elles stables. L'augmentation des produits encaissables provient de recettes plus élevées sur l'apprentissage et la formation continue (+4,3 M€, dont 2,6 M€ sur l'apprentissage) dont l'impact positif est réduit par des baisses sur les contrats de valorisation (-1 M€), les dons (-0,82 M€) ou les autres recettes (-1,14 M€) ;
- **1,53 M€ pour les produits calculés issus de la CAF**, ce qui provient de la hausse de la quote-part de reprise des financements rattachés à des actifs pour 1,13 M€, qui sont en augmentation tout comme les amortissements. Le reste de la hausse provient de la dépréciation sur actifs circulants pour 0,40 M€.

En synthèse, la hausse des recettes de fonctionnement (produits) provient principalement de l'augmentation des subventions à comptabiliser, qu'il s'agisse de LUE ou d'opérations pluriannuelles, et dans une moindre mesure de la SCSP. La variation des subventions est la résultante de l'évolution des charges de fonctionnement et de personnels sur les opérations pluriannuelles bénéficiant d'un financement fléché par son attributaire. Ainsi, une part conséquente de l'augmentation des charges du budget initial sera couverte par une augmentation des subventions comptabilisées sur l'exercice 2022.

**Le résultat du budget principal est en baisse de 4,59 M€** par rapport au budget rectificatif 2021 du fait de l'augmentation plus importante des charges par rapport aux produits. Cette variation est la conséquence directe de l'absence de financement permettant de couvrir la hausse des dépenses de personnels et

notamment la masse salariale des personnels titulaires et contractuels (effet GVT), ainsi que d'une augmentation des charges de fonctionnement sur 2022, malgré les mesures d'économies réalisées (campagne d'emplois et heures complémentaires). Il faut rappeler que l'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire, et par des non-dépenses (essentiellement liées aux missions et réceptions) dont ne bénéficiera plus l'établissement en 2022.

**L'établissement prévoit un résultat déficitaire de 0,6 M€ en 2022, résultant d'un accroissement de ses charges non compensé par la hausse de ses ressources. Les produits sont espérés à hauteur de 658,3 M€ et les charges évaluées à 658,9 M€, respectivement en hausse de 24,6 M€ et 29,2 M€ par rapport à 2021**

**Ce résultat déficitaire traduit les difficultés de l'établissement à garantir la couverture de l'ensemble de ses charges de fonctionnement, et notamment de personnel (qui augmentent de manière mécanique) par les ressources collectées, alors même que celles-ci sont en augmentation. Ceci résulte du fait qu'il a été fait le choix, dans le modèle économique, que les augmentations de produits (DIEEC, apprentissage) donnent lieu pour l'essentiel à des redistributions en interne pour accompagner les besoins supplémentaires des formations ou des prestations d'accueil des étudiants.**

#### **4.2. La capacité d'autofinancement**

La capacité d'autofinancement (CAF) traduit la capacité de l'établissement à financer ses besoins pérennes en investissement. Elle est portée en ressources du tableau de financement prévisionnel, matérialisant son caractère durable et permettant ainsi le financement des investissements et le remboursement des dettes financières (emprunt, par exemple). **Les données du budget initial 2022, décrites précédemment, ont un impact direct sur la CAF de l'établissement puisque celle-ci est estimée à 12,77 M€, en baisse de 6,94 M€ par rapport au budget rectificatif 2021 (19,71 M€), traduisant une diminution de 35%. Il faut signaler que la sortie de Fondation NIT des comptes de l'établissement a un impact positif sur la diminution de la CAF de 0,73 M€. A périmètre égal, la CAF serait en diminution de 7,68 M€, soit une diminution de 38%.**

**La dégradation de la CAF de l'établissement (hors Fondation) pour 7,68 M€ provient en premier lieu de la dégradation du résultat de l'établissement pour 4,59 M€, et en second lieu de la diminution des charges calculées (-1,56 M€) et de l'augmentation des produits calculés (+1,13 M€). Elle a pour conséquence, pour l'établissement, de réduire sa capacité de financement de ses investissements.**

**Le ratio « taux d'autofinancement » rapportant la CAF aux produits encaissables est de 2%. Cela traduit notre capacité à dégager des ressources pendant l'exercice, qui nous permettent ainsi d'assurer le financement d'une partie de l'investissement de l'année. A noter que le seuil de vigilance de ce ratio est fixé entre 0,5% et 1%, le seuil d'alerte étant situé sous les 0,5%.**



### 4.3. Le tableau de financement et la variation du fonds de roulement

A titre liminaire, il faut tout d'abord indiquer que les comptes de la Fondation NIT ne font plus partie des comptes de l'établissement au budget initial 2022, en vue de transférer la trésorerie à la Fondation de coopération scientifique « ID+ Lorraine » en 2022, qui reprend les droits et obligations de la Fondation NIT. Par conséquent, les chiffres du budget rectificatif 2021 devront être analysés une fois corrigés des impacts de ce transfert. Si cela n'a pas d'impact sur le niveau initial de trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le reversement ne devant avoir lieu qu'au printemps, cela vient diminuer le niveau du fonds de roulement de l'établissement de 2,01 M€ et diminuer également le besoin en fonds de roulement de 1,31 M€. La part de trésorerie à reverser à la Fondation au printemps est estimée à 0,7 M€.

#### 4.3.1. Le tableau de financement

L'état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés, qui est également appelé tableau de financement, est présenté dans la 2<sup>ème</sup> partie du tableau 6.

**Les emplois inscrits au tableau de financement (64,84 M€)** traduisent notamment les conséquences prévisionnelles, en comptabilité générale, des opérations de dépenses prévues dans l'enveloppe d'investissement à hauteur de 61,71 M€. Ils concordent avec les 63,30 M€ de CP programmés en investissement desquels a été retiré le paiement de la redevance de financement de l'investissement des deux PPP.

**Ces dépenses d'investissement (61,71 M€) sont en forte augmentation de 70% par rapport à 2021 (+25,4 M€). Cette hausse résulte quasi exclusivement des programmations plus importantes sur les opérations immobilières, comme le Plan France Relance (13,63 M€), DataCenter (6,77 M€) ou la restructuration du Saulcy pour son volet financé par le CPER pour 4,11 M€.** Pour plus de détails sur la variation des dépenses d'investissement, il convient de se reporter au point 2.4.

À ces dépenses s'ajoutent **les remboursements des dettes financières pour 3,12 M€**, regroupant les dépenses dites non budgétaires de l'exercice, c'est-à-dire le remboursement en capital de l'emprunt de la BEI (1,55 M€) et la redevance résiduelle due aux prestataires des PPP sur 2022 (1,58 M€). Cette redevance correspond aux paiements dus chaque trimestre à nos partenaires au titre du résiduel d'investissement, c'est-à-dire au remboursement de notre dette vis-à-vis de nos deux partenaires pendant 25 ans.

**Les ressources figurant au tableau de financement (45,35 M€)** traduisent à la fois les conséquences prévisionnelles en comptabilité générale des opérations de recettes et des dépenses prévues au tableau des autorisations budgétaires. La première ressource est la capacité d'autofinancement qui a été décrite précédemment (12,78 M€). **Ainsi, en 2022, la CAF nous permet d'assurer le financement de seulement 20% de nos acquisitions d'immobilisations**, ce qui est inférieur au ratio prudentiel fixé à 30% par le Ministère. Néanmoins, la baisse de ce ratio s'explique surtout par l'impact important du Plan France Relance au budget, qui est une opération exceptionnelle par son montant, qui diminue nécessairement la part des investissements financés par la CAF.

**Au budget initial, 50% de nos investissements sont financés par des subventions** dont le versement est conditionné par la réalisation effective des dépenses. Pour les opérations d'investissement financées par un tiers, la comptabilisation, en comptabilité générale, des subventions d'investissement se fait à hauteur de la part financée des dépenses éligibles constatées au cours de l'exercice, à la différence de la comptabilité budgétaire qui constate les encaissements. La

comptabilisation de ces subventions (y compris les financements de l'Etat) est attendue à hauteur de 32,48 M€ au budget 2022, dont 18,3 M€ relevant directement de l'Etat (12 M€ sur France Relance, 6,2 M€ sur le CPER), soit une augmentation importante de 18,50 M€. Ceci est la conséquence logique de l'augmentation des dépenses d'investissement sur les projets financés, et notamment sur les projets financés sur le Plan France Relance et le CPER 2015-2020.

Enfin, il convient d'ajouter à ces ressources les « autres ressources » correspondant aux produits de la cession d'éléments d'actifs (0,10 M€) et les ressources liées aux prêts, dépôts et cautions (0,004 M€).

**Une CAF prévisionnelle estimée à 12,77 M€ au budget initial, attendue en baisse par rapport à 2021 du fait de la dégradation du résultat de l'exercice, mais qui permet toujours d'assurer le financement d'une partie de l'investissement de l'année (20%)**

**Un taux de financement de l'investissement par les subventions de plus de 50%, résultat de l'impact conséquent des investissements immobiliers réalisés dans le cadre du Plan France Relance et du CPER.**

La dégradation de la CAF est un point d'attention pour l'établissement car, à moyen terme, celui-ci sera dans l'incapacité d'assurer le financement de ses investissements à partir de ses propres ressources. En effet, une baisse de la CAF nécessite de recourir au fonds de roulement pour poursuivre une politique d'investissement ambitieuse. Dès lors que le fonds de roulement sera revenu à son niveau prudentiel, c'est la politique d'investissement de l'établissement qui devra alors être interrompue. Cette dégradation est de moindre enjeu sur l'exercice 2022 du fait de l'importance des subventions d'investissement publiques obtenues et du niveau du fonds de roulement actuel.

#### 4.3.2. La variation du fonds de roulement

La variation du fonds de roulement découle du tableau de financement. En effet, la présentation en équilibre du tableau 6 (2<sup>ème</sup> partie) est réalisée par la variation du fonds de roulement (augmentation du fonds de roulement ou diminution du fonds de roulement). **La variation prévisionnelle attendue en 2022 correspond à un prélèvement sur le fonds de roulement de 21,50 M€, portant ainsi le niveau du fonds de roulement à 138,13 M€ au 31 décembre 2022.**

Exercices (en M€ au 31/12)	2016	2017	2018	2019	2020	2021 BR (*)	2022 Budget initial	Variation BI22 / BR21
Fonds de roulement (FR)	54,057	103,992	153,417	158,773	165,109	159,637	138,133	-21,503

(\*) Comme expliqué en propos liminaire, le montant de 159,637 M€ doit être corrigé au BI, pour tenir compte de l'impact de la sortie de la Fondation. Ce chiffre doit alors être diminué de 2,01 M€.

**Une fois corrigé l'impact de la sortie de la Fondation des comptes de l'établissement, la variation à la baisse du fonds de roulement est de 19,49 M€.** Cette variation est la résultante :

- de la diminution de 3,13 M€ au titre des PPP sur « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé » (cf. point 4.3.3) ;
- de la diminution de 16,36 M€ au titre du financement par l'établissement de son programme d'investissement autofinancé, dont 12,69 M€ venant financer notamment le programme pluriannuel d'investissement immobilier et 2,77 M€ les « projets stratégiques d'investissement » des pôles scientifiques et collégiums (cf. point 4.3.4).

**Il faut préciser que le déficit constaté au résultat réduit la capacité d'autofinancement de l'établissement et, de ce fait, le fonds de roulement va être mobilisé pour couvrir une partie des dépenses de fonctionnement. Ce mécanisme, qui nécessite l'accord de notre tutelle, nécessite que l'établissement puisse trouver et dégager des marges pendant l'exercice pour inverser ce phénomène, ce qui lui permettra de rééquilibrer son compte de résultat.**

#### 4.3.3. Impact des PPP sur le fonds de roulement

L'engagement de 84,9 M€ de l'Etat pour financer les PPP sur la durée des contrats (25 ans) a fait l'objet d'une comptabilisation en tant que ressources sur les exercices 2017 et 2018. En parallèle, l'établissement a procédé à l'inscription de ces biens à l'actif de son bilan. La contrepartie de la comptabilisation des biens à l'actif a consisté en l'inscription d'une dette financière au passif du bilan. Dans ce cas, la part relative à l'investissement de la rémunération versée par l'établissement aux tiers est analysée comme un apurement de la dette financière. A l'échéance du contrat ou du marché, la dette vis-à-vis du tiers sera apurée dans sa totalité. **L'inscription des dettes résiduelles**, qui seront apurées au fur et à mesure du paiement des redevances aux partenaires **et de l'emprunt souscrit auprès de la BEI** (les remboursements en capital venant diminuer la dette lors des paiements) **ont fortement impacté le fonds de roulement de l'établissement à fin 2018.**

**Il convient donc de rappeler aux administrateurs qu'une part importante de ce fonds de roulement est dite non mobilisable** puisqu'elle correspond à la comptabilisation en ressources de la dette liée à la subvention de l'Etat pour le financement de la redevance d'investissement des bâtiments « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé » en PPP et de la dette financière (remboursement du capital) liée à l'emprunt effectué auprès de la BEI. **L'établissement finance ainsi, par prélèvement sur fonds de roulement, la redevance résiduelle d'investissement et le remboursement du capital. Ainsi, et pour rappel, le fonds de roulement au 31 décembre 2020 s'élevait à 162,37 M€ hors Fondation, dont 76,34 M€ provenaient de la comptabilisation des PPP.**

**Pour l'exercice 2022, ces deux opérations en PPP impacteront à nouveau négativement le fonds de roulement de l'établissement à hauteur de 3,13 M€.** A fin 2022, la part du fonds de roulement dite non mobilisable, car liée aux PPP, est évaluée à 70,28 M€, dont 43,70 M€ pour « Biologie-Santé » et 26,58 M€ pour « MIM-LEM3 ». **Compte-tenu de ces éléments, le fonds de roulement hors PPP est estimé à 67,85 M€ au 31 décembre 2022.**

**Le tableau ci-après reprend le fonds de roulement (FR) de l'établissement en neutralisant l'effet de la comptabilisation des deux PPP :**

Exercices (en M€ au 31/12)	2016	2017	2018	2019	2020	2021 BR	2022 Budget initial	Variation BI22 / BR21
Fonds de roulement (FR) hors PPP	54,057	70,758	71,309	79,532	86,022	84,219	67,854	-16,365

#### 4.3.4. Impact sur le fonds de roulement des opérations pluriannuelles d'investissement autofinancées

Le prélèvement sur le fonds de roulement (hors PPP) présenté au budget initial 2022 est la résultante des décisions politiques prises aux budgets 2017 et 2018 et reconduites dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2022. Cette politique de prélèvement est justifiée par le fait que l'établissement dispose d'un fonds de roulement significatif de 86,02 M€ fin 2020 (hors PPP), qui s'est régulièrement apprécié entre 2013 et 2020. De plus, le ratio prudentiel, qui rapporte (en jours) les charges de fonctionnement (et de personnel) décaissables au montant attendu du fonds de roulement au 31 décembre 2022, est de 80 jours. Toutefois, il convient de calculer ce ratio en neutralisant l'impact des PPP sur le fonds de roulement. Celui-ci est alors ramené à 39 jours. Cela signifie que le fonds de roulement permettrait de couvrir 39 jours de dépenses de fonctionnement, ce qui reste suffisant puisque le seuil d'alerte est fixé à 15 jours.

**Cependant, la CAF de l'établissement n'est pas suffisante pour couvrir les investissements non financés par des tiers. A noter que le financement de l'investissement sur fonds propres se fait, soit par mobilisation de la CAF (solde entre les dépenses et les charges, c'est-à-dire les économies de gestion, et le solde entre la dotation aux amortissements et la quote-part reprise au résultat des financements rattachés à ces actifs), soit par prélèvement sur les réserves de l'établissement (fonds de roulement).**

**En conséquence, il est proposé, au vote du Conseil d'Administration, un prélèvement sur le fonds de roulement au budget principal de 16,37 M€ (hors impact des PPP), qui prend en compte le résultat déficitaire de 0,59 M€.**

**Le prélèvement sur fonds de roulement permettra de financer les opérations d'investissement votées par le CA et programmées au budget 2022, dont les plus importantes sont :**

- **La programmation des opérations relevant du programme pluriannuel d'investissement immobilier (PP2I) pour un montant de 11,94 M€.** Pour les opérations ayant un impact sur le fonds de roulement, il s'agit :
  - o Des grands projets immobiliers, pour 3,84 M€, qui correspondent aux cofinancements de l'université pour le financement du DCML pour 2 M€, aux travaux visant à la rationalisation du site de l'IUT Nancy-Brabois (plateforme CAB, département Génie Biologique Santé) pour 0,83 M€ et aux travaux relatifs à l'opération FERMALIM (création d'une serre automatisée de cultures) sur le même site pour 0,60 M€ ;
  - o Des opérations réalisées dans le cadre du Gros-Entretien-Renouvellement pour 2,41 M€, dont 0,32 M€ pour le renforcement des charpentes métalliques de l'atelier de Nancy-Brabois, 0,89 M€ sur la réfection des toitures du bâtiment C du Campus Brabois Santé, l'ENSEM et sur le site du Saulcy ;
  - o Des travaux d'amélioration énergétique pour 2,05 M€, dont les travaux d'investissement sur des salles de cours de l'ENSTIB pour 0,47 M€ et adaptation des réseaux de chauffage à l'IUT Nancy-Brabois pour 0,35 M€ ;
  - o Des surcoûts générés sur l'opération France-Relance, pour 1,64 M€ ;
  - o De travaux d'adaptation fonctionnelle pour 1,02 M€ ;
  - o Des opérations de mise en accessibilité pour 0,98 M€ ;
- **La programmation pour 2,77 M€ des projets stratégiques d'investissement en soutien direct aux activités de recherche et de formation, qui a fait l'objet du vote du Conseil d'Administration du 25 septembre 2018. Le montant de ces opérations d'investissement pour 2022 s'élève à 1,38 M€ pour les collégiums, et 1,39 M€ pour les pôles scientifiques ;**

- **La programmation du plan sûreté sur 2021 pour 0,66 M€** (déprogrammé de 2021). Pour mémoire, cette opération vise à renforcer la protection des sites, au moyen de dispositifs de contrôle d'accès, clôtures, barrières, systèmes d'alarme et de vidéoprotection afin de pouvoir procéder aux mesures à mettre en œuvre dans le cadre du plan Vigipirate ;
- **Les investissements prévus pour les infrastructures numériques (DCML, réseau Lothaire), pour 0,42 M€.**

Une variation à la baisse du fonds de roulement de 19,5 M€ essentiellement due :

- au programme pluriannuel d'investissement immobilier pour près de 12 M€,
- à la politique de l'établissement visant à soutenir d'investissement dans les pôles scientifiques et collégiuns pour 2,8 M€,
- au retraitement comptable des PPP pour 3,1 M€.

#### 4.4. L'évolution du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est un indicateur important. Il représente le besoin de financement à court terme résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements et aux encaissements liés à l'activité de l'établissement. Le BFR d'une université est structurellement négatif parce que les encaissements précèdent globalement les décaissements, c'est-à-dire que l'on encaisse plus vite que l'on ne dépense.

Toutefois, pour l'Université de Lorraine, le niveau du BFR attendu au 31 décembre 2022 est de 53,05 M€. Par rapport à 2021, le BFR augmente de 8,96 M€.

Exercices (en M€ au 31/12)	2016	2017	2018	2019	2020	2021 BR (*)	2022 Budget initial	Variation BI22 / BR21
Besoin en fonds de roulement (BFR)	-28,025	25,495	63,917	72,447	69,064	44,091	53,046	8,955

(\*) Le montant de 44,091 M€ doit être corrigé au BI, pour tenir compte de l'impact de la sortie de la Fondation. Ce chiffre doit alors être diminué de 1,31 M€.

Le niveau du besoin en fonds de roulement est actuellement fortement positif compte tenu de l'inscription en ressources de financement de la dotation de l'Etat qui a permis de garantir le financement des deux PPP. Cette subvention de l'Etat est réduite chaque année par l'apurement de nos dettes financières, à l'inverse de ce qui se passe au fonds de roulement (cf. point 4.3.3).

On peut noter que le besoin en fonds de roulement serait négatif sans la comptabilisation des PPP et qu'il se situerait aux alentours de - 17,2 M€, traduisant le fait que les activités ont tendance à générer un excédent de fonds de roulement, à savoir que l'établissement encaisse plus vite qu'il ne dépense. Toutefois, sur l'exercice 2022, on attend une augmentation du besoin en fonds de roulement, ce qui indique que celui-ci vient dégrader la trésorerie de l'établissement. Cela provient essentiellement du fait que l'établissement va réaliser des dépenses sur des projets sur lesquels il a déjà perçu d'importantes avances en 2021 (MUNDUS, PACTE, CPER, France Relance) qui avaient diminué alors le besoin en fonds de roulement au budget rectificatif de 2021.

#### 4.5. La soutenabilité budgétaire

A l'échelle annuelle, la soutenabilité du budget s'apprécie par le solde budgétaire, l'analyse de l'équilibre financier à travers les variations du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie, ainsi que par le niveau de trésorerie lié aux opérations fléchées. En effet, la soutenabilité correspond au croisement de la pérennité (engagements et fonds de roulement) et de la faisabilité (solde budgétaire et trésorerie). Le tableau ci-après reprend ces principaux éléments.

	Compte financier 2020	2021 Budget rectificatif	2022 Budget initial	Variation par rapport au BR21
<b>Solde budgétaire (SB)</b>	15,049	20,750	-25,490	-46,240
<b>Solde des opérations non budgétaires</b>	-5,330	-1,249	-4,969	-3,720
<b>Variation du fonds de roulement (<math>\Delta</math> FR)</b>	6,336	-5,473	-21,503	-16,031
<b>Variation du besoin en fonds de roulement (<math>\Delta</math> BFR)</b>	-3,383	-24,974	8,955	33,929
<b>Variation de la trésorerie (<math>\Delta</math> T)</b>	9,719	19,501	-30,458	-49,959

En comparaison au budget rectificatif 2021 ou au compte financier 2020, les tendances des grands agrégats se dégradent fortement. Cette dégradation est renforcée par la présentation d'un résultat déficitaire de 0,59 M€ et d'une CAF en baisse à 12,77 M€.

La situation présentée pour le budget nécessite donc une certaine vigilance étant donné le prélèvement attendu de 16,37 M€ (hors PPP) sur le fonds de roulement, associé à un résultat déficitaire de 0,59 M€, à un solde budgétaire déficitaire de 25,49 M€, ainsi qu'à un prélèvement de trésorerie de 30,46 M€ à fin 2022, dont 0,7 M€ résultant du transfert de la Fondation NIT à la Fondation « ID+ Lorraine » prévu en mars 2022.

Même si le budget rectificatif de fin d'année 2022 devrait permettre de revoir la programmation, et présenter une situation moins dégradée, on constate tout de même que la trajectoire de l'établissement se détériore, du fait du poids des augmentations mécaniques de certaines dépenses (GVT, dépenses relevant de l'EMEB, travaux d'entretien des bâtiments), sans qu'aucune solution actuelle n'offre de perspective qui permette de trouver des marges pour financer ces surcoûts sur le moyen et long terme. Ceci nécessitera de revoir le modèle économique de l'établissement afin de garantir le financement de ces augmentations dans le temps.

En conclusion, et dans le cadre d'une analyse à moyen terme, il convient d'analyser l'impact des opérations pluriannuelles inscrites au budget initial 2022 sur les années 2023 et suivantes. En effet, l'établissement doit s'assurer d'être en capacité de couvrir les décalages de trésorerie infra-annuels, mais également dans le temps. Pour ce faire, une maîtrise budgétaire forte des plans de financement est indispensable. Il convient également de souligner qu'un certain nombre d'opérations pluriannuelles font l'objet d'un autofinancement de l'établissement, soit par le biais de ces recettes globalisées, soit par prélèvement sur sa trésorerie via le recours au fonds de roulement pour les projets d'investissement.

Tous les décalages sur les opérations pluriannuelles engagées sont retracés dans les tableaux 9 et 10. Ces tableaux, présentés dans le cadre du budget initial, sont identiques à ceux du budget rectificatif 2021, les deux étant soumis au même Conseil d'Administration.

Le tableau ci-dessous montre l'impact des opérations pluriannuelles sur la trésorerie de l'établissement en intégrant notamment la partie non budgétaire (lignes e et f) relative aux opérations des deux PPP. Ce retraitement permet de calculer l'impact réel en trésorerie de ces deux opérations.

<b>Impact des opérations pluriannuelles (OP) sur la trésorerie</b>	<b>2021 (BR)</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025 et ultérieures</b>
<b>Trésorerie de l'établissement en début d'exercice (a)</b>	<b>96,045</b>	<b>115,546</b>	<b>85,088</b>	<b>64,665</b>	<b>57,330</b>
Recettes budgétaires sur OP (b)	96,395	85,374	47,393	19,446	135,873
Dépenses budgétaires sur OP (c)	87,112	120,244	66,243	25,185	102,438
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations pluriannuelles (d) = (b) - (c)</b>	<b>9,283</b>	<b>-34,870</b>	<b>-18,850</b>	<b>-5,738</b>	<b>33,435</b>
Opérations de trésorerie portant sur le remboursement du capital de l'emprunt BEI des OP (PPP) (e)	1,524	1,548	1,572	1,597	33,144
Position de financement des OP en fin d'exercice (f) = (d) - (e)	7,758	-36,419	-20,422	-7,335	0,291
Impact sur la trésorerie hors OP (g)	11,743	5,960			
<b>TRESORERIE AU 31/12 (a) + (f) + (g)</b>	<b>115,546</b>	<b>85,088</b>	<b>64,665</b>	<b>57,330</b>	<b>57,621</b>

En partant d'une trésorerie estimée à 115,55 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la trésorerie à fin 2022 est estimée à 85,09 M€ (- 30,46 M€). Du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022, la baisse est de seulement de 10,96 M€ et prend mieux en compte le décalage des dépenses sur de nombreuses opérations pluriannuelles de 2021 à 2022 (PACTE, CPER, LUE, Plan de Relance). Toutefois, la baisse attendue en 2022 est issue exclusivement des opérations pluriannuelles (-36,42 M€ en intégrant le remboursement de l'emprunt, qui est non budgétaire) et est seulement en partie compensée par le solde budgétaire hors opérations pluriannuelles et les autres opérations non budgétaires (+5,96 M€).

**Au vu de ces éléments, l'absorption du déficit prévu en 2022 est soutenable malgré les fortes variations d'encaissements et de décaissements prises en compte. A fin 2022, la trésorerie disponible de l'établissement permet de couvrir 49 jours de charges décaissables de fonctionnement, le seuil d'alerte étant fixé à 30 jours.**

On constate néanmoins que la trajectoire est la même pour 2023 et 2024, avec une dégradation toujours marquée de la trésorerie, pour atteindre un total de 57,6 M€ à fin 2024 en prévision. Ces montants ne tiennent pas d'ailleurs compte de l'impact du GVT, qui reste estimé à 2,6 M€ sur les années à venir, et non

compensé à ce jour. En estimant un GVT à cette hauteur en 2023 et 2024, le total de trésorerie de l'établissement passerait sous les 50 M€, soit un ratio qui se situerait juste sous le seuil d'alerte.

De plus, il faut également être attentif au niveau des restes à payer finaux. En comptabilité budgétaire, les restes à payer en crédits de paiement ont un caractère inéluctable puisqu'ils retracent les engagements juridiques fermes, qui ont été contractés par l'établissement vis-à-vis d'un tiers. Ainsi, le budget ne serait pas soutenable si la somme des engagements passés et prévus dans l'année générerait un pic de crédits de paiement impossibles à couvrir au regard des capacités financières de l'établissement. Le plan de trésorerie infra annuel (tableau 7) permet de vérifier que le niveau des CP décaissés dans l'année ne sera jamais supérieur à nos encaissements au cours de l'exercice 2022.

Le niveau initial des restes à payer repris dans le tableau de synthèse budgétaire et comptable présenté en annexe correspond au « stock initial » de restes à payer, c'est-à-dire à la différence entre le cumul des AE et le cumul des CP consommés lors des exercices précédents. Le niveau initial 2022 est égal au niveau final de l'exercice 2021, soit 122,96 M€. Ce montant était particulièrement élevé au budget rectificatif, compte tenu des engagements très importants réalisés en fin d'exercice sur les opérations immobilières, engagements qui verront leur dénouement en crédits de paiement, et la diminution des restes à payer, essentiellement sur les exercices 2022 et 2023. Ainsi, suite à une baisse en 2022 de 24,87 M€ des restes à payer, ceux-ci sont estimés à 98,09 M€ au 31 décembre 2022. Au sein de ces restes à payer, 66 % concernent les opérations pluriannuelles, ce qui représente un montant de 64,25 M€.

**Au vu de la programmation actuelle, le budget reste soutenable sur le long terme. En effet, on peut signaler qu'à fin 2022, le montant de la trésorerie finale (85,09 M€) augmenté des restes à encaisser sur les opérations pluriannuelles (202,71 M€), sera supérieur au montant des restes à payer (98,09 M€) augmenté des restes à engager sur les opérations pluriannuelles (129,62 M€) et du montant du capital restant dû sur le prêt BEI (36,31 M€), traduisant ainsi la soutenabilité sur le long terme des engagements pris par l'établissement et du budget présenté.** Néanmoins, il conviendra de veiller à ce que la qualité de la programmation budgétaire sur les opérations pluriannuelles ne vienne pas dégrader l'analyse à moyen terme de la soutenabilité des engagements pris par l'établissement.

Même si le budget ne présente pas de risque d'insolvabilité, la trajectoire décrite conduit à faire apparaître une trésorerie qui sera mécaniquement en forte baisse, en raison des dépenses à réaliser et sur lesquelles l'établissement s'est engagé, mais aussi en raison de l'accroissement de ses dépenses (masse salariale, dont le GVT non financé, dépenses d'entretien, de maintenance et d'exploitation des bâtiments en augmentation, amortissement du fait de dépenses d'investissement en hausse), ce qui aura pour conséquence de diminuer fortement les marges de manœuvre de l'établissement pour réaliser des investissements ambitieux en formation et recherche, ou pour financer l'entretien et la rénovation de son parc immobilier. Il est ainsi important que l'établissement puisse mettre en œuvre des réformes pour lui permettre de pouvoir mieux autofinancer ses dépenses d'investissement, ce qui sera bénéfique pour l'établissement et, a fortiori, pour ses composantes.



**Pour conclure, il est possible de faire une de synthèse des risques inhérents à ce budget. Aussi, on peut retenir les points saillants suivants, qui pour certains sont similaires à ceux présentés au budget initial de 2021, ce qui traduit une tendance à la dégradation de la situation financière de l'établissement :**

- Un GVT qui n'est plus financé par la SCSP pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, qui oblige l'établissement à faire des économies sur les campagnes d'emploi, même si cela ne permet pas de couvrir la totalité des augmentations ;
- Une masse salariale en croissance régulière de + 2% par an (+ 11 M€ par an) ;
- Un taux de rigidité des dépenses élevé. Ainsi, 80% des ressources (produits) sont utilisées pour couvrir les dépenses de personnels. Le seuil d'alerte est fixé à 83% ;
- Une dotation EMEB mise sous forte contrainte, alors que dans le même temps les projections d'évolution du coût des fluides, de la maintenance des bâtiments sont en augmentation ;
- Un modèle économique qui ne permet plus aujourd'hui de compenser les hausses subies par l'établissement (GVT, fluides) ;
- Un programme d'investissement immobilier récurrent qu'il est de plus en plus difficile à financer (estimé en moyenne à 7 M€ par an), alors même que les besoins d'investissement sont réels. Ceci est à mettre en parallèle de la baisse de la CAF (-7,7 M€) au budget initial de 2022 ;
- Un résultat présenté en déficit, signe des difficultés de l'établissement à garantir la couverture de l'ensemble de ces charges de fonctionnement et notamment de personnel par les ressources dont il dispose.

**Cependant, ce budget porte des points permettant une vision positive de la situation à travers notamment :**

- Les bénéfices du Plan France Relance pour l'établissement, projet pour lequel l'université a répondu aux contraintes fortes imposées par l'Etat, ce qui lui a permis de réaliser des travaux nécessaires et prévus de longue date, ce qui devrait permettre de générer certaines économies par l'amélioration énergétique des bâtiments ;
- L'aboutissement prochain de projets emblématiques (Rénovation du Saulcy, DataCenter) qui vont permettre à l'université d'accroître son attractivité ;
- Une politique anti-crise de soutien de l'Etat en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, permettant d'octroyer davantage de moyens aux unités de recherches ;
- La reconnaissance par l'Etat de l'excellence des projets de l'université, tant par la pérennisation de projets existants (LUE) que de l'attribution de nouveaux projets d'importance (PLEIADES, ORION, SIRIUS) qui permettent de développer ses actions ;
- Des financeurs publics qui sont toujours présents, et ce malgré la crise (Région avec le Pacte Compétences) ;

- Le développement des ressources propres au travers de l'apprentissage, des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires et des contrats de collaboration de recherche qui, s'ils ne contribuent que peu au financement des augmentations des dépenses courantes de l'établissement, donnent des moyens supplémentaires aux composantes de formation ;
- Une SCSP en augmentation, uniquement en couverture des dépenses de masse salariale à l'initiative de l'Etat (LPR notamment) ;
- Une SCSP qui représente 80% de nos ressources (sécurisant en temps de crise) mais qui reflète notre dépendance à l'Etat ;
- L'arrivée du prochaine CPER 2021-2027 qui va permettre de financer des investissements d'importance, ainsi que des programmes et équipements prioritaires de recherche.

**La situation de l'établissement présentée dans ce budget n'est porteuse d'aucun risque d'insolvabilité à trois ans, même si la tendance reste à une dégradation de la situation financière de l'université.**

**La trajectoire financière ne s'est pas dégradée lors des exercices 2020 et 2021 comme prévue initialement, du fait de dépenses en forte baisse en raison de la crise sanitaire, notamment en 2020. Cette dernière a toutefois des effets masquant sur la situation financière de l'établissement qu'il conviendra de maîtriser au cours de l'année 2022.**

Pour finir, l'établissement doit s'interroger sur son modèle économique qui montre ses limites et qui n'est pas adapté pour financer l'évolution de la masse salariale relevant de l'Etat. De la même façon, il devra proposer un nouveau modèle capable de porter un programme immobilier ambitieux visant à rénover rapidement une part importante de son parc immobilier, qu'il envisage de réaliser dans le cadre « Programme Efficacité Énergétique des Campus » 2030, pour contribuer activement et de manière vertueuse au processus national de transition énergétique.

# Le budget initial 2022

## PRESENTATION DU DOCUMENT BUDGETAIRE

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de l'organisme. Le budget doit respecter les grands principes des finances publiques. La budgétisation des crédits s'appuie sur leurs règles de consommation

**Les crédits inscrits au budget sont constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiements (CP)**, les autorisations d'engagement constituant la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice, et les crédits de paiement constituant la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'exercice (article 180 du décret GBCP<sup>1</sup>). Les recettes sont inscrites au budget pour leur montant prévisionnel.

L'élaboration et l'exécution du budget en AE/CP supposent une programmation budgétaire. La logique de pilotage portée par le décret GBCP induit la mise en place au sein des organismes d'un processus de programmation budgétaire et de son éventuelle actualisation, par lequel ils planifient les moyens nécessaires à la réalisation de leur activité. Pour apporter une visibilité à moyen terme, la programmation doit être pluriannuelle. La programmation pluriannuelle permet de planifier les dépenses sur une durée dépassant celle d'un exercice, jusqu'au dénouement des dépenses considérées. Dans le cadre de la programmation pluriannuelle, le budget annuel de l'organisme correspond à la partie de la programmation correspondant à l'exercice considéré.

**L'article 175 du décret GBCP prévoit que le budget comprenne :**

1. Les autorisations budgétaires constituées des autorisations d'emplois, des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des prévisions de recettes de l'exercice ainsi que du solde budgétaire en résultant ;
2. Un tableau présentant l'équilibre financier résultant, d'une part, du solde budgétaire mentionné au 1°, d'autre part des opérations de trésorerie définies à l'article 196 ;
3. Un compte de résultat prévisionnel et un état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés. Ces prévisions sont présentées conformément aux normes établies pour la comptabilité générale, mentionnées à l'article 54.

### **1. Autorisations budgétaires**

Par le vote des autorisations budgétaires, l'organe délibérant fixe la limite supérieure des emplois de l'organisme et des dépenses pouvant être engagées juridiquement (autorisations d'engagement) et payées (crédits de paiement) sur l'exercice. Il se prononce également sur les prévisions de recettes et sur le solde budgétaire, représentant la différence entre les prévisions de recettes et les crédits de paiement de l'exercice.

### **2. Tableau d'équilibre financier**

A côté des autorisations budgétaires, l'organe délibérant vote également un tableau présentant l'équilibre financier, qui permet de déterminer la variation de trésorerie sur l'exercice. Cette variation de trésorerie résulte, d'une part, du solde budgétaire découlant des autorisations budgétaires et, d'autre part, des opérations de trésorerie qui ne sont pas des opérations budgétaires mais affectent la trésorerie (remboursements d'emprunts, opérations au nom et pour le compte de tiers, autres décaissements et encaissements sur compte de tiers, gérés en comptes de tiers par l'organisme pour son propre compte).

Le tableau d'équilibre financier retrace ainsi les moyens financiers de couverture d'un solde budgétaire déficitaire par l'excédent résultant des opérations de trésorerie, ou les besoins d'utilisation d'un solde budgétaire excédentaire. Il permet d'appréhender l'ensemble des enjeux de financement ; de l'organisme, que ce soit par prélèvement (ou abondement) de la trésorerie ou par recours à l'emprunt (ou remboursement).

---

<sup>1</sup> décret GBCP n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique  
Budget Initial - Exercice 2022

### 3. Etats relatifs à la situation patrimoniale

Enfin, l'organe délibérant vote un compte de résultat prévisionnel, la capacité d'autofinancement qui en découle, et un état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés, apportant une vision complémentaire aux autorisations budgétaires et au tableau d'équilibre financier.

Ces deux derniers états en comptabilité budgétaire apportent en effet une vision du bas de bilan (trésorerie) tandis que les états en comptabilité générale apportent une vision du haut de bilan (fonds de roulement).

**L'élaboration d'un budget rectificatif** permet d'enregistrer les modifications des autorisations et des prévisions apportées en cours d'exercice budgétaire afin d'ajuster le budget initial. Aux termes de l'article 177 du décret GBCP, les budgets rectificatifs sont préparés, votés et approuvés dans les mêmes conditions que le budget initial.

Les crédits étant limitatifs et spécialisés par enveloppe (personnel, fonctionnement et investissement), toute modification du montant des enveloppes approuvée en budget initial suppose le vote préalable de l'organe délibérant d'un budget rectificatif, à l'exception des mouvements intervenant dans le cadre de la fongibilité asymétrique.

**Le dossier de présentation du budget rectificatif est identique à celle du dossier de budget initial et comprend les tableaux suivants :**

- Tableau 1 : Autorisations d'emplois (pour vote de l'organe délibérant) ;
- Tableau 2 : Autorisations budgétaires (pour vote de l'organe délibérant) ;
- Tableau 3 : Dépenses par destination et recettes par origine ;
- Tableau 4 : Equilibre financier (pour vote de l'organe délibérant) ;
- Tableau 5 : Opérations pour compte de tiers ;
- Tableau 6 : Situation patrimoniale (pour vote de l'organe délibérant) ;
- Tableau 7 : Plan de trésorerie ;
- Tableau 8 : Opérations sur recettes fléchées ;
- Tableau 9 : Opérations pluriannuelles (pour vote de l'organe délibérant) ;
- Tableau 10 : Opérations pluriannuelles détaillées et programmation.

**Les tableaux 1, 2, 4, 6 et 9 sont soumis au vote du conseil d'administration** ; les tableaux 3, 5, 7, 8 et 10 sont obligatoirement présentés à l'organe délibérant pour son information, afin d'éclairer et de justifier les tableaux soumis au vote.

Les tableaux 2 et 6 sont détaillés en distinguant les budgets annexes notamment.

Le budget de l'établissement de l'Université correspond ainsi à l'agrégation :

- du budget principal, qui regroupe les centres de responsabilités budgétaires et les services opérationnels,
- du budget annexe du Centre de Formation des Apprentis de l'Université de Lorraine,
- et de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) de la Fondation universitaire NIT.

Enfin, Le budget rectificatif est accompagné d'une note de présentation établie par l'ordonnateur, destinée à éclairer les membres du conseil d'administration sur la nature et les enjeux des décisions soumises à leur approbation.

**Tableau 1**  
**Tableau des emplois présenté par l'établissement au budget initial 2022**

**POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Catégories d'emplois		Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat* (A)		Emplois financés hors SCSP (B)		Global (C) = (A) + (B)	
				Budget rectificatif 2021	Budget initial 2022	Budget rectificatif 2021	Budget initial 2022	Budget rectificatif 2021	Budget initial 2022
				En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	2 931	2 931			2 931	2 931	
		CDI	5	5	25	25	30	30	
	Non permanents	CDD	695	695	458	478	1 153	1 173	
<b>S/total EC</b>			<b>3 631</b>	<b>3 631</b>	<b>483</b>	<b>503</b>	<b>4 114</b>	<b>4 134</b>	
<b>Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS</b>			-	-			-	-	
BIATSS	Permanents	Titulaires	2 202	2 202			2 202	2 202	
		CDI	114	114	215	215	329	329	
	Non permanents	CDD	260	260	381	457	641	717	
<b>S/total Biatoss</b>			<b>2 576</b>	<b>2 576</b>	<b>596</b>	<b>672</b>	<b>3 172</b>	<b>3 248</b>	
<b>Totaux</b>			<b>6 207</b>	<b>6 207</b>	<b>1 079</b>	<b>1 175</b>	<b>7 286</b>	<b>7 382</b>	
<b>Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat</b>			<b>6 207</b>	<b>6 207</b>			<b>Plafond global des emplois voté par le CA**</b>		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles.

**Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))**

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

\* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

\*\* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

**Tableau 2 : Autorisations budgétaires du Budget de l'établissement  
Budget Initial 2022**

**POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

DEPENSES						
	Budget initial 2021 voté le 15/12/2020		Budget rectificatif 2021 présenté au CA du 14/12/2021		Budget initial 2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Enveloppes hors projet de recherche</b>	<b>593 686 297</b>	<b>584 610 974</b>	<b>623 826 982</b>	<b>584 090 416</b>	<b>613 058 051</b>	<b>635 352 055</b>
Personnel	477 689 378	477 689 378	479 426 528	479 426 528	491 066 446	491 066 446
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>139 596 011</i>	<i>139 596 011</i>	<i>139 596 011</i>	<i>139 596 011</i>	<i>139 232 228</i>	<i>139 232 228</i>
Fonctionnement	79 889 562	78 922 878	76 989 194	76 419 437	88 364 259	88 004 522
Investissement	36 107 357	27 998 718	67 411 260	28 244 451	33 627 346	56 281 087
<b>Enveloppes projet de recherche</b>	<b>45 783 178</b>	<b>49 995 878</b>	<b>44 833 527</b>	<b>46 356 688</b>	<b>43 695 688</b>	<b>46 276 638</b>
Personnel	21 010 622	21 010 622	21 249 472	21 249 472	20 733 554	20 733 554
Fonctionnement	17 733 618	18 921 043	14 765 812	14 625 179	16 985 256	18 529 341
Investissement	7 038 938	10 064 213	8 818 243	10 482 037	5 976 878	7 013 743
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>639 469 475</b>	<b>634 606 852</b>	<b>668 660 509</b>	<b>630 447 104</b>	<b>656 753 739</b>	<b>681 628 693</b>

<b>Solde budgétaire (excédent)</b>				<b>20 749 953</b>		
--	--	--	--	-------------------	--	--

RECETTES			
Budget initial 2021 voté le 15/12/2020	Budget rectificatif 2021 CA du 14/12/2021	Budget initial 2022	
<b>573 744 778</b>	<b>585 925 165</b>	<b>592 496 870</b>	<b>Recettes globalisées</b>
493 039 338	497 139 984	501 524 571	Subvention pour charges de service public
1 336 865	973 940	1 185 655	Autres financements de l'Etat
3 500 000	3 771 003	3 710 000	Fiscalité affectée
16 573 943	18 458 517	21 593 952	Autres financements publics
59 294 632	65 581 721	64 482 692	Recettes propres
<b>41 313 594</b>	<b>65 271 892</b>	<b>63 642 111</b>	<b>Recettes fléchées</b>
6 184 833	11 622 425	23 327 435	Financements de l'Etat fléchés
32 284 602	48 874 171	37 700 419	Autres financements publics fléchés
2 844 159	4 775 296	2 614 257	Recettes propres fléchées
<b>615 058 372</b>	<b>651 197 057</b>	<b>656 138 981</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>

<b>19 548 480</b>		<b>25 489 712</b>	<b>Solde budgétaire (déficit)</b>
-------------------	--	-------------------	---------------------------------------

**Tableau 3 : Dépenses par destination et recettes par origine  
Budget Initial 2022**

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Tableau des dépenses par destination**

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Programme 150 - FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	<b>504 044 369</b>	<b>504 044 369</b>	<b>101 839 844</b>	<b>103 049 984</b>	<b>39 313 881</b>	<b>62 968 184</b>	<b>645 198 094</b>	<b>670 062 537</b>
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	147 106 927	147 106 927	12 015 596	12 090 156	4 380 233	4 697 231	163 502 756	163 894 314
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	105 967 636	105 967 636	15 403 878	15 734 783	4 934 327	4 843 237	126 305 841	126 545 656
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	1 185 162	1 185 162	475 000	475 000	-	-	1 660 162	1 660 162
D105 - Bibliothèques et documentation	9 816 083	9 816 083	3 033 975	3 048 777	350 520	511 520	13 200 578	13 376 380
D106 - Recherche univ. en sciences de la vie, biotechnologie et santé	26 653 335	26 653 335	5 023 728	5 445 887	1 827 203	1 631 653	33 504 266	33 730 875
D107 - Recherche univ. en mathématiques, STIC, micro et nanotechnologies	31 449 495	31 449 495	3 264 565	3 381 281	571 015	566 050	35 285 075	35 396 826
D108 - Recherche univ. en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	52 941 876	52 941 876	7 850 623	8 318 256	2 189 654	3 097 346	62 982 153	64 357 478
D109 - Recherche univ. en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche univ. en sc. de la terre, de l'univers et de l'environnement	12 588 149	12 588 149	2 647 581	2 871 421	597 366	632 631	15 833 096	16 092 201
D111 - Recherche univ. en sciences de l'homme et de la société	40 474 397	40 474 397	2 509 453	2 712 010	882 495	910 918	43 866 345	44 097 325
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	11 475 459	11 475 459	7 723 994	7 647 250	1 742 987	1 730 987	20 942 440	20 853 696
D113 - Diffusion des savoirs et musées	286 208	286 208	474 461	513 461	18 000	18 000	778 669	817 669
D114 - Immobilier	8 907 802	8 907 802	30 844 373	30 209 588	16 897 040	39 488 685	56 649 215	78 606 075
D115 - Pilotage et support	55 191 840	55 191 840	10 572 617	10 602 114	4 923 041	4 839 926	70 687 498	70 633 880
<b>Programme 231 - VIE ETUDIANTE</b>	<b>7 755 631</b>	<b>7 755 631</b>	<b>3 509 671</b>	<b>3 483 879</b>	<b>290 343</b>	<b>326 646</b>	<b>11 555 645</b>	<b>11 566 156</b>
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	188 600	188 600	-	-	188 600	188 600
D202 - Aides indirectes	45 606	45 606	35 000	35 000	-	-	80 606	80 606
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	7 710 025	7 710 025	3 286 071	3 260 279	290 343	326 646	11 286 439	11 296 950
<b>Total</b>	<b>511 800 000</b>	<b>511 800 000</b>	<b>105 349 515</b>	<b>106 533 863</b>	<b>39 604 224</b>	<b>63 294 830</b>	<b>656 753 739</b>	<b>681 628 693</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (excédent)**



**Tableau 3 : Dépenses par destination et recettes par origine  
Budget Initial 2022**

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Tableau des recettes par origine**

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	501 524 571					-			501 524 571
Droits d'inscription					14 568 301			-	14 568 301
Formation continue, diplômes propres et VAE					24 322 461			-	24 322 461
Taxe d'apprentissage					2 507 603			-	2 507 603
Contrats et prestations de recherche hors ANR					641 936			-	641 936
Valorisation					5 056 645			-	5 056 645
ANR investissements d'avenir				9 361 575			6 020 941		15 382 516
ANR hors investissements d'avenir				1 397 294			5 004 355		6 401 649
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				3 768 102			3 938 258		7 706 360
Subventions d'exploitation et financement des actifs - UE				2 806 640			16 352 672		19 159 312
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		1 185 655		4 260 341	734 612	23 327 435	6 384 193	219 276	36 111 512
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					337 963				337 963
Autres recettes			3 710 000		16 313 171			2 394 981	22 418 152
<b>Total</b>	<b>501 524 571</b>	<b>1 185 655</b>	<b>3 710 000</b>	<b>21 593 952</b>	<b>64 482 692</b>	<b>23 327 435</b>	<b>37 700 419</b>	<b>2 614 257</b>	<b>656 138 981</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) -25 489 712**

**Tableau 4 : Équilibre financier  
Budget Initial 2022**

**POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	Budget initial 2021 voté le 15/12/2020	Budget rectificatif 2021 CA du 14/12/2021	Budget initial 2022	Budget initial 2022	Budget rectificatif 2021 CA du 14/12/2021	Budget initial 2021 voté le 15/12/2020	
Solde budgétaire (déficit)	19 548 480	0	25 489 712	0	20 749 953	0	Solde budgétaire (excédent)
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	<i>19 465 010</i>	<i>0</i>	<i>25 489 712</i>	<i>0</i>	<i>21 642 649</i>	<i>0</i>	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire fondation N.I.T.</i>	<i>83 470</i>	<i>892 696</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>dont solde budgétaire fondation N.I.T.</i>
Remboursements d'emprunts (capital) Nouveaux prêts (capital) Dépôts et cautionnements	1 524 414	1 531 734	1 548 217	3 464	8 572	4 854	Nouveaux emprunts (capital) Remboursements de prêts (capital) Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	10 796 986	10 080 008	13 338 416	10 614 441	10 354 211	8 071 118	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	0	0	700 000	0	0	0	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme</b>	<b>31 869 880</b>	<b>11 611 742</b>	<b>41 076 345</b>	<b>10 617 905</b>	<b>31 112 736</b>	<b>8 075 972</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>19 500 994</b>	<b>0</b>	<b>30 458 440</b>	<b>0</b>	<b>23 793 908</b>	<b>PRELEVEMENT de la trésorerie</b>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	<i>0</i>	<i>14 515 633</i>	<i>0</i>	<i>16 575 611</i>	<i>0</i>	<i>11 430 700</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>0</i>	<i>4 985 361</i>	<i>0</i>	<i>13 882 829</i>	<i>0</i>	<i>12 363 208</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>31 869 880</b>	<b>31 112 736</b>	<b>41 076 345</b>	<b>41 076 345</b>	<b>31 112 736</b>	<b>31 869 880</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

**Tableau 5 : Opérations pour le compte de tiers  
Budget Initial 2022**

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers**

<b>Opérations ou regroupement d'opérations de même nature</b>	<b>Comptes</b>	<b>Libellé</b>	<b>Prévisions de décaissements</b>	<b>Prévisions d'encaissements</b>
Communauté Européenne	47310000	FST DENSYS 2019-2023	422 800	0
Communauté Européenne	47310000	FST- ERASMUS GENIAL	446 000	0
Communauté Européenne	47310000	Projet LIFE AGROMINE	369 720	369 720
Communauté Européenne INTERREG	47310000	Projet POWDERREG	153 553	153 553
Communauté Européenne INTERREG	47310000	Projet CHIREX 18-22	850 040	850 040
Communauté Européenne INTERREG	47310000	Projet PULSATEC	200 826	200 826
ANR	47310000	Projet PLEIADES	270 000	0
ANR	47310000	Projet BIOVALOR	756 160	463 696
Coordination subvention ANSES	47310000	Projet CHLORDECONE	4 285	0
Caisse des Dépôts et Consignations	47310000	Projet E-FRAN	57 600	57 600
Caisse des Dépôts et Consignations	47310000	Projet E-TAC	15 438	15 438
Sous-Total			3 546 421,61	2 110 872,81
MESRI	46710000	Bourses AMI	1 100 000	1 212 400
TVA	44500000	TVA	8 691 994	7 291 168
		Reversement trésorerie Fondation NIT	700 000	
<b>TOTAL</b>			<b>14 038 416</b>	<b>10 614 441</b>

**Tableau 6 : Situation patrimoniale du budget de l'établissement  
Budget Initial 2022**

**POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Compte de résultat prévisionnel**

CHARGES	Budget initial 2021 voté le 15/12/2020	Budget rectificatif 2021 CA du 14/12/2021	Budget initial 2022	PRODUITS	Budget initial 2021 voté le 15/12/2020	Budget rectificatif 2021 CA du 14/12/2021	Budget initial 2022
Personnel	481 742 016	492 806 000	504 800 000	Subventions de l'Etat (SCSP)	493 039 338	497 139 984	501 524 571
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>138 411 650</i>	<i>139 596 011</i>	<i>139 232 228</i>	Fiscalité affectée	5 762 793	3 771 003	3 710 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	127 706 949	139 104 494	154 138 884	Autres subventions	47 960 382	43 202 613	60 531 111
				Autres produits	82 594 620	91 801 040	92 582 378
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>609 448 965</b>	<b>631 910 494</b>	<b>658 938 884</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>629 357 133</b>	<b>635 914 640</b>	<b>658 348 060</b>
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice</i>	<i>19 908 168</i>	<i>4 004 146</i>	<i>0</i>	<i>Résultat prévisionnel : perte</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>590 824</i>
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel</b>	<b>629 357 133</b>	<b>635 914 640</b>	<b>658 938 884</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel</b>	<b>629 357 133</b>	<b>635 914 640</b>	<b>658 938 884</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

**Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)**

	Budget initial 2021 voté le 15/12/2020	Budget rectificatif 2021 CA du 14/12/2021	Budget initial 2022
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>19 908 168</b>	<b>4 004 146</b>	<b>-590 824</b>
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	43 383 221	43 236 000	41 145 021
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 639 494	1 890 619	1 000 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	3 810	10 000	10 000
- produits de cession d'éléments d'actifs	93 114	88 647	100 000
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	25 549 881	25 560 464	26 696 681
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>35 012 710</b>	<b>19 710 416</b>	<b>12 767 516</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement  
Budget Initial - Exercice 2022

**Tableau 6 : Situation patrimoniale du budget de l'établissement  
Budget Initial 2022**

**POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial 2021 voté le 15/12/2020	Budget rectificatif 2021 CA du 14/12/2021	Budget initial 2022	RESSOURCES	Budget initial 2021 voté le 15/12/2020	Budget rectificatif 2021 CA du 14/12/2021	Budget initial 2022
Insuffisance d'autofinancement*	0	0	0	Capacité d'autofinancement*	35 012 710	19 710 416	12 767 516
Investissements	29 548 327	36 318 256	61 714 174	Financement de l'actif par l'Etat et autres tiers	3 411 751	3 500 406	18 300 725
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	7 217 990	10 480 008	14 177 340
Autres dépenses	0	0	0	Autres ressources	106 535	88 647	100 000
Remboursement des dettes financières	2 897 164	2 942 601	3 128 873	Augmentation des dettes financières	2 520	8 572	3 464
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>32 445 491</b>	<b>39 260 857</b>	<b>64 843 047</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>45 751 506</b>	<b>33 788 049</b>	<b>45 349 045</b>
<b>AUGMENTATION du FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>13 306 015</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>DIMINUTION du FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>-</b>	<b>5 472 808</b>	<b>19 494 002</b>

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

	Budget initial 2021 voté le 15/12/2020	Budget rectificatif 2021 CA du 14/12/2021	Budget initial 2022
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTION (+) ou DIMINUTION (-)	13 306 015	-5 472 808	-19 494 002
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	3 586 529	-24 973 802	10 964 437
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT ou PRELEVEMENT	9 719 486	19 500 994	-30 458 440
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	165 109 402	159 636 593	138 133 209
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	69 064 327	44 090 524	53 045 580
Niveau de la TRESORERIE	96 045 075	115 546 069	85 087 629

**Tableau 7 : Plan de trésorerie**  
**Budget Initial 2022 - Budget de l'établissement**

<b>POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>													
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
<b>SOLDE INITIAL (début de mois)</b>	115 546 069	194 844 703	149 125 952	102 718 438	181 217 098	136 077 906	90 857 818	217 811 725	174 366 913	131 636 685	165 181 359	130 705 670	
<b>ENCAISSEMENTS</b>													
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	129 121 482	3 565 000	6 139 000	131 687 482	6 065 000	5 950 000	184 087 476	6 138 000	9 300 000	87 572 131	11 901 000	10 970 299	592 496 870
Subvention pour charges de service public	124 437 482	725 000		124 437 482	725 000	0	174 937 476	0	0	76 262 131	0	0	501 524 571
Autres financements de l'Etat	24 000	40 000	39 000	40 000	40 000	50 000	40 000	38 000	200 000	250 000	171 000	253 655	1 185 655
Fiscalité affectée							2 580 000				1 130 000		3 710 000
Autres financements publics	2 860 000	400 000	1 300 000	2 310 000	1 800 000	1 800 000	2 330 000	1 500 000	1 100 000	2 360 000	2 000 000	1 833 952	21 593 952
Recettes propres	1 800 000	2 400 000	4 800 000	4 900 000	3 500 000	4 100 000	4 200 000	4 600 000	8 000 000	8 700 000	8 600 000	8 882 692	64 482 692
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>	2 920 000	7 330 000	4 150 000	1 840 000	2 520 000	2 800 000	4 500 000	2 620 000	1 500 000	5 200 000	11 900 000	16 362 111	63 642 111
Financements de l'Etat fléchés	900 000	2 800 000	900 000	800 000	2 000 000	100 000	1 500 000	500 000	250 000	2 900 000	6 400 000	4 277 435	23 327 435
Autres financements publics fléchés	2 000 000	4 500 000	3 000 000	1 000 000	500 000	2 500 000	2 500 000	2 100 000	1 000 000	2 200 000	5 000 000	11 400 419	37 700 419
Recettes propres fléchées	20 000	30 000	250 000	40 000	20 000	200 000	500 000	20 000	250 000	100 000	500 000	684 257	2 614 257
<i>Opérations non budgétaires</i>	472	472	472	372	272	272	272	172	172	172	172	172	3 464
Emprunts : encaissements en capital													0
Prêts : encaissements en capital	472	472	472	372	272	272	272	172	172	172	172	172	3 464
Dépôts et cautionnements													0
<i>Opérations gérées en compte de tiers</i>	1 440 289	1 090 250	461 840	239 392	2 273 536	158 240	172 960	1 592 016	303 600	631 678	1 898 576	352 064	10 614 441
TVA encaissée	66 976	889 424	185 840	181 792	1 629 536	158 240	172 960	1 592 016	303 600	323 840	1 434 880	352 064	7 291 168
Dispositifs d'intervent* pour compte de tiers : encaissements	1 373 313	200 826	276 000	57 600	644 000					307 838	463 696		3 323 273
Autres encaissements d'opérat* gérées en compte de tiers													0
<b>TOTAL</b>	<b>133 482 243</b>	<b>11 985 722</b>	<b>10 751 312</b>	<b>133 767 246</b>	<b>10 858 808</b>	<b>8 908 512</b>	<b>188 760 708</b>	<b>10 350 188</b>	<b>11 103 772</b>	<b>93 403 981</b>	<b>25 699 748</b>	<b>27 684 646</b>	<b>666 756 886</b>
<b>DECAISSEMENTS</b>													
<i>Enveloppes hors recettes fléchées</i>	46 660 000	48 600 000	49 600 000	47 850 000	48 900 000	46 700 000	54 600 000	48 750 000	47 450 000	52 000 000	49 800 000	58 111 829	599 021 829
Personnel	38 760 000	39 800 000	39 600 000	39 450 000	40 200 000	39 500 000	45 700 000	43 850 000	37 850 000	41 000 000	40 000 000	45 176 121	490 886 121
Fonctionnement	6 000 000	6 800 000	8 400 000	7 200 000	6 900 000	6 000 000	7 100 000	4 100 000	7 200 000	8 100 000	6 000 000	7 394 491	81 194 491
Investissement	1 900 000	2 000 000	1 600 000	1 200 000	1 800 000	1 200 000	1 800 000	800 000	2 400 000	2 900 000	3 800 000	5 541 217	26 941 217
<i>Dépenses sur recettes fléchées</i>	5 600 000	6 000 000	5 850 000	6 250 000	6 350 000	6 750 000	6 050 000	4 650 000	5 650 000	6 550 000	9 200 000	13 706 864	82 606 864
Personnel	2 000 000	1 700 000	1 750 000	1 650 000	1 650 000	2 050 000	1 750 000	1 650 000	1 550 000	1 650 000	1 600 000	1 913 879	20 913 879
Fonctionnement	1 500 000	2 000 000	1 900 000	2 200 000	2 100 000	1 900 000	1 400 000	1 500 000	1 800 000	2 000 000	2 600 000	4 439 372	25 339 372
Investissement	2 100 000	2 300 000	2 200 000	2 400 000	2 600 000	2 800 000	2 900 000	1 500 000	2 300 000	2 900 000	5 000 000	7 353 613	36 353 613
<i>Opérations non budgétaires</i>	384 808	0	0	386 302	0	0	387 801	0	0	389 306	0	0	1 548 217
Emprunts : remboursements en capital	384 808			386 302			387 801			389 306			1 548 217
Prêts : décaissements en capital													0
Dépôts et cautionnements													0
<i>Opérations gérées en compte de tiers</i>	1 538 800	3 104 473	1 708 826	782 285	748 000	678 600	769 000	395 000	734 000	920 000	1 175 438	1 483 994	14 038 416
TVA décaissée	580 000	653 000	678 000	628 000	668 000	596 000	669 000	385 000	689 000	810 000	960 000	1 375 994	8 691 994
Dispositifs d'intervent* pour compte de tiers : décaissements	958 800	2 451 473	330 826	154 285	80 000	82 600	100 000	10 000	45 000	110 000	215 438	108 000	4 646 422
Autres décaissements d'opérat* gérées en compte de tiers			700 000										700 000
<b>TOTAL</b>	<b>54 183 608</b>	<b>57 704 473</b>	<b>57 158 826</b>	<b>55 268 587</b>	<b>55 998 000</b>	<b>54 128 600</b>	<b>61 806 801</b>	<b>53 795 000</b>	<b>53 834 000</b>	<b>59 859 306</b>	<b>60 175 438</b>	<b>73 302 687</b>	<b>697 215 326</b>
<b>SOLDE DU MOIS</b>	<b>79 298 635</b>	<b>-45 718 751</b>	<b>-46 407 514</b>	<b>78 498 659</b>	<b>-45 139 192</b>	<b>-45 220 088</b>	<b>126 953 907</b>	<b>-43 444 812</b>	<b>-42 730 228</b>	<b>33 544 675</b>	<b>-34 475 690</b>	<b>-45 618 041</b>	<b>-30 458 440</b>
<b>SOLDE CUMULE</b>	<b>194 844 703</b>	<b>149 125 952</b>	<b>102 718 438</b>	<b>181 217 098</b>	<b>136 077 906</b>	<b>90 857 818</b>	<b>217 811 725</b>	<b>174 366 913</b>	<b>131 636 685</b>	<b>165 181 359</b>	<b>130 705 670</b>	<b>85 087 629</b>	

**Tableau 8 : Opérations liées aux recettes fléchées**  
**Budget Initial 2022**

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Suivi des opérations liées aux recettes fléchées**

<b>SYNTHESE DES OPERATIONS LIEES AUX RECETTES FLECHEES</b>	<b>Antérieures à 2022 non dénouées</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025 et ultérieures</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)</b>	<b>0</b>	<b>19 352 103</b>	<b>2 776 492</b>	<b>769 428</b>	<b>-933 264</b>	
<b>Recettes fléchées (b)</b>	<b>233 176 549</b>	<b>63 642 111</b>	<b>40 523 301</b>	<b>14 699 860</b>	<b>88 539 446</b>	<b>440 581 267</b>
Financements de l'État fléchés	40 619 007	23 327 435	13 398 081	4 803 056	65 492 703	<b>147 640 282</b>
Autres financements publics fléchés	181 927 741	37 700 419	27 020 995	9 891 804	23 046 743	<b>279 587 702</b>
Recettes propres fléchées	10 629 801	2 614 257	104 225	5 000	0	<b>13 353 283</b>
<b>Dépenses sur recettes fléchées (c)</b>	<b>211 580 082</b>	<b>82 606 864</b>	<b>42 337 209</b>	<b>14 851 108</b>	<b>54 462 262</b>	<b>405 837 525</b>
Personnel						
AE=CP	62 025 285	20 913 879	11 506 743	6 121 562	9 964 142	<b>110 531 611</b>
Fonctionnement et intervention						
AE	62 004 346	23 925 138	8 966 050	5 432 194	12 069 386	<b>112 397 114</b>
CP	58 551 654	25 339 372	9 533 411	6 307 781	12 664 896	<b>112 397 114</b>
Investissement						
AE	166 234 472	14 646 662	1 492 265	265 401	270 000	<b>182 908 800</b>
CP	91 003 143	36 353 613	21 297 055	2 421 765	31 833 224	<b>182 908 800</b>
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)</b>	<b>21 596 467</b>	<b>-18 964 753</b>	<b>-1 813 908</b>	<b>-151 248</b>	<b>34 077 184</b>	<b>34 743 742</b>
<b>Autofinancement des opérations fléchées (d)</b>	<b>3 894 163</b>	<b>3 937 359</b>	<b>1 379 236</b>	<b>45 500</b>	<b>0</b>	<b>9 256 258</b>
<b>Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)</b>	<b>6 138 527</b>	<b>1 548 217</b>	<b>1 572 392</b>	<b>1 596 944</b>	<b>33 143 920</b>	<b>44 000 000</b>
<b>Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)</b>	<b>19 352 103</b>	<b>2 776 492</b>	<b>769 428</b>	<b>-933 264</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles  
Budget initial 2022 - Budget de l'établissement**

**POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**A - Dépenses**

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)=(1)-(3)-(6)
ISITE LUE - PIA - ANR	47 656 169	33 101 030	9 001 299	32 771 262	9 326 868	5 553 840	4 199
Labex Ressources 21 - PIA - ANR	9 773 217	9 690 833	82 384	9 658 163	115 054	0	0
Labex DAMAS - PIA - ANR	7 503 100	7 470 648	32 452	7 449 648	53 452	0	0
Labex ARBRE - PIA - ANR - INRA	247 944	182 886	52 158	182 886	52 158	12 900	0
Plan France Relance - Emplois R&D	3 768 000	53 500	1 884 000	53 500	1 884 000	1 830 500	0
Plan France Relance - Contrats R&D	16 000	16 000	0	16 000	0	0	0
CPER AGROVALOR (2016)	550 263	550 263	0	550 263	0	0	0
CPER AGROVALOR (2017)	313 000	313 000	0	313 000	0	0	0
CPER AGROVALOR (2018)	808 229	792 093	16 136	792 093	16 136	0	0
CPER ARIANE (2015)	315 813	315 813	0	315 813	0	0	0
CPER ARIANE (2016)	196 149	196 149	0	196 149	0	0	0
CPER ARIANE (2017)	391 754	391 754	0	391 754	0	0	0
CPER ARIANE (2018)	291 516	256 097	35 419	256 097	35 419	0	0
CPER ARIANE (2019)	283 745	247 919	35 826	247 519	36 226	0	0
CPER ARIANE (2020)	418 489	197 637	220 852	194 647	223 842	0	0
CPER ENERBATIN (2015)	428 830	428 830	0	428 830	0	0	0
CPER ENERBATIN (2016)	518 066	518 066	0	518 066	0	0	0
CPER ENERBATIN (2017)	697 472	697 472	0	697 472	0	0	0
CPER ENERBATIN (2018)	620 413	620 413	0	620 413	0	0	0
CPER ENERBATIN (2019)	618 173	618 173	0	618 173	0	0	0
CPER ENERBATIN (2020)	616 907	548 124	68 783	425 926	190 981	0	0
CPER MATDS (2015)	586 013	586 013	0	586 013	0	0	0
CPER MATDS (2016)	1 146 833	1 146 833	0	1 146 833	0	0	0
CPER MATDS (2017)	947 751	947 751	0	947 751	0	0	0
CPER MATDS (2018)	1 159 251	1 159 251	0	1 159 251	0	0	0
CPER MATDS (2019)	1 161 251	1 161 251	0	1 161 251	0	0	0
CPER MATDS (2020)	1 118 750	851 324	267 426	777 324	341 426	0	0
CPER SusChemProc (2015)	598 700	598 700	0	598 700	0	0	0
CPER SusChemProc (2016)	957 598	957 598	0	957 598	0	0	0
CPER SusChemProc (2017)	771 105	771 105	0	771 105	0	0	0
CPER SusChemProc (2018)	791 274	791 274	0	791 274	0	0	0
CPER SusChemProc (2019)	760 696	760 696	0	760 696	0	0	0
CPER SusChemProc (2020)	966 768	811 908	154 860	811 908	154 860	0	0
ICEEL CARNOT 3 - 2016	1 585 143	1 585 143	0	1 585 143	0	0	0
ICEEL CARNOT 3 - 2017	1 250 469	1 250 469	0	1 250 469	0	0	0
ICEEL CARNOT 3 - 2019	1 210 000	809 593	298 867	806 465	298 867	101 540	3 128
ICEEL CARNOT 3 - 2020	1 200 000	607 142	416 458	581 142	416 458	176 400	26 000



## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
	(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
ICEEL CARNOT 3 - 2018	1 175 058	1 075 018	100 040	1 075 018	100 040	0	0
ANR Appel à projets 2017	3 849 014	3 416 180	423 500	3 411 315	428 365	9 334	0
ANR Appel à projets 2016	3 741 164	3 667 166	73 998	3 667 166	73 998	0	0
ANR Appel à projets 2015	3 486 373	3 477 706	8 667	3 477 706	8 667	0	0
Autres projets subventionnés 2016	3 266 063	2 864 391	401 672	2 861 559	404 504	0	0
PHOTONIS - ERCEA H2020	2 835 776	2 507 743	328 033	2 499 218	308 600	0	27 958
EXPLOR (Etat-Feder-Grand'Est)	2 779 857	2 779 857	0	2 779 857	0	0	0
REGALOR - Feder-Grand'Est	2 487 000	1 746 289	740 711	1 581 414	905 586	0	0
Autres projets subventionnés 2017	2 452 055	2 417 747	34 308	2 416 557	35 498	0	0
CARE - Feder-Grand'Est	2 425 243	1 057 206	930 914	861 806	966 114	437 123	160 200
Autres projets subventionnés 2019	2 416 042	1 471 364	783 413	1 460 669	794 108	161 265	0
AUTRES INTERREG 2016	2 325 232	2 116 551	208 681	2 116 551	208 681	0	0
Projets portée régionale ante 2016	2 209 213	2 209 213	0	2 209 213	0	0	0
Transfert et 1er équipement IJL	2 007 771	2 007 771	0	2 007 771	0	0	0
Autres projets régionaux - Region	1 927 835	1 859 651	60 755	1 859 651	60 755	7 429	0
Autres projets subventionnés ante 2016	1 872 883	1 872 883	0	1 872 883	0	0	0
Fire Light - FEDER	1 782 958	1 249 737	533 221	816 340	966 618	0	0
Autres projets à portée régionale 2016	1 753 768	1 753 768	0	1 753 768	0	0	0
RESEX - FEDER,Grand'Est, CD57 et Metz M.	1 583 387	1 466 447	116 940	1 466 447	116 940	0	0
ANR années antérieures à 2015	1 532 554	1 532 554	0	1 532 554	0	0	0
Projets portée régionale 2020	1 516 051	672 887	543 087	672 887	543 087	300 077	0
PowderReg - Feder	1 495 929	1 449 528	46 401	1 411 630	84 299	0	0
Projets portée régionale 2019	1 445 775	997 746	445 795	997 746	445 795	2 234	0
EXIST - INSERM	1 373 195	104 152	406 937	71 953	406 937	862 106	32 199
TALISMAN - FEDER	1 231 120	1 156 635	74 485	1 151 353	79 767	0	0
SONOMA - FEDER	1 230 000	1 220 000	10 000	1 220 000	10 000	0	0
METAL - PIA e-FRAN - CDC	1 195 550	1 190 790	4 760	1 190 790	4 760	0	0
IMPLANT - FEDER, Metz Métro. et Gd Nancy	1 161 525	1 135 636	25 889	1 135 636	25 889	0	0
Autres projets à portée régionale 2017	1 137 602	1 137 602	0	1 137 602	0	0	0
Autres projets subventionnés 2018	1 119 738	885 825	231 184	885 825	231 184	2 729	0
EXTRA & CO - PIA ANR CNRT	1 094 767	1 094 767	0	1 094 767	0	0	0
AUTRES INTERREG 2017	1 083 321	1 026 901	56 420	1 024 954	58 367	0	0
GEODENERGIES - PIA	1 029 787	1 029 249	538	1 029 249	538	0	0
Autres projets subventionnés 2020	992 633	592 021	317 566	589 186	317 593	83 046	2 808
FRCR 3BR Zéro déchet - FEDER - Région	967 225	769 797	183 028	769 797	183 028	14 400	0
NEXT - H2020-SC5-2017	966 563	966 563	0	966 563	0	0	0
Chaire Metal Liquide - FNIT - M.Gd Nancy	918 500	520 191	226 590	514 192	232 589	171 719	0
SPINE Phase 2 - Grand'Est (AME)	887 658	887 658	0	887 658	0	0	0
THESES INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - ANR	866 054	259 727	348 574	259 727	348 574	257 753	0
e-TAC - PIA e-FRAN - CDC	809 443	784 818	24 625	784 510	24 933	0	0
LINUMEN - PIA e-FRAN - CDC	800 389	767 035	33 354	760 194	40 195	0	0
FEDER PLUS - FEDER	791 866	760 638	20 000	760 638	20 000	11 228	0

## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)=(1)-(3)-(6)
FRCR IRM Gd Est - FEDER - Région	770 570	380 682	389 888	316 232	454 338	0	0
AI-PROFICIENT - H2020	730 000	183 189	272 798	182 154	273 833	274 013	0
HY-C-GREEN FEDER,Région	726 000	569 798	156 202	498 153	227 847	0	0
COMETE - FEDER	725 434	666 447	58 987	666 447	58 987	0	0
FINEFUTURE - H2020	714 750	547 896	166 854	545 901	168 849	0	0
H2020 SMARTNANOTOX	710 794	710 794	0	710 794	0	0	0
ASCATIM - FEDER	708 600	707 788	812	676 014	32 586	0	0
ANR-20-PAMR-0008 OrA-NEAT	704 955	56 679	168 680	1 000	168 680	479 596	55 679
FRCR ENTREPREUNARIAT	681 021	171 000	510 021	66 750	614 271	0	0
STOCK'NRJ - FEDER	660 000	363 341	243 028	363 341	243 028	53 631	0
ICE (Interaction Corium-Eau) - ANR-IRSN	648 933	604 948	43 985	604 948	43 985	0	0
Projets REGION 2021 - THESES	622 794	25 930	219 131	25 930	219 131	377 733	0
Autres projets subventionnés 2021	601 070	286 404	292 383	286 404	292 383	22 283	0
NANOTERAHTZ - FEDER	600 000	548 969	51 031	548 969	51 031	0	0
CAPMAT - FEDER	552 396	310 617	241 779	280 617	271 779	0	0
H2020 INEDIT	545 456	332 277	213 179	329 630	215 826	0	0
OMAGE	529 046	418 114	110 932	418 027	111 019	0	0
BIOXYVAL - PIA - ADEME	521 238	521 238	0	521 238	0	0	0
PLANETE - GIP FTLV	517 950	249 163	160 896	249 163	160 896	107 891	0
PAMPROD - BPI France	507 240	224 417	282 823	224 212	283 028	0	0
BORDER STUDIES - Interreg	495 069	332 803	162 266	329 550	165 519	0	0
PERCIHATCH - France Agrimer	489 054	489 054	0	259 843	229 211	0	0
H2020 OUTCOME	486 752	486 752	0	486 752	0	0	0
Projet LOLA	480 000	125 633	182 748	125 633	182 748	171 619	0
ICEEL ENERGICS	475 138	475 138	0	475 138	0	0	0
CONCORDIA - H2020	450 125	278 613	171 512	278 572	171 553	0	0
EXTRAFORREST - Feder-Grand'Est	441 501	432 914	8 587	432 914	8 587	0	0
FRCR VIROMOD - FEDER - Région	436 240	161 000	275 240	161 000	275 240	0	0
FRCR RaNGE - Feder - Région	435 000	325 162	104 838	325 162	104 838	5 000	0
PULSATEC - Interreg	431 273	327 165	104 108	303 113	128 160	0	0
GORILLE - Ministère des finances	414 530	235 638	178 892	235 638	178 892	0	0
PICASSO - MinEfi	414 386	249 248	165 138	203 302	211 084	0	0
Projet E MEUSE SANTE -GIP OBJECTIF MEUSE	414 187	160 945	253 242	160 945	253 242	0	0
LASHFIRE	405 656	259 254	111 901	259 254	111 901	34 501	0
US Air Force - IJL	403 545	322 362	81 183	320 776	82 769	0	0
COVITREM - CHRU Nancy	395 000	332 561	62 439	245 632	149 368	0	0
INTERREG REDWOLF	369 206	145 469	202 037	144 369	203 137	21 700	0
FRCR EPIARN - FEDER	362 604	319 075	43 529	319 075	43 529	0	0
GEL - ANR-18-CE21-0003-01	362 175	266 214	70 855	266 214	70 855	25 106	0
H2020 SMAGRINET	346 124	271 393	74 731	271 393	74 731	0	0
Financement externes de thèses 2021	336 462	73 524	128 354	73 524	128 354	134 584	0
ULTIMATE - H2020	332 000	0	141 000	0	141 000	191 000	0

## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)=(1)-(3)-(6)
LPR 2021 - DSG Recherche et Innovation	330 000	210 000	120 000	70 000	260 000	0	0
PERCIPONIE - Interreg	329 234	151 675	177 559	98 688	181 298	0	49 248
ECOTREE - ANR-16-CE34-0012-01	327 345	297 111	30 234	297 111	30 234	0	0
CHEMICAL RANGE	325 867	247 529	62 571	247 529	62 571	15 767	0
Ephaistos	321 038	321 038	0	321 038	0	0	0
Prg rech. en cancérologie (PRT-K) - INCa	318 032	259 516	58 516	259 486	58 546	0	0
IMOTHEP - H2020	315 125	80 275	129 545	44 479	129 545	105 305	35 796
ANR-20-CE05 : DROPSURF	310 500	94 045	127 662	94 045	127 662	88 793	0
ANR-20-DFG-JST : EDDA	309 960	64 610	49 000	64 610	49 000	196 350	0
Ouroboros	309 920	309 920	0	309 920	0	0	0
TERMINAL - Interreg Va	308 531	184 404	124 127	184 367	124 164	0	0
ANR-18-CE20 : N-HUM	300 000	275 183	24 817	275 093	24 907	0	0
FRCR TARGET - FEDER	298 500	255 730	23 512	254 560	23 512	19 258	1 170
Des Hommes et des Arbres - M. Gd Nancy	297 765	92 783	172 367	92 783	172 367	32 615	0
ANR-21-CE08-0007-01 : EMICI	294 711	0	86 320	0	86 320	208 391	0
ESSENZO - BPI France	286 121	286 121	0	286 121	0	0	0
CLIMSHIFT - ANR-17-Ce32-0013-01	281 978	251 203	30 775	251 203	30 775	0	0
ANR-18-CE04-0012 : WOODWASTE	279 180	135 128	127 165	135 128	127 165	16 887	0
LIGHTS - ANR-17-MIN2-0001-01	277 560	272 744	4 816	272 744	4 816	0	0
GéoRes - H2020-MSCA-RISE-2017	274 500	121 040	97 310	121 040	97 310	56 150	0
ZYLMAGO - ADEME	265 403	265 403	0	265 403	0	0	0
PRODPILLOT - Interreg	264 546	217 042	47 504	216 665	47 881	0	0
ISA3 - BPI France	263 800	73 132	109 148	49 182	109 148	81 520	23 950
Projet KIC RAW 2020 - ALPE	259 809	258 534	1 275	258 534	1 275	0	0
Newfibre	253 141	253 141	0	253 141	0	0	0
ANR M-PHASIC: ANR-18-FRAL-0005-01	252 440	188 462	63 978	188 462	63 978	0	0
STOICHIOMIC - ANR-18-CE32-0003-01	251 561	167 538	84 023	167 201	84 360	0	0
ANR-20-CE09 : UFO	248 400	18 400	96 000	18 400	96 000	134 000	0
Recherche CHU 2017	247 743	247 743	0	247 743	0	0	0
ANR-19-CE30 : SHEAR	243 500	99 327	111 412	99 327	111 412	32 761	0
SOPRANOTEX - Grand'Est	243 237	229 169	14 068	229 169	14 068	0	0
NEASQC - H2020	242 064	46 260	126 825	24 255	126 825	68 979	22 005
COMRAD - H2020	242 042	46 838	109 890	46 838	109 890	85 314	0
FIGHT-HF RHUS - PIA - ANR-INSERM	239 262	239 220	42	239 220	42	0	0
DIFAMEM	234 144	123 871	109 241	123 871	109 241	1 032	0
Simulation numérique, bioinfo. - FEDER	233 227	170 761	62 466	170 697	62 530	0	0
ANR-20-FNS : PKSOx	232 857	72 164	97 948	36 164	97 948	62 745	36 000
DIH4CPS - H2020	231 250	114 499	116 751	114 499	116 751	0	0
SAWGOOD - ANR-18-CE42-0004-01	230 580	113 828	116 752	113 828	116 752	0	0
Chaire Plus - M.Gd Nancy	230 000	130 361	93 552	130 361	93 552	6 087	0
BIOFLY - Min. de l'éco et des finances	229 638	93 293	103 015	93 293	103 015	33 330	0
ANR-20-CE10-0011 : ISOBIM	228 335	38 797	57 381	38 797	57 381	132 157	0

## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12) =(1)-(3)-(6)
CABARET - Ag. Fr. pour la biodiversité	225 323	191 198	34 125	191 198	34 125	0	0
IMPRIMA - ANR-18-CE46-0004-01	222 512	129 146	85 160	128 764	85 160	8 206	382
ANR GRANUL: ANR-19-CE30-0005-01	220 340	81 994	102 488	81 994	102 488	35 858	0
ANR-19-CE08 : PASTFLOW	218 587	65 015	101 501	65 015	101 501	52 071	0
ANR PROOF: ANR-19-CE22-0008-02	216 432	90 209	107 095	90 209	107 095	19 128	0
ANR-21-CE35-0012-03 : MODRNA	212 800	0	67 090	0	67 090	145 710	0
PAPUD - FUI AAP24 - BPIFrance	210 900	205 799	5 101	205 799	5 101	0	0
CCVIT - Métropole Gd Nancy	210 000	210 000	0	210 000	0	0	0
STABULO - Inst. Nat. du CAncer	209 512	36 294	118 409	36 294	118 409	54 809	0
Autres ADEME 2018	209 096	139 996	69 100	139 996	69 100	0	0
GLYNANEP - ANR-18-CE06-0002-01	209 077	185 400	23 677	185 400	23 677	0	0
ANR ERMITE: ANR-19-CE05-0008-01	208 367	104 211	77 357	104 211	77 357	26 799	0
FRCR MIRAGE - FEDER - Région	206 500	54 047	152 453	53 783	152 717	0	0
Vers une Aquaponie en Autonomie - Région	205 750	43 805	106 982	43 805	106 982	54 963	0
Cryo-Plateforme - FEDER	204 590	204 590	0	204 590	0	0	0
SUPERSTACK - ADEME	203 711	104 537	74 673	102 055	74 673	24 501	2 482
Réseau des chambres climatiq. - Interreg	202 242	202 242	0	202 242	0	0	0
Gis Donuts	201 760	201 760	0	201 760	0	0	0
Logistiq Hospitalière - CA Sarreguemines	201 500	139 962	61 538	139 960	61 540	0	0
CODIFAB	201 008	187 604	13 404	187 449	13 559	0	0
FEDER ECOVALUE	201 000	170 165	30 835	170 165	30 835	0	0
Smart-Réno - EDF - U. La Rochelle	200 140	191 947	8 193	168 462	31 678	0	0
RESILIENCE CLEAN'UVc - ANR - Région	200 000	171 916	28 084	98 753	101 247	0	0
ANR-21-CE23-0008-01 : ARCE	198 190	0	46 085	0	46 085	152 105	0
ANR-20-CE48-0015-01 : ARTISMO	197 856	28 147	51 962	28 147	51 962	117 747	0
ANR-19-ASMA : FROST	197 080	117 374	79 706	117 374	79 706	0	0
ANR-19-CE30 : PALAGRAM	195 071	69 763	51 520	69 763	51 520	73 788	0
ANR-20-ENM3-0005-01 : RXnanoBRAIN	194 905	32 699	83 796	32 699	83 796	78 410	0
H2020 AQUAEXCEL 3.0	194 811	51 009	56 991	31 009	56 991	86 811	20 000
H2020 LEAP-RE	194 152	78 852	87 300	50 852	105 300	28 000	10 000
ANR-20-CE39-0011-02 : GRIFIN	193 113	15 000	66 808	15 000	66 808	111 305	0
ANR-20-CE08 : EE4 PRECIOUS	188 988	26 419	66 840	26 419	66 840	95 729	0
AEROSITAN - ADEME	187 566	187 566	0	187 566	0	0	0
ANR GRAS-IT: ANR-19-CE33-0007-01	186 765	40 449	90 017	40 449	90 017	56 299	0
ANR-20-DFG : NRPSBAcAza	186 559	50 973	58 848	50 973	58 848	76 738	0
MITOGLU - ANR-18-CE92-0016-01	185 220	82 978	57 390	82 978	57 390	44 852	0
ANR MIRELIB - ANR-18-CE08-0005-03	185 220	132 482	52 738	132 434	52 786	0	0
H2020 GEOMOS	184 708	29 738	92 165	29 738	92 165	62 805	0
FRCR CLUEDOL - Région	184 000	20 560	73 120	20 560	73 120	90 320	0
ANR-21 : ACTIVE SURFACE H2	183 155	0	101 801	0	101 801	81 354	0
BIOVAL - Feder	180 000	180 000	0	180 000	0	0	0
Autres ADEME 2016	176 630	176 630	0	176 630	0	0	0

## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)=(1)-(3)-(6)
ANR-20-CE08 : NERF	174 636	67 819	51 348	40 755	51 348	55 469	27 064
PYROSAR - ADEME	173 880	47 321	96 619	47 321	96 619	29 940	0
ANR-20-CE22-0005 : FIREWALL	172 800	69 162	48 675	69 162	48 675	54 963	0
SAVE - ADEME	172 553	1 500	80 101	1 500	80 101	90 952	0
GRAINE DE POTAGE - ADEME	170 588	145 624	24 964	145 275	25 313	0	0
Equipements IMOPA - M.Gg Nancy	170 000	170 000	0	170 000	0	0	0
Alimentation Haute Fréquence - Grand'Est	170 000	134 384	35 616	134 384	35 616	0	0
Chaire Industrie - Fondation Mines-Tel.	170 000	63 796	68 436	63 796	68 436	37 768	0
ANR-19-ENM3 : DRNANODALL	169 000	15 000	88 500	15 000	88 500	65 500	0
ANR-20-CE42 : WISS	168 800	12 504	149 103	12 504	149 103	7 193	0
ANR-20-CE25-0001 : TIC TAC	167 012	28 583	61 440	28 583	61 440	76 989	0
ANR-21-CE07-0014-02 : ASYMHOLE	166 880	18 880	82 000	18 880	82 000	66 000	0
RESILIENCE CHIANTI - ANR - Région	165 000	77 879	87 121	77 879	87 121	0	0
AMOC - ANR-18-CE06-0011-01	162 030	112 198	49 832	112 198	49 832	0	0
ANR SIZMO2D: ANR-19-CE24-0005-02	162 000	82 303	75 706	82 303	75 706	3 991	0
HANDY - ANR-18-CE40-0010-02	161 253	89 323	65 930	89 323	65 930	6 000	0
ANR-20-CE92-0030 : DERASE	160 800	27 776	65 784	27 776	65 784	67 240	0
ANR MULTISTABLE : ANR-18-CE05-0027-04	160 380	123 446	36 934	123 446	36 934	0	0
CO2REDRES - Interreg	159 630	66 120	93 510	66 120	93 510	0	0
MYRIOPHYLLE - VNF	156 600	14 860	53 580	14 860	53 580	88 160	0
ANR-21-CO16-0003-01 : COVID PAI-TS	154 618	83 355	33 310	83 355	33 310	37 953	0
Stratégie agronomique - Région	154 615	149 487	5 128	149 487	5 128	0	0
ANR-20-CE12-0024-02 : METRIBO	152 000	13 000	25 000	13 000	25 000	114 000	0
WOOBADH - ANR-17-COBI-0007-04	151 000	150 999	1	150 999	1	0	0
Projet KIC RAW 2020	150 576	150 362	214	150 362	214	0	0
ANTIBIOGRAMMES - CHRU Nancy	150 575	47 374	103 201	47 374	103 201	0	0
Plantations Innovantes en Forêt - INRAE	150 226	84 348	65 878	84 348	65 878	0	0
Intelligence collective ARTEM - MGNancy	150 000	64 262	85 738	64 262	85 738	0	0
SPIDER MAN - ANR-18-CE42-0006-01	149 850	76 693	73 157	76 693	73 157	0	0
ANR-18-CE27 : ROTULUS	148 797	120 786	28 011	120 786	28 011	0	0
ANR-10-IEED-0812 : CO2 DISSOLVED INJECT	148 397	127 668	20 729	127 668	20 729	0	0
ANR-19 : EventB-Rodin-Plus	147 345	40 088	60 098	40 088	60 098	47 159	0
ANR-19-CE33 GRASP-IT	146 448	127 597	13 558	127 597	13 558	5 293	0
Pêche durable St Pierre&Miquelon - FdF	145 000	53 884	13 113	53 884	13 113	78 003	0
EST - ANR-18-CE40-0018-01	144 396	80 304	64 092	80 288	64 108	0	0
ANR-19-CE25 : PROMIS	143 100	69 193	56 107	69 193	56 107	17 800	0
PESTINTER - ANSES	141 750	31 933	53 236	31 933	53 236	56 581	0
MATCHES - ANR-18-CE40-0019-01	141 480	63 686	77 794	63 686	77 794	0	0
PIA MIRE 2 - IRSN	140 873	129 386	11 487	129 386	11 487	0	0
ANR-20 MARIN	140 400	29 895	75 802	29 895	75 802	34 703	0
Centre de Cybersécurité - M.Gd Nancy	140 000	140 000	0	140 000	0	0	0
RMGPLCBPRESILIENCE REMHAD - ANR - Région	140 000	105 730	34 270	94 311	45 689	0	0

## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)=(1)-(3)-(6)
SHAPO - ANR-18-CE40-0013-04	139 799	100 519	39 280	100 519	39 280	0	0
MEGALIT: ANR-18-CE08-0018-03	138 001	124 754	13 247	124 754	13 247	0	0
APEDIOX - ADEME	135 548	23 156	69 734	23 156	69 734	42 658	0
CINECO	134 948	39 302	95 646	39 302	95 646	0	0
FRCR HYPE - FEDER - Région	133 908	133 908	0	133 908	0	0	0
ANR-18-CE08 : STAMP	132 030	84 140	47 890	84 140	47 890	0	0
ANR-18-CE08 : ROC	131 825	17 532	29 109	17 532	29 109	85 184	0
ANR-20-CE23 : CODEINE	131 085	11 000	18 920	11 000	18 920	101 165	0
INERFOND (RDI) - Région	130 650	35 660	52 998	35 660	52 998	41 992	0
ANR-20-CE23-0024 : BOOM	130 248	25 098	39 367	25 098	39 367	65 783	0
Risk Alzheimer	129 950	129 950	0	129 950	0	0	0
ERASMUSESR SMART - H2020-NFRP-2016-2017	129 770	104 750	25 020	104 750	25 020	0	0
ANR-19-CE39 : PRESTO	127 008	17 195	44 477	17 195	44 477	65 336	0
SUPRA - ADEME	125 391	119 102	6 289	109 799	15 592	0	0
ANR-18-CE36 : BENEPHIDIRE	124 271	60 431	48 840	60 431	48 840	15 000	0
ANR-20-CE23 : FULL3D	124 092	39 214	56 184	39 214	56 184	28 694	0
FRCR ERMES - Région	122 000	46 212	52 598	46 212	52 598	23 190	0
DGE HALFOM - MINFI	120 969	46 114	62 455	46 114	62 455	12 400	0
RESINOEUUD - Région Grand'Est	120 700	37 954	41 039	37 954	41 039	41 707	0
SCRYPT - PIA - ONERA	120 000	0	33 600	0	33 600	86 400	0
ANR-20-CE24-0023-03 : CONTRABASS	118 800	20 166	61 815	20 166	61 815	36 819	0
Thèse LORIA - Rectorat Nancy-Metz	117 399	69 930	47 469	69 930	47 469	0	0
Chaire ITTI - ERPI	117 000	95 810	21 190	95 810	21 190	0	0
Thèse 2LPN - Rectorat Nancy-Metz	115 174	114 371	803	114 371	803	0	0
ANR WOODSEER: ANR-19-CE10-0011-02	115 091	49 340	52 488	49 340	52 488	13 263	0
ANR-20-CE91-0006 : ARITHRAND	115 020	26 809	74 664	26 809	74 664	13 547	0
Eval. risques chutes Fondation MAIF	113 205	113 205	0	113 205	0	0	0
POLLINISATEUR - DREAL	112 425	10 410	102 015	10 410	102 015	0	0
MARINER DECM - ANR-17-ASMA-005-02	111 240	111 240	0	111 240	0	0	0
ANR HOTLINE : ANR-19-CE09-0003-02	109 126	51 156	57 970	51 156	57 970	0	0
ANR-20-CE05 : INNOXICAT	108 000	13 000	40 000	13 000	40 000	55 000	0
H2020 DIGITERRI	107 750	22 295	85 455	22 295	85 455	0	0
ANR-11-INBS-0006 : FLI	107 640	24 443	39 626	24 443	39 626	43 571	0
HyCryo - Fives Cryo - Région	104 865	0	88 000	0	88 000	16 865	0
ANR-21-CE44-0029-03 : SUMOTARG	103 040	0	61 000	0	61 000	42 040	0
Médecine régénératrice lésion cartilage	102 600	66 738	35 862	66 738	35 862	0	0
ANR-20-CE07 : MOL-COSM	100 440	19 765	61 321	19 765	61 321	19 354	0
ElectroLiRecycling - ADEME	100 398	82 412	17 986	82 412	17 986	0	0
Care Equipment Technology CET - Région	100 000	100 000	0	100 000	0	0	0
COOL DATA-CENTER - ADEME	99 494	99 494	0	99 494	0	0	0
PSORIACURE - BPIFrance	99 000	25 000	62 000	25 000	62 000	12 000	0
SOLANACEE - UE - Région	97 405	82 156	15 249	82 156	15 249	0	0

## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)=(1)-(3)-(6)
DONNA - ANR-18-CE09-0034-03	97 200	87 885	9 315	87 885	9 315	0	0
Projets REGION 2021 - Post-Doctorant	96 000	28 584	67 416	28 584	67 416	0	0
La santé transfrontalière - ARS - Région	96 000	39 350	31 992	39 350	31 992	24 658	0
Projets CEFIPRA - Indo-french center ...	95 914	3 000	78 008	3 000	78 008	14 906	0
CELLULES - Ligue contre le cancer	92 341	92 341	0	92 341	0	0	0
CAPONE CANCER - Ligue Contre le Cancer	92 340	30 287	30 780	30 287	30 780	31 273	0
SEPURE - INRAE	91 427	28 920	62 507	28 920	62 507	0	0
ANR DECRYPT : ANR-18-CE39-0007-01	90 644	18 776	67 868	18 628	68 016	4 000	0
H2020 CO3	90 625	90 625	0	90 625	0	0	0
Projet MAL-AGE - DREES Etat	89 580	11 907	40 797	11 907	40 797	36 876	0
ANR-20-CE04-0009-05 : CIPRHES	88 193	9 500	23 200	9 500	23 200	55 493	0
DEMOS - H2020	87 453	82 291	5 162	77 917	9 536	0	0
PERTINENCE - Ligue contre le cancer	85 042	85 042	0	85 042	0	0	0
ANR QDDA : ANR-19-CE29-0007-02	82 080	62 723	19 357	62 723	19 357	0	0
BIO&BIO - ADEME	81 201	62 379	18 822	61 470	19 731	0	0
Intelligence Artificielle LORIA - Région	80 820	43 028	37 792	43 028	37 792	0	0
Développement de CAR INKT - LCC	80 000	7 000	73 000	7 000	73 000	0	0
BIP - ADEME	79 940	7 267	46 559	7 267	46 559	26 114	0
H2020 RUC-APS	78 850	46 111	32 739	46 111	32 739	0	0
Chaire EREM - FNIT	76 400	29 412	46 988	29 412	46 988	0	0
ANR-19-CE14 : ANTIPODE	74 214	46 353	27 861	46 353	27 861	0	0
BIOSAINE - ADEME	73 871	50 470	23 401	47 966	25 905	0	0
ANR BISES : ANR-19-CE32-0012-03	72 025	8 335	39 225	8 335	39 225	24 465	0
ANR-20-CE36-0006 : PRALIMAP	71 156	5 271	31 500	5 271	31 500	34 385	0
INSSICCA - Ministère de l'Agriculture	70 000	70 000	0	46 247	23 753	0	0
Respirateur-Désinfection Covid19- CD57	68 500	35 500	33 000	35 500	33 000	0	0
BOICLEAN - ADEME	67 790	66 615	1 175	66 296	1 494	0	0
RESI OPTI - CHRU Nancy	67 700	50 968	16 732	50 968	16 732	0	0
ANR ACTEPI : ANR-18-CE27-0001-04	67 095	32 277	34 818	32 277	34 818	0	0
Projet SELF-AI - Région	65 070	15 762	49 308	15 762	49 308	0	0
Confinement EPHAD - Fondation de France	64 500	30 299	31 351	30 299	31 351	2 850	0
CALYPSO DG CONNECT - H2020	63 570	1 000	62 570	1 000	62 570	0	0
PERICLES - ADEME	63 427	5 766	27 529	5 766	27 529	30 132	0
Autres ADEME 2017	63 401	63 401	0	63 401	0	0	0
Recherche CHU 2019-2020	61 112	61 112	0	61 112	0	0	0
ANR-21 : FLOEME	60 738	9 008	5 270	9 008	5 270	46 460	0
DILC - ADEME	60 719	59 774	945	59 774	945	0	0
ANR-20-CE39-0007 : TROC	55 804	7 134	29 594	7 134	29 594	19 076	0
ANR-21-SIOM-0007-03 : I2RM	54 500	4 000	16 500	4 000	16 500	34 000	0
ANR NETFIB : ANR-18-SUSC-0002-03	54 000	39 800	14 200	39 800	14 200	0	0
ANR-20-CE39-009 : SEVERITAS	54 000	5 000	21 000	5 000	21 000	28 000	0
ANR-20-ASTR-0003-03 : CONCERTO	54 000	6 000	28 000	6 000	28 000	20 000	0

## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)=(1)-(3)-(6)
DESSERT - ADEME	52 923	5 402	28 164	5 402	28 164	19 357	0
ANR BIO DAMPING: ANR-19-CE10-0009-02	52 035	8 437	43 598	8 437	43 598	0	0
BIOAC'ERS - ADEME	50 625	4 602	17 000	4 602	17 000	29 023	0
ANR-21-LCV1-0008-01 : ANTHRALAB	50 000	16 120	15 880	16 120	15 880	18 000	0
CHAIRE GUTENBERG 20 - Région	50 000	4 675	45 325	4 675	45 325	0	0
Hybridation des enseignements - MENJS	50 000	0	50 000	0	50 000	0	0
PARCA 2 - INCa	49 920	20 708	29 212	20 708	29 212	0	0
SENTET - ADEME	48 710	33 366	15 344	33 366	15 344	0	0
ANR RELEV : ANR-18-OURA-0004-03	48 600	30 725	17 875	30 725	17 875	0	0
VITRIMERES - ADEME	45 000	7 220	37 780	7 220	37 780	0	0
ANR-19-CE17-0023 : MICROBIOME	40 000	17 107	22 893	17 107	22 893	0	0
Hy-O-T - FEDER	37 778	34 810	2 968	34 810	2 968	0	0
ANR DEMUTI : ANR-18-CE08-0019-03	31 871	15 610	16 261	15 610	16 261	0	0
SOLAMET - ADEME	31 500	12 097	19 403	12 097	19 403	0	0
ESCRIME - Ligue contre le cancer	30 000	24 993	5 007	24 993	5 007	0	0
ANR-20-MRS1-0011 : MATHÈSE	29 999	8 323	21 676	8 323	21 676	0	0
ANR-20-CE07-0033 : SAAMM	28 728	2 128	23 600	2 128	23 600	3 000	0
ANR-21 : ePSYCHI	26 634	2 854	12 012	2 854	12 012	11 768	0
ANR INFADIET : ANR-19-CE36-0008-04	25 315	2 500	19 335	2 500	19 335	3 480	0
Projet KIC RAW 2019	21 045	21 045	0	21 045	0	0	0
ANR-20-CE08 : NOA	20 520	1 520	19 000	1 520	19 000	0	0
IATUS - ADEME	19 010	12 588	6 422	12 588	6 422	0	0
ANR-20-CE48-0009 : NICETWEET	17 280	6 000	4 570	6 000	4 570	6 710	0
ANR AMATEURS : ANR-18-CE27-0027-02	16 740	9 048	7 692	9 048	7 692	0	0
ANR MATCHES : ANR-18-CE40-0019-02	15 228	564	9 664	564	9 664	5 000	0
ANR PROOF : ANR-19-CE22-0008-05	15 120	3 483	11 637	3 483	11 637	0	0
ANR-2020-STHP2-0006 : THPCA2024	11 012	1 020	9 992	1 020	9 992	0	0
IUF 2021-2026 - COUTURIER - IAM	75 000	3 000	17 000	3 000	17 000	55 000	0
IUF 2015-2020 - GAUZELIN - LIBIO	75 000	75 000	0	75 000	0	0	0
IUF 2021-2026 - POR - 2L2S	75 000	6 000	15 000	6 000	15 000	54 000	0
IUF 2021-2026 - RABEYRON - INTERPSY	75 000	3 750	15 000	3 750	15 000	56 250	0
IUF 2011-2016 - PRAIRAT - LISEC	75 000	75 000	0	75 000	0	0	0
IUF 2015-2020 - POUIVET - AHP	75 000	75 000	0	75 000	0	0	0
IUF 2019-2024 - CHAPUT - LEMTA	75 000	19 231	40 769	19 231	40 769	15 000	0
IUF 2021-2026 - KIESGEN DE RICHTER	75 000	3 750	15 000	3 750	15 000	56 250	0
IUF 2020-2025 - CHARREAU - CRPG	75 000	15 336	17 664	15 336	17 664	42 000	0
IUF 2017-2022 - DANGER - LIEC	75 000	49 437	25 563	49 437	25 563	0	0
IUF 2021-2026 - LE THI	75 000	3 000	15 750	3 000	15 750	56 250	0
IUF 2015-2020 - MARION - LORIA	75 000	51 238	23 762	49 914	25 086	0	0
IUF 2017-2022 - MANGIN - IJL	75 000	74 226	774	74 226	774	0	0
IUF 2018-2023 - HEHN - IJL	75 000	35 882	28 259	35 882	28 259	10 859	0
IUF 2019-2024 - ALEM-MARCHAND - IJL	75 000	22 750	37 500	22 750	37 500	14 750	0



## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en Italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)=(1)-(3)-(6)
IUF 2021-2026 - PLACIAL - ECRITURES	75 000	3 000	19 000	3 000	19 000	53 000	0
IUF 2019-2024 - GRASLIN - HISCANT	75 000	18 972	38 664	18 972	38 664	17 364	0
IUF 2014-2019 - GOAC - LORIA	36 257	14 292	21 965	14 292	21 965	0	0
Collaboration de R - part. privé 2020	5 699 663	3 031 238	1 714 975	3 008 790	1 737 423	953 450	0
Collaboration de R - partenaire privé	4 606 311	4 380 261	226 050	4 355 063	251 248	0	0
Collaboration de R - partenaire public	2 021 032	1 887 769	133 263	1 853 426	167 606	0	0
Collaboration de R - part. privé 2021	1 835 960	639 073	774 271	639 073	774 271	422 616	0
Collaboration de R - part. privé 2019	1 820 548	1 337 665	475 783	1 325 035	488 413	7 100	0
Collaboration de R - part. public 2020	1 107 924	827 314	241 766	825 364	243 716	38 844	0
Prestations de recherche	799 453	698 758	94 671	698 758	94 671	6 024	0
Collaboration de R - part. public 2021	769 050	249 851	310 588	249 851	310 588	208 611	0
Collaboration de R - part. public 2019	729 253	563 479	108 874	563 412	108 941	56 900	0
Contrats de recherche - SATT SAYENS	171 997	165 522	6 475	165 522	6 475	0	0
GeorgiaTech Lorraine : Financement Thèse	91 670	39 053	33 165	39 053	33 165	19 452	0
COLLOQUES 2019	673 225	634 731	38 494	634 731	38 494	0	0
COLLOQUES 2021	361 913	242 386	109 527	97 442	131 427	10 000	123 044
COLLOQUES 2018	342 063	339 898	2 165	339 898	2 165	0	0
COLLOQUES 2020	234 699	205 990	28 709	156 931	77 768	0	0
Colloques	76 944	74 894	2 050	74 894	2 050	0	0
Projets recherche sur FDR20	1 502 517	608 217	894 300	608 217	894 300	0	0
Projets recherche sur FDR21	1 140 000	766 903	373 097	640 000	500 000	0	0
Projets financés par la fondation NIT	832 219	438 402	340 325	437 115	341 612	53 492	0
Projets interdisciplinaires CS UL	165 434	119 580	39 854	119 580	39 854	6 000	0
Projets interdisciplinaires CS 2021	103 813	72 451	31 362	72 451	31 362	0	0
<b>Total Contrats de recherche</b>	<b>248 075 417</b>	<b>184 883 837</b>	<b>43 695 688</b>	<b>181 639 575</b>	<b>46 276 638</b>	<b>19 495 892</b>	<b>663 312</b>
FC ENIM 2021-2022	616 700	1 001	515 699	1 001	465 699	100 000	50 000
FC MINES POCES 2021	319 900	285 000	34 900	285 000	24 900	0	10 000
FC ENSAIA 2021-2022	271 817	0	146 817	0	146 817	125 000	0
FC MINES DFSC / FICM	200 075	600	189 475	600	170 475	10 000	19 000
FC ODONTOSanté LOGIE 2021-2022	102 000	0	102 000	0	62 000	0	40 000
FC UFR SciFA 2021-2022	100 000	4 894	95 106	4 894	71 106	0	24 000
FC SHS 2021-2022 - Région Grand'Est	91 551	0	91 551	0	51 551	0	40 000
FC Collégium Lorraine INP 2021-2022	60 000	0	60 000	0	57 000	0	3 000
FC ENSTIB 2021	27 300	0	27 300	0	17 300	0	10 000
DU PEPS - ARS	18 690	1 776	16 914	1 776	16 914	0	0
MASTER IPA MEDECINE 2021-2022 - ARS	13 500	0	13 500	0	13 500	0	0
FC ENSAIA 2019-2020	358 296	358 296	0	358 296	0	0	0
Apprentissage ENSTIB 2019-2020	338 179	338 179	0	338 179	0	0	0
MASTER IPA MEDECINE 2019-2020 - ARS	306 569	306 569	0	306 569	0	0	0
FC MINES POCES 2019-2020	248 088	248 088	0	248 088	0	0	0
FC UFR SHS 2019-2020 Région	193 756	193 756	0	193 756	0	0	0
FC UFR SciFA 2019-2020	129 971	101 971	28 000	101 971	28 000	0	0

## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12) = (1) - (3) - (6)
FC ODONTOLOGIE 2019-2020	74 041	74 041	0	74 041	0	0	0
FC IRT 2019-2020	25 500	25 500	0	25 500	0	0	0
FC ENSAIA 2020-2021	436 135	320 000	116 135	220 000	216 135	0	0
FC MINES POCES 2020	358 338	358 338	0	358 338	0	0	0
MASTER IPA MEDECINE 2020-2021 - ARS	186 606	186 606	0	186 606	0	0	0
FC SHS 2020-2021 - Région Grand'Est	133 375	83 375	50 000	43 375	90 000	0	0
CESP Passerelle - ARS	115 200	0	115 200	0	115 200	0	0
FC UFR SciFA 2020-2021	112 347	36 881	75 466	30 881	81 466	0	0
FC DATA SCIENTIST - Région Grand'Est	103 722	45 622	58 100	45 622	58 100	0	0
FC Collégium Lorraine INP 2020-2021	75 000	70 000	5 000	60 000	15 000	0	0
FC ODONTOLOGIE 2020-2021	52 830	52 830	0	48 665	4 165	0	0
Apprentissage ENSTIB 2018-2019	326 660	326 660	0	326 660	0	0	0
FC ENSAIA 2018-2019	240 605	240 605	0	240 605	0	0	0
FC MINES POCES 2018-2019	206 429	206 429	0	206 429	0	0	0
FC IRT 2018-2019	166 842	166 842	0	166 842	0	0	0
FC UFR SciFA 2018-2019	147 893	147 893	0	147 893	0	0	0
MASTER IPA MEDECINE 2018-2019 - ARS	133 292	133 292	0	133 292	0	0	0
ESPE 2018-2019	117 208	87 208	30 000	75 604	41 604	0	0
FC ENSAIA 2017-2018	239 239	239 239	0	239 239	0	0	0
FC MINES POCES 2017-2018	109 686	109 686	0	109 686	0	0	0
<b>Total Contrats de formation continue</b>	<b>6 757 340</b>	<b>4 751 177</b>	<b>1 771 163</b>	<b>4 579 408</b>	<b>1 746 932</b>	<b>235 000</b>	<b>196 000</b>
ORION - PIA ANR	18 501 000	629 608	1 721 460	302 608	1 664 460	16 149 932	384 000
SIRIUS - PIA ANR	13 900 000	95 360	1 035 974	50 000	941 644	12 768 666	139 690
MSU - stage médecine	7 992 666	6 256 017	1 736 649	6 256 017	1 736 649	0	0
PLEIADES - PIA DEMOES - ANR	4 980 000	0	2 021 364	0	1 771 364	2 958 636	250 000
PACTE Grandes écoles - Région	4 931 956	4 931 956	0	4 931 956	0	0	0
PACTE COMPETENCES - Région Gd'Est	4 146 641	95 198	2 013 278	65 198	1 948 278	2 038 165	95 000
Centre Pierre Janet	3 276 532	2 480 325	796 207	2 430 325	846 207	0	0
MSU 2021 Stage médecine 2&3e cycle - ARS	3 213 491	932 000	2 281 491	932 000	2 281 491	0	0
AILES	2 183 311	349 980	340 530	349 980	340 530	1 492 801	0
MSU 2022 Stage médecine 2&3e cycle - ARS	1 853 700	20 000	1 150 000	20 000	1 150 000	683 700	0
PEEL Phase 4 - Coll. territoriales	1 379 803	628 345	637 168	528 345	677 168	114 290	60 000
Concours GEIPI 2020	1 120 320	1 120 320	0	1 120 320	0	0	0
Concours GEIPI 2021	1 102 430	858 030	244 400	710 030	392 400	0	0
Concours GEIPI 2022	1 100 000	0	855 000	0	695 000	245 000	160 000
PEEL - Coll. territoriales	1 002 785	1 002 785	0	1 002 785	0	0	0
FEDER - Liesse	916 868	189 836	727 032	189 836	727 032	0	0
NHLChirEx - Interreg	913 442	406 165	507 277	406 165	457 277	0	50 000
ANR BIOVALOR 21-25 - ENSAIA-IUT NB	911 800	41 208	220 232	31 208	230 232	650 360	0
Autres projets pédago subventionnés	884 857	863 185	21 672	863 185	21 672	0	0
EOLE DUNE - PIA	809 258	809 258	0	809 258	0	0	0
Autres projets subventionnés 2020	783 374	661 642	121 732	655 642	127 732	0	0

## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)=(1)-(3)-(6)
Aides les fumeurs à s'arrêter - ARS	622 308	393 807	228 501	393 807	228 501	0	0
Autres projets subventionnés 2019	619 210	543 532	75 678	543 531	75 679	0	0
IDEFI - PIA ANR	592 608	592 608	0	592 608	0	0	0
COM Metz Métropole 2020	575 750	575 750	0	575 750	0	0	0
Concours G2E 2021	536 050	441 050	95 000	441 050	95 000	0	0
Maison pour la science (ESPE) - PIA ANRU	518 890	409 446	85 794	400 446	94 794	23 650	0
Baromètre de la sc. ouverte - FR - MESRI	508 000	243 480	264 520	92 480	415 520	0	0
Fonds MERCY - Santé au travail	506 250	147 352	358 898	117 352	388 898	0	0
Concours G2E 2022	475 307	0	475 307	0	425 307	0	50 000
Chaire BEHAVIOUR CD57-Metz M.-Fond.MERCY	447 166	59 085	219 075	55 338	219 075	169 006	3 747
DEFIS BOIS	424 943	424 943	0	424 943	0	0	0
COM Metz Métropole 2021	421 131	377 449	43 682	269 284	151 847	0	0
SAVE - AAP ANR SARGASSUM	350 127	83 000	160 016	73 000	150 016	107 111	20 000
Subventions formation - Région Gd'Est	305 642	305 642	0	305 642	0	0	0
Cordées de la réussite 2019	290 300	257 624	32 676	257 624	32 676	0	0
Miscanthus	275 906	275 906	0	275 906	0	0	0
AUMG - Assistant univ medecine générale	259 783	165 909	51 204	165 909	51 204	42 670	0
Promotion de la santé - Addictions	251 600	218 900	32 700	218 900	32 700	0	0
Autres projets subventionnés 2021	250 473	105 498	131 225	83 798	152 925	13 750	0
DSG2 2020 : Tirer profit du numérique	250 000	250 000	0	250 000	0	0	0
Santé Psy Etudiant - MESRI	239 000	60 000	179 000	60 000	179 000	0	0
Cordées de la réussite 2020	236 010	202 420	33 590	172 420	63 590	0	0
Leg LOSSON	233 455	24 766	78 616	24 766	78 616	130 073	0
La Passerelle Lorraine - ARS Grand Est	223 080	10 000	103 600	10 000	103 600	109 480	0
BRIDGE (Alternance-FC) - INTERREG V	209 876	90 732	119 144	90 732	119 144	0	0
CPP - Projet INCLUSION - INP Grenoble	207 300	103 924	103 376	103 924	103 376	0	0
DSG2 2021 : Dématérialisation	205 000	0	205 000	0	205 000	0	0
Concours G2E 2020	203 184	203 184	0	203 184	0	0	0
Pericles	200 365	200 365	0	200 365	0	0	0
DHREAS - Faculté de médecine	199 724	192 384	7 340	192 384	7 340	0	0
PIA HILL	195 481	129 984	65 497	127 984	67 497	0	0
BUILD	176 455	176 455	0	176 455	0	0	0
COM Metz Métropole 2019	151 000	151 000	0	151 000	0	0	0
Chaire AGROMETHA - ENSAIA - FNIT	143 250	57 987	85 263	54 987	68 263	0	20 000
Chaire EREM IAE Metz - CD57	128 985	101 560	27 425	101 560	27 425	0	0
APR GRAINE - ENSAIA	127 682	127 682	0	127 682	0	0	0
ENENPlus - H2020-NFRP-2016-2017	122 625	122 625	0	122 625	0	0	0
PERTINENCE	112 659	84 699	27 960	84 699	27 960	0	0
STABULO - Inst. Nat. du Cancer	111 284	50 358	60 926	50 358	60 926	0	0
Chaire ITTI - ENSGSI - FNIT	108 000	82 377	25 623	82 377	25 623	0	0
TECHNOBOOSTER	105 610	73 564	32 046	73 564	32 046	0	0
Formation des EC au numérique - MESRI	100 000	5 472	94 528	5 472	94 528	0	0

## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)=(1)-(3)-(6)
Cordées de la réussite 2018	90 744	90 744	0	90 744	0	0	0
Contrat CIFRE EEIGM - SAS AML	79 508	28 594	28 594	28 594	28 594	22 320	0
APPS en Gd Région - Interreg	79 227	79 227	0	79 227	0	0	0
DSG2 2021 : Egalité Pro. et la Diversité	68 500	36 000	32 500	36 000	32 500	0	0
INSPE DU ALLEMAND - EDOLang - Région	59 000	30 822	28 178	25 822	33 178	0	0
PIA CAMEX-IA - Arts & Métiers - CDC	55 000	0	55 000	0	55 000	0	0
PSYCANCER	50 664	26 764	23 900	26 764	23 900	0	0
COM Metz Métropole 2018	15 000	15 000	0	15 000	0	0	0
Cordées de la réussite 2021	3 750	0	3 750	0	3 750	0	0
Mundus GENIAL	3 568 000	1 190 028	829 972	686 642	1 007 448	1 548 000	325 910
Mundus DENSYS	3 382 400	1 373 889	659 241	1 034 651	689 420	1 349 270	309 059
Bourses ERASMUS 2018	2 289 363	2 242 218	47 145	2 242 218	47 145	0	0
Bourses ERASMUS Mobilité étudiante 19/21	1 642 858	1 642 858	0	1 642 858	0	0	0
Bourses ERASMUS Mobilité étudiante 20/22	1 158 891	1 098 891	60 000	1 098 891	60 000	0	0
Bourses ERASMUS Mobilité étudiante 21/23	818 985	557 630	238 985	557 630	238 985	22 370	0
Bourses ERASMUS Mobilité crédits 19/21	679 363	494 790	184 573	494 790	184 573	0	0
Bourses ERASMUS Mobilité crédits 20/21	541 316	198 658	261 461	198 658	261 461	81 197	0
Mundus DEPEND	335 000	335 000	0	271 000	64 000	0	0
REWIRE - EACEA	196 819	0	64 227	0	64 227	132 592	0
ERASMUS+ Immune Modulation - U. Al-Azhar	145 986	2 060	50 900	2 060	50 900	93 026	0
ERASMUS+ AI4T - FRANCE EDUCATION INTER.	135 874	0	42 896	0	42 896	92 978	0
ERAMUS+ SAERH - U. West of Scotland	116 310	12 574	83 736	12 574	58 736	20 000	25 000
Bourses ERASMUS 2017	46 420	46 420	0	46 420	0	0	0
ERASMUS+ OEMONOM - U. Karlova	45 598	2 000	33 248	2 000	28 248	10 350	5 000
ERAMUS+ ACESYRI - U. of Zilina	44 048	0	44 048	0	28 048	0	16 000
COM Sensibilisa. à l'innovation - Gd'Est	426 200	426 200	0	426 200	0	0	0
Autres partenariats	412 795	242 811	154 537	227 811	154 537	15 447	15 000
Medecine - Partenariat JMC	396 913	203 740	193 173	162 748	234 165	0	0
Cl. prépa. Talents du service public IRA	364 000	38 310	325 690	38 310	275 690	0	50 000
Départ. Profes. de santé - ARS-CHRU	320 000	176 204	143 796	166 204	153 796	0	0
Partenariat Ecine-Rabat	294 834	273 428	21 406	273 428	21 406	0	0
Université Grande Région	240 000	109 688	130 312	109 688	130 312	0	0
Campus France MALAISIE	99 950	64 661	28 500	64 661	28 500	6 789	0
CLIMATE LABS - Erasmus+	50 832	37 722	13 110	37 722	13 110	0	0
ADESFA 2 - FORCE Rwanda - CIEP - MEAE	49 171	7 000	42 171	7 000	42 171	0	0
Contrats d'ens. 2020-21 Univ. Franco-All	1 001 830	946 280	55 550	946 280	55 550	0	0
Contrats d'ens. 2019-20 Univ. Franco-All	385 300	385 300	0	385 300	0	0	0
Contrats d'ens. 2021-22 Univ. Franco-All	204 000	42 050	160 650	37 250	165 450	1 300	0
Contrats d'ens. 2018-19 Univ. Franco-All	169 200	169 200	0	169 200	0	0	0
Contrats d'ens. 2017-18 Univ. Franco-All	136 300	136 300	0	136 300	0	0	0
Science & You	594 427	594 427	0	564 427	30 000	0	0
RGE - CST Escalé	248 983	244 237	4 746	244 237	4 746	0	0

## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)=(1)-(3)-(6)
Valorisation patrimoine culturel Région	204 207	204 207	0	204 207	0	0	0
Autres - diffusion de la culture	119 555	107 383	12 172	107 383	12 172	0	0
Autres CST	54 093	46 392	7 701	46 392	7 701	0	0
Autres bourses 2019	2 800	2 800	0	2 800	0	0	0
<b>Total Contrats d'enseignement</b>	<b>109 549 717</b>	<b>44 456 244</b>	<b>24 000 544</b>	<b>42 358 855</b>	<b>24 119 527</b>	<b>41 092 929</b>	<b>1 978 406</b>
CAMPUS PPP Biologie-Santé	74 819 099	41 933 274	1 770 000	10 331 466	2 815 600	31 115 825	30 556 208
CAMPUS PPP MIM-LEM3	34 370 927	12 262 071	1 140 000	7 268 743	1 530 863	20 968 856	4 602 465
Plan Campus Gestion Management	17 565 600	17 565 600	0	17 415 600	150 000	0	0
Plan Campus Biologie Santé	17 008 855	17 008 855	0	16 873 855	135 000	0	0
Plan Campus MIM - LEM 3	4 905 291	4 905 291	0	4 905 291	0	0	0
<b>Total PLAN CAMPUS</b>	<b>148 669 772</b>	<b>93 675 091</b>	<b>2 910 000</b>	<b>56 794 955</b>	<b>4 631 463</b>	<b>52 084 681</b>	<b>35 158 673</b>
SDIAD Saulcy 1ère tranche CPER 15-20	11 002 304	9 196 222	1 806 082	815 493	4 110 000	0	6 076 811
DATA CENTER ML	8 738 186	8 194 521	543 665	720 000	6 769 470	0	1 248 716
Adapt Bât J Carnot Ravinelle CPER 15-20	5 500 000	1 072 422	4 427 578	345 287	1 766 713	0	3 388 000
Rationalisation du site MONTET	1 475 000	1 475 000	0	165 000	1 310 000	0	0
Travaux projet FERMAILIM - Région	660 000	660 000	0	60 000	600 000	0	0
Adaptation FST CPER 15-20	600 000	600 000	0	427 000	173 000	0	0
Restruction Aiguillettes - Etudes CPER	600 000	0	600 000	0	300 000	0	300 000
Aménagement des extérieurs du Saulcy	282 260	282 260	0	187 260	95 000	0	0
Fr. Relance Rénovation IUT Nancy-Brabois	8 882 520	8 882 520	0	430 000	4 570 000	0	3 882 520
Fr. Relance Rénovation du bât. D Saulcy	6 604 451	6 604 451	0	540 000	3 700 000	0	2 364 451
Fr. Relance Rénovation des océanographes	4 611 200	4 611 200	0	250 000	2 389 000	0	1 972 200
Fr. Relance Rénovation IUT Longwy	4 122 080	4 122 080	0	186 000	1 914 000	0	2 022 080
Fr. Relance 22 opérations CVC QUICK WIN	1 059 810	1 059 810	0	0	1 059 810	0	0
Volet GER&S 2021 - PP2I	7 079 448	1 634 948	1 949 500	804 500	1 636 448	3 495 000	1 143 500
Volet GER&S 2020 - PP2I	4 659 707	2 159 779	529 928	1 695 679	824 100	1 970 000	169 928
Volet GER&S 2022 - PP2I	4 383 000	353 000	860 000	0	780 000	3 170 000	433 000
Volet GER&S 2016 - PP2I	4 291 792	4 291 792	0	4 291 792	0	0	0
Volet GER&S 2017 - PP2I	2 090 233	2 090 233	0	2 090 233	0	0	0
Volet GER&S 2019 - PP2I	146 126	146 126	0	146 126	0	0	0
Volet Amélioration Energétique 2022	6 070 000	0	2 070 000	0	1 195 000	4 000 000	875 000
Volet Amélioration Energétique 2020	1 229 151	182 511	500 000	179 151	250 000	546 640	253 360
CREM	655 386	655 386	0	513 500	141 886	0	0
Volet Amélioration Energétique 2021	505 000	365 000	140 000	10 000	465 000	0	30 000
Appel à projet isolation	335 651	335 651	0	335 651	0	0	0
Volet Amélioration Energétique 2019	61 276	61 276	0	61 276	0	0	0
Equipe SVS LRGP	2 900 000	2 856 000	44 000	2 760 000	140 000	0	0
Plateau ENSIC	1 280 000	1 184 838	95 162	1 130 000	150 000	0	0
ESPE Montigny	1 064 200	1 064 200	0	900 000	164 200	0	0
AF22 - Extension Gymnase du Saulcy	790 000	0	100 000	0	50 000	690 000	50 000
AF22 - Création accueil - La Bouzule	460 000	0	60 000	0	45 000	400 000	15 000
AF21 Rénovation bat. B ISGMP	236 000	236 000	0	100 000	136 000	0	0

## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)=(1)-(3)-(6)
AF22 - Rénov. logement INSPE Montigny	230 000	0	0	0	0	230 000	0
AF21 Adaptation pôle chimie envt Bridoux	227 700	210 000	17 700	30 000	182 700	0	15 000
Rationalisation site spinaliens	215 352	215 352	0	215 352	0	0	0
SERRES ENSAIA	196 000	154 000	42 000	77 100	100 000	0	18 900
Aménagement Ecole de Maieutique	183 326	183 326	0	183 326	0	0	0
Adaptation galerie ENSAIA ENSEM	171 000	171 000	0	171 000	0	0	0
AF22 - Salle ECOS Fac. de Médecine	167 767	0	60 000	0	30 000	107 767	30 000
AF21 - transfert bibliothèque IUT HP	115 000	115 000	0	101 392	13 608	0	0
AF22 - Aménagement Cafétéria BU Saulcy	75 000	0	75 000	0	75 000	0	0
AF22 - Création local déchet radioactif	40 000	40 000	0	15 000	25 000	0	0
Volet Mise en accessibilité 2018 - PP2I	1 602 175	1 317 828	284 347	1 268 175	334 000	0	0
Volet Mise en accessibilité 2020 - PP2I	843 886	83 886	760 000	78 886	520 000	0	245 000
Volet Mise en accessibilité 2022 - PP2I	350 000	350 000	0	0	100 000	0	250 000
Volet Mise en accessibilité 2021 - PP2I	230 000	60 000	170 000	42 000	188 000	0	0
<b>Total PPI IMMOBILIER</b>	<b>97 021 987</b>	<b>67 277 618</b>	<b>15 134 962</b>	<b>21 326 179</b>	<b>36 302 935</b>	<b>14 609 407</b>	<b>24 783 466</b>
CVEC - FONDS D'INVESTISSEMENT	1 314 027	790 000	0	790 000	0	524 027	0
CVEC - Projets 2019	278 299	258 299	20 000	255 299	23 000	0	0
CVEC - Projets 2020	271 143	177 652	93 491	135 652	135 491	0	0
CVEC - Projets 2021	419 303	90 300	323 003	90 300	287 211	6 000	35 792
CVEC - Projets 2022	320 000	0	155 000	0	110 000	165 000	45 000
Hôpital virtuel - FNADT-FEDER-Grand'Est	8 100 332	8 100 332	0	8 100 332	0	0	0
Plan d'investissement Loi ORE - MESRI	1 180 000	1 074 885	105 115	1 036 949	143 051	0	0
Equipements du DataCenter - FEDER	1 156 000	28 659	1 127 341	28 659	1 127 341	0	0
PArtenariats CETELOR	1 141 690	1 057 971	64 170	1 057 971	64 170	19 549	0
Mut@camp - CPER	1 120 194	1 119 768	426	1 097 896	22 298	0	0
Equipements et projets La Bouzule	1 054 397	216 896	360 873	186 896	120 873	476 628	270 000
Rénovation hall - FEDER - Région	900 000	900 000	0	900 000	0	0	0
Impact Eco - Région Gd'Est	655 406	655 406	0	655 406	0	0	0
FERMALIM - Région - M.Gd Nancy	620 313	556 251	64 062	496 251	124 062	0	0
Equipements pédagogiques	518 110	518 110	0	518 110	0	0	0
ENSTIB	500 000	500 000	0	500 000	0	0	0
METAL-LAB - Région Gd'Est	468 572	439 412	29 160	439 412	29 160	0	0
PLASTINNOV C-PIA	459 382	459 382	0	459 382	0	0	0
AAP 2021 Urgence Etudiants - Région	442 266	442 266	0	207 212	235 054	0	0
Persephone	361 525	346 247	15 278	346 247	15 278	0	0
CAPA+ Equipements numériques	350 000	170 000	180 000	170 000	180 000	0	0
Réseaux et aménagements DataCenter MESRI	310 000	0	210 000	0	180 000	100 000	30 000
PROJET ECOTEXUS	298 388	275 517	22 871	271 487	26 901	0	0
PLASTINNOV - UTOPIA - CDC	270 405	10 825	259 580	10 825	259 580	0	0
ET-LIOS AIP Primeca- PIA UT Compiègne	269 460	155 824	113 636	155 824	113 636	0	0
Biodéchets - Région-CD57-CA Thionville	266 260	225 890	40 370	225 890	40 370	0	0
SMART VIE - Région Gd'Est	236 000	152 861	83 139	152 861	83 139	0	0

## A - Dépenses

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE ouvertes en 2022	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts en 2022	Restes à engager en fin 2022 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2022 (CP)
		(1)	(3)	(6)	(8)	(11)	(12)-(1)-(3)-(6)
Etudes ZAC portes de l'Orme - SMPO	200 000	54 228	45 964	54 228	45 964	99 808	0
AROMA - Interreg	177 041	137 265	39 776	137 265	39 776	0	0
FABLAB - Région Gd'Est	172 358	120 059	52 299	120 059	52 299	0	0
ACTUL - AMUE	141 535	141 535	0	141 535	0	0	0
Evolutions solution CALCIUM - MESRI	100 000	48 000	52 000	48 000	52 000	0	0
Numérique NEIGES - CPER 2021-2026	100 000	0	100 000	0	100 000	0	0
COBOTIQUE 2019-21 Région Gd'Est	55 550	49 288	6 262	4 632	50 918	0	0
NCU Hybridation des format° INP Toulouse	43 200	43 200	0	43 200	0	0	0
Equipements Ecole de maïeutique - Région	20 000	0	20 000	0	20 000	0	0
Volet 3 Collégium 2019-2022	5 888 259	4 469 935	1 418 324	3 810 545	1 641 295	0	436 419
Aménagement CLSH	2 063 632	1 011 487	652 145	994 560	369 072	400 000	300 000
Premier équipement ARTEM (IAE&DDE)	1 273 163	1 191 882	81 281	1 191 615	81 548	0	0
Premier équipement de l'animalerie	1 241 000	1 241 000	0	1 241 000	0	0	0
Plan Sécurité	1 151 917	372 214	779 703	329 502	723 342	0	99 073
Premier équipement PLG (IAE&IDMC&DDE)	695 677	605 899	89 778	559 899	135 778	0	0
Lothaire	557 757	247 757	310 000	247 757	200 000	0	110 000
DCML - Baies de stockage	349 020	349 020	0	349 020	0	0	0
Inv. équipements IUT Nancy Brabois	270 000	0	120 000	0	70 000	150 000	50 000
Inv. équipements IUT Charlemagne	260 000	0	100 000	0	40 000	160 000	60 000
Autres PPI hors subvention	152 014	134 216	17 798	133 660	18 354	0	0
Salles de TP Chimie - FST - FdR	143 000	0	143 000	0	113 000	0	30 000
STRATOCONCEPTION - Polytech - FdR	124 614	124 614	0	124 614	0	0	0
Inv. équipements IUT Epinal	92 600	0	92 600	0	92 600	0	0
<b>Total PPI (hors immobilier)</b>	<b>38 553 809</b>	<b>29 064 352</b>	<b>7 388 445</b>	<b>27 819 952</b>	<b>7 166 561</b>	<b>2 101 012</b>	<b>1 466 284</b>
<b>Total</b>	<b>648 628 042</b>	<b>424 108 319</b>	<b>94 900 802</b>	<b>334 518 924</b>	<b>120 244 056</b>	<b>129 618 921</b>	<b>64 246 141</b>
<b>pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppe :</b>							
Sous-total Personnel	156 632 602	97 873 018	28 295 784	97 873 018	28 295 784	30 463 800	0
Sous-total Fonctionnement	227 444 056	110 129 486	36 414 799	105 056 887	38 067 447	80 899 771	3 419 951
Sous-total Investissement	264 551 384	216 105 815	30 190 219	131 589 019	53 880 825	18 255 350	60 826 190

**Tableau 9 : Tableau des opérations pluriannuelles  
Budget initial 2022 - Budget de l'établissement**

**POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**B - Recettes**

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
ISITE LUE - PIA - ANR	47 656 169	0	47 656 169	45 628 893	2 027 276	0
Labex Ressources 21 - PIA - ANR	9 773 217	0	9 773 217	9 773 217	0	0
Labex DAMAS - PIA - ANR	7 503 100	0	7 503 100	7 503 100	0	0
Labex ARBRE - PIA - ANR - INRA	247 944	0	247 944	164 144	83 800	0
Plan France Relance - Emplois R&D	3 768 000	0	3 768 000	1 256 000	1 256 000	1 256 000
Plan France Relance - Contrats R&D	16 000	0	16 000	16 000	0	0
CPER AGROVALOR (2016)	550 263	20 000	530 263	530 263	0	0
CPER AGROVALOR (2017)	313 000	0	313 000	313 000	0	0
CPER AGROVALOR (2018)	808 229	0	808 229	808 229	0	0
CPER ARIANE (2015)	315 813	0	315 813	315 813	0	0
CPER ARIANE (2016)	196 149	5 282	190 867	161 875	28 992	0
CPER ARIANE (2017)	391 754	7 857	383 897	195 785	188 112	0
CPER ARIANE (2018)	291 516	14 332	277 184	35 265	241 919	0
CPER ARIANE (2019)	283 745	28 836	254 909	26 048	228 861	0
CPER ARIANE (2020)	418 489	42 500	375 989	74 805	301 184	0
CPER ENERBATIN (2015)	428 830	13 540	415 290	415 290	0	0
CPER ENERBATIN (2016)	518 066	78 533	439 533	439 533	0	0
CPER ENERBATIN (2017)	697 472	18 154	679 318	679 318	0	0
CPER ENERBATIN (2018)	620 413	15 533	604 880	604 880	0	0
CPER ENERBATIN (2019)	618 173	22 724	595 449	395 141	200 308	0
CPER ENERBATIN (2020)	616 907	20 607	596 300	184 000	412 300	0
CPER MATDS (2015)	586 013	0	586 013	586 013	0	0
CPER MATDS (2016)	1 146 833	0	1 146 833	1 146 833	0	0
CPER MATDS (2017)	947 751	1	947 750	947 750	0	0
CPER MATDS (2018)	1 159 251	1	1 159 250	732 250	427 000	0
CPER MATDS (2019)	1 161 251	1	1 161 250	671 290	489 960	0
CPER MATDS (2020)	1 118 750	20 000	1 098 750	326 000	367 250	405 500
CPER SusChemProc (2015)	598 700	18 162	580 538	580 538	0	0
CPER SusChemProc (2016)	957 598	185 320	772 278	772 278	0	0
CPER SusChemProc (2017)	771 105	51 032	720 073	720 073	0	0
CPER SusChemProc (2018)	791 274	98 524	692 750	220 928	471 822	0
CPER SusChemProc (2019)	760 696	80 516	680 180	614 194	65 986	0
CPER SusChemProc (2020)	966 768	40 518	926 250	364 900	269 600	291 750
ICEEL CARNOT 3 - 2016	1 585 143	0	1 585 143	1 585 143	0	0
ICEEL CARNOT 3 - 2017	1 250 469	0	1 250 469	1 125 469	125 000	0
ICEEL CARNOT 3 - 2019	1 210 000	0	1 210 000	1 089 000	121 000	0
ICEEL CARNOT 3 - 2020	1 200 000	0	1 200 000	1 080 000	0	120 000



## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)					
ICEEL CARNOT 3 - 2018	1 175 058	0	1 175 058	1 058 058	117 000	0
ANR Appel à projets 2017	3 849 014	0	3 849 014	3 296 125	489 596	63 293
ANR Appel à projets 2016	3 741 164	0	3 741 164	3 575 915	165 249	0
ANR Appel à projets 2015	3 486 373	0	3 486 373	3 482 299	4 074	0
Autres projets subventionnés 2016	3 266 063	0	3 266 063	2 362 627	346 611	556 825
PHOTONIS - ERCEA H2020	2 835 776	25 547	2 810 229	2 388 695	210 767	210 767
EXPLOR (Etat-Feder-Grand'Est)	2 779 857	0	2 779 857	2 779 857	0	0
REGALOR - Feder-Grand'Est	2 487 000	0	2 487 000	0	25 668	2 461 332
Autres projets subventionnés 2017	2 452 055	0	2 452 055	2 076 371	375 684	0
CARE - Feder-Grand'Est	2 425 243	0	2 425 243	250 000	977 815	1 197 428
Autres projets subventionnés 2019	2 416 042	0	2 416 042	1 571 287	609 087	235 668
AUTRES INTERREG 2016	2 325 232	0	2 325 232	1 919 388	405 844	0
Projets portée régionale ante 2016	2 209 213	0	2 209 213	1 589 967	619 246	0
Transfert et 1er équipement IJL	2 007 771	1 843 975	163 796	163 796	0	0
Autres projets régionaux - Region	1 927 835	40 985	1 886 850	871 641	973 252	41 957
Autres projets subventionnés ante 2016	1 872 883	0	1 872 883	1 819 237	53 646	0
Fire Light - FEDER	1 782 958	0	1 782 958	0	1 121 208	661 750
Autres projets à portée régionale 2016	1 753 768	102 455	1 651 313	1 567 808	83 505	0
RESEX - FEDER,Grand'Est, CD57 et Metz M.	1 583 387	80 415	1 502 972	1 269 753	233 219	0
ANR années antérieures à 2015	1 532 554	0	1 532 554	1 532 554	0	0
Projets portée régionale 2020	1 516 051	29 916	1 486 135	158 041	250 144	1 077 950
PowderReg - Feder	1 495 929	0	1 495 929	1 271 542	224 387	0
Projets portée régionale 2019	1 445 775	62 775	1 383 000	705 900	510 700	166 400
EXIST - INSERM	1 373 195	0	1 373 195	1 150 011	223 184	0
TALISMAN - FEDER	1 231 120	0	1 231 120	824 220	406 900	0
SONOMA - FEDER	1 230 000	0	1 230 000	0	1 027 580	202 420
METAL - PIA e-FRAN - CDC	1 195 550	0	1 195 550	718 350	477 200	0
IMPLANT - FEDER, Metz Métro. et Gd Nancy	1 161 525	0	1 161 525	684 895	209 160	267 470
Autres projets à portée régionale 2017	1 137 602	0	1 137 602	1 039 530	98 072	0
Autres projets subventionnés 2018	1 119 738	12 461	1 107 277	747 356	290 696	69 225
EXTRA & CO - PIA ANR CNRT	1 094 767	0	1 094 767	1 094 767	0	0
AUTRES INTERREG 2017	1 083 321	0	1 083 321	692 890	356 109	34 322
GEODENERGIES - PIA	1 029 787	0	1 029 787	1 029 787	0	0
Autres projets subventionnés 2020	992 633	716	991 917	641 899	218 310	131 708
FRCR 3BR Zéro déchet - FEDER - Région	967 225	0	967 225	306 650	20 000	640 575
NEXT - H2020-SC5-2017	966 563	0	966 563	919 143	47 420	0
Chaire Metal Liquide - FNIT - M.Gd Nancy	918 500	668 500	250 000	150 000	100 000	0
SPINE Phase 2 - Grand'Est (AME)	887 658	0	887 658	887 658	0	0
THESES INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - ANR	866 054	39 678	826 376	392 400	345 480	88 496
e-TAC - PIA e-FRAN - CDC	809 443	0	809 443	651 943	157 500	0
LINUMEN - PIA e-FRAN - CDC	800 389	0	800 389	640 314	160 075	0
FEDER PLUS - FEDER	791 866	0	791 866	0	569 331	222 535

## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)
FRCR IRM Gd Est - FEDER - Région	770 570	19 100	751 470	75 464	676 006	0
AI-PROFICIENT - H2020	730 000	0	730 000	604 700	125 300	0
HY-C-GREEN FEDER,Région	726 000	0	726 000	67 920	571 680	86 400
COMETE - FEDER	725 434	0	725 434	35 809	577 784	111 841
FINEFUTURE - H2020	714 750	0	714 750	402 047	255 703	57 000
H2020 SMARTNANOTOX	710 794	0	710 794	604 175	106 619	0
ASCATIM - FEDER	708 600	0	708 600	41 672	333 464	333 464
ANR-20-PAMR-0008 OrA-NEAT	704 955	0	704 955	154 861	154 861	395 233
FRCR ENTREPREUNARIAT	681 021	63 000	618 021	153 000	0	465 021
STOCK'NRJ - FEDER	660 000	0	660 000	209 436	225 282	225 282
ICE (Interaction Corium-Eau) - ANR-IRSN	648 933	0	648 933	509 606	15 944	123 383
Projets REGION 2021 - THESES	622 794	7 950	614 844	29 714	140 880	444 250
Autres projets subventionnés 2021	601 070	0	601 070	371 933	174 737	54 400
NANOTERAHTZ - FEDER	600 000	0	600 000	0	424 825	175 175
CAPMAT - FEDER	552 396	900	551 496	0	306 495	245 001
H2020 INEDIT	545 456	0	545 456	409 093	136 363	0
OMAGE	529 046	0	529 046	138 569	390 477	0
BIOXYVAL - PIA - ADEME	521 238	0	521 238	380 128	141 110	0
PLANETE - GIP FTLV	517 950	0	517 950	0	109 991	407 959
PAMPROD - BPI France	507 240	0	507 240	223 000	194 000	90 240
BORDER STUDIES - Interreg	495 069	0	495 069	231 139	210 343	53 587
PERCHATCH - France Agrimer	489 054	0	489 054	0	489 054	0
H2020 OUTCOME	486 752	0	486 752	486 752	0	0
Projet LOLA	480 000	0	480 000	225 000	255 000	0
ICEEL ENERGICS	475 138	0	475 138	475 138	0	0
CONCORDIA - H2020	450 125	0	450 125	347 222	72 508	30 395
EXTRAFOREST - Feder-Grand'Est	441 501	0	441 501	331 098	110 403	0
FRCR VIROMOD - FEDER - Région	436 240	1 000	435 240	130 572	0	304 668
FRCR RaNGE - Feder - Région	435 000	0	435 000	138 000	102 500	194 500
PULSATEC - Interreg	431 273	0	431 273	104 666	326 607	0
GORILLE - Ministère des finances	414 530	0	414 530	124 359	290 171	0
PICASSO - MinEfi	414 386	0	414 386	331 509	0	82 877
Projet E MEUSE SANTE -GIP OBJECTIF MEUSE	414 187	0	414 187	0	120 059	294 128
LASHFIRE	405 656	0	405 656	196 068	209 588	0
US Air Force - IJL	403 545	0	403 545	373 641	29 904	0
COVITREM - CHRU Nancy	395 000	0	395 000	197 500	197 500	0
INTERREG REDWOLF	369 206	0	369 206	88 649	126 246	154 311
FRCR EPIARN - FEDER	362 604	95 104	267 500	55 500	212 000	0
GEL - ANR-18-CE21-0003-01	362 175	0	362 175	327 075	35 100	0
H2020 SMAGRINET	346 124	0	346 124	260 444	85 680	0
Financement externes de thèses 2021	336 462	0	336 462	235 850	47 644	52 968
ULTIMATE - H2020	332 000	0	332 000	0	0	332 000

## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)					
LPR 2021 - DSG Recherche et Innovation	330 000	0	330 000	165 000	165 000	0
PERCIPONIE - Interreg	329 234	0	329 234	49 118	127 420	152 696
ECOTREE - ANR-16-CE34-0012-01	327 345	0	327 345	327 345	0	0
CHEMICAL RANGE	325 867	0	325 867	179 226	81 466	65 175
Ephaistos	321 038	0	321 038	160 519	160 519	0
Prg rech. en cancérologie (PRT-K) - INCa	318 032	0	318 032	286 230	31 802	0
IMOTHEP - H2020	315 125	0	315 125	152 310	66 217	96 598
ANR-20-CE05 : DROPSURF	310 500	0	310 500	155 250	62 100	93 150
ANR-20-DFG-JST : EDDA	309 960	0	309 960	185 976	61 992	61 992
Ouroboros	309 920	0	309 920	247 936	61 984	0
TERMINAL - Interreg Va	308 531	0	308 531	105 439	101 546	101 546
ANR-18-CE20 : N-HUM	300 000	0	300 000	240 000	60 000	0
FRCR TARGET - FEDER	298 500	0	298 500	0	74 625	223 875
Des Hommes et des Arbres - M. Gd Nancy	297 765	0	297 765	207 535	9 950	80 280
ANR-21-CE08-0007-01 : EMICI	294 711	0	294 711	58 942	58 942	176 827
ESSENZO - BPI France	286 121	0	286 121	286 121	0	0
CLIMSHIFT - ANR-17-Ce32-0013-01	281 978	0	281 978	281 978	0	0
ANR-18-CE04-0012 : WOODWASTE	279 180	0	279 180	251 262	27 918	0
LIGHTS - ANR-17-MIN2-0001-01	277 560	0	277 560	222 048	55 512	0
GéoRes - H2020-MSCA-RISE-2017	274 500	0	274 500	164 830	109 670	0
ZYLMAGO - ADEME	265 403	0	265 403	96 867	168 536	0
PRODPILOT - Interreg	264 546	0	264 546	146 965	60 592	56 989
ISA3 - BPIFrance	263 800	0	263 800	178 000	46 000	39 800
Projet KIC RAW 2020 - ALPE	259 809	0	259 809	230 655	29 154	0
Newfibre	253 141	0	253 141	203 360	49 781	0
ANR M-PHISIS: ANR-18-FRAL-0005-01	252 440	0	252 440	227 197	25 243	0
STOICHIOMIC - ANR-18-CE32-0003-01	251 561	0	251 561	226 405	25 156	0
ANR-20-CE09 : UFO	248 400	0	248 400	124 200	49 680	74 520
Recherche CHU 2017	247 743	9 736	238 007	238 007	0	0
ANR-19-CE30 : SHEAR	243 500	0	243 500	170 447	48 704	24 349
SOPRANOTEX - Grand'Est	243 237	0	243 237	48 648	194 589	0
NEASQC - H2020	242 064	0	242 064	116 997	108 000	17 067
COMRAD - H2020	242 042	0	242 042	188 282	0	53 760
FIGHT-HF RHUS - PIA - ANR-INSERM	239 262	0	239 262	227 572	11 690	0
DIFAMEM	234 144	0	234 144	210 730	23 414	0
Simulation numérique, bioinfo. - FEDER	233 227	0	233 227	0	233 227	0
ANR-20-FNS : PKSOx	232 857	0	232 857	116 427	46 571	69 859
DIH4CPS - H2020	231 250	0	231 250	153 875	77 375	0
SAWGOOD - ANR-18-CE42-0004-01	230 580	0	230 580	207 522	23 058	0
Chaire Plus - M.Gd Nancy	230 000	0	230 000	140 000	90 000	0
BIOFLY - Min. de l'éco et des finances	229 638	0	229 638	183 711	45 927	0
ANR-20-CE10-0011 : ISOBIM	228 335	0	228 335	137 000	68 502	22 833

## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)
CABARET - Ag. Fr. pour la biodiversité	225 323	0	225 323	169 515	55 808	0
IMPRIMA - ANR-18-CE46-0004-01	222 512	0	222 512	200 261	22 251	0
ANR GRANUL: ANR-19-CE30-0005-01	220 340	0	220 340	154 235	44 072	22 033
ANR-19-CE08 : PASTFLOW	218 587	0	218 587	196 729	21 858	0
ANR PROOF: ANR-19-CE22-0008-02	216 432	0	216 432	136 079	43 286	37 067
ANR-21-CE35-0012-03 : MODRNA	212 800	0	212 800	42 560	42 560	127 680
PAPUD - FUI AAP24 - BPIFrance	210 900	0	210 900	63 200	147 700	0
CCVIT - Métropole Gd Nancy	210 000	0	210 000	210 000	0	0
STABULO - Inst. Nat. du CAncer	209 512	0	209 512	113 275	64 134	32 103
Autres ADEME 2018	209 096	4 609	204 487	82 365	122 122	0
GLYNANEP - ANR-18-CE06-0002-01	209 077	0	209 077	188 170	20 907	0
ANR ERMITE: ANR-19-CE05-0008-01	208 367	0	208 367	187 531	0	20 836
FRCR MIRAGE - FEDER - Région	206 500	0	206 500	47 400	0	159 100
Vers une Aquaponie en Autonomie - Région	205 750	0	205 750	51 438	51 436	102 876
Cryo-Plateforme - FEDER	204 590	0	204 590	27 295	177 295	0
SUPERSTACK - ADEME	203 711	10 320	193 391	0	58 017	135 374
Réseau des chambres climatiq. - Interreg	202 242	0	202 242	125 464	76 778	0
Gis Donuts	201 760	0	201 760	201 760	0	0
Logistiq Hospitalière - CA Sarreguemines	201 500	0	201 500	191 500	10 000	0
CODIFAB	201 008	0	201 008	10 000	191 008	0
FEDER ECOVALUE	201 000	0	201 000	0	80 400	120 600
Smart-Réno - EDF - U. La Rochelle	200 140	0	200 140	200 140	0	0
RESILIENCE CLEAN'UVc - ANR - Région	200 000	0	200 000	60 000	15 050	124 950
ANR-21-CE23-0008-01 : ARCE	198 190	0	198 190	39 637	39 637	118 916
ANR-20-CE48-0015-01 : ARTISMO	197 856	0	197 856	98 927	39 571	59 358
ANR-19-ASMA : FROST	197 080	0	197 080	98 540	49 270	49 270
ANR-19-CE30 : PALAGRAM	195 071	0	195 071	136 549	39 015	19 507
ANR-20-ENM3-0005-01 : RXnanoBRAIN	194 905	0	194 905	58 471	58 471	77 963
H2020 AQUAEXCEL 3.0	194 811	0	194 811	68 184	48 703	77 924
H2020 LEAP-RE	194 152	0	194 152	50 965	66 152	77 035
ANR-20-CE39-0011-02 : GRIFIN	193 113	0	193 113	115 866	57 936	19 311
ANR-20-CE08 : EE4 PRECIOUS	188 988	0	188 988	113 392	56 698	18 898
AEROSITAN - ADEME	187 566	0	187 566	0	187 566	0
ANR GRAS-IT: ANR-19-CE33-0007-01	186 765	0	186 765	130 733	56 032	0
ANR-20-DFG : NRPSBACaZa	186 559	0	186 559	111 934	55 970	18 655
MITOGLU - ANR-18-CE92-0016-01	185 220	0	185 220	166 698	18 522	0
ANR MIRELIB - ANR-18-CE08-0005-03	185 220	0	185 220	185 220	0	0
H2020 GEOMOS	184 708	0	184 708	120 061	0	64 647
FRCR CLUEDOL - Région	184 000	4 000	180 000	54 000	0	126 000
ANR-21 : ACTIVE SURFACE H2	183 155	0	183 155	36 630	36 630	109 895
BIOVAL - Feder	180 000	0	180 000	153 001	26 999	0
Autres ADEME 2016	176 630	0	176 630	133 225	43 405	0

## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)					
ANR-20-CE08 : NERF	174 636	0	174 636	104 780	52 393	17 463
PYROSAR - ADEME	173 880	0	173 880	0	60 858	113 022
ANR-20-CE22-0005 : FIREWALL	172 800	0	172 800	86 400	34 560	51 840
SAVE - ADEME	172 553	0	172 553	0	25 883	146 670
GRAINE DE POTAGE - ADEME	170 588	0	170 588	0	102 352	68 236
Equipements IMOPA - M.Gg Nancy	170 000	0	170 000	170 000	0	0
Alimentation Haute Fréquence - Grand'Est	170 000	0	170 000	34 000	136 000	0
Chaire Industrie - Fondation Mines-Tel.	170 000	0	170 000	170 000	0	0
ANR-19-ENM3 : DRNANODALL	169 000	0	169 000	152 100	0	16 900
ANR-20-CE42 : WISS	168 800	0	168 800	101 280	50 640	16 880
ANR-20-CE25-0001 : TIC TAC	167 012	0	167 012	100 206	50 105	16 701
ANR-21-CE07-0014-02 : ASYMHOLE	166 880	0	166 880	33 376	33 376	100 128
RESILIENCE CHIANTI - ANR - Région	165 000	0	165 000	95 000	0	70 000
AMOC - ANR-18-CE06-0011-01	162 030	0	162 030	162 030	0	0
ANR SIZMO2D: ANR-19-CE24-0005-02	162 000	0	162 000	145 800	16 200	0
HANDY - ANR-18-CE40-0010-02	161 253	0	161 253	145 128	16 125	0
ANR-20-CE92-0030 : DERASE	160 800	0	160 800	96 478	48 243	16 079
ANR MULTISTABLE : ANR-18-CE05-0027-04	160 380	0	160 380	144 342	16 038	0
CO2REDRES - Interreg	159 630	0	159 630	0	66 120	93 510
MYRIOPHYLLE - VNF	156 600	0	156 600	31 320	31 320	93 960
ANR-21-CO16-0003-01 : COVID PAI-TS	154 618	0	154 618	123 695	30 923	0
Stratégie agronomique - Région	154 615	0	154 615	92 769	61 846	0
ANR-20-CE12-0024-02 : METRIBO	152 000	0	152 000	75 998	30 399	45 603
WOOBADH - ANR-17-COBI-0007-04	151 000	0	151 000	151 000	0	0
Projet KIC RAW 2020	150 576	0	150 576	125 142	25 434	0
ANTIBIOGRAMMES - CHRU Nancy	150 575	0	150 575	1 386	60 189	89 000
Plantations Innovantes en Forêt - INRAE	150 226	0	150 226	50 075	50 075	50 076
Intelligence collective ARTEM - MGNancy	150 000	0	150 000	150 000	0	0
SPIDER MAN - ANR-18-CE42-0006-01	149 850	0	149 850	134 865	14 985	0
ANR-18-CE27 : ROTULUS	148 797	0	148 797	119 038	29 759	0
ANR-10-IEED-0812 : CO2 DISSOLVED INJECT	148 397	0	148 397	136 917	11 480	0
ANR-19 : EventB-Rodin-Plus	147 345	0	147 345	103 139	29 472	14 734
ANR-19-CE33 GRASP-IT	146 448	0	146 448	102 512	29 292	14 644
Pêche durable St Pierre&Miquelon - FdF	145 000	0	145 000	60 000	50 000	35 000
EST - ANR-18-CE40-0018-01	144 396	0	144 396	129 957	14 439	0
ANR-19-CE25 : PROMIS	143 100	0	143 100	128 790	0	14 310
PESTINTER - ANSES	141 750	0	141 750	99 225	0	42 525
MATCHES - ANR-18-CE40-0019-01	141 480	0	141 480	127 332	14 148	0
PIA MIRE 2 - IRSN	140 873	0	140 873	92 623	48 250	0
ANR-20 MARIN	140 400	0	140 400	84 240	42 120	14 040
Centre de Cybersécurité - M.Gd Nancy	140 000	0	140 000	140 000	0	0
RMGPLCBPRESILIENCE REMHAO - ANR - Région	140 000	20 000	120 000	69 000	6 000	45 000

## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
SHAPO - ANR-18-CE40-0013-04	139 799	0	139 799	125 819	13 980	0
MEGALIT: ANR-18-CE08-0018-03	138 001	0	138 001	124 200	13 801	0
APEDIOX - ADEME	135 548	0	135 548	0	54 220	81 328
CINECO	134 948	0	134 948	134 948	0	0
FRCR HYPE - FEDER - Région	133 908	0	133 908	102 717	0	31 191
ANR-18-CE08 : STAMP	132 030	0	132 030	118 827	13 203	0
ANR-18-CE08 : ROC	131 825	0	131 825	118 643	13 182	0
ANR-20-CE23 : CODEINE	131 085	0	131 085	65 542	26 217	39 326
INERFOND (RDI) - Région	130 650	0	130 650	0	26 400	104 250
ANR-20-CE23-0024 : BOOM	130 248	0	130 248	65 123	26 049	39 076
Risk Alzheimer	129 950	0	129 950	77 948	52 002	0
ERASMUSESFR SMART - H2020-NFRP-2016-2017	129 770	0	129 770	110 306	19 464	0
ANR-19-CE39 : PRESTO	127 008	0	127 008	88 904	25 404	12 700
SUPRA - ADEME	125 391	0	125 391	0	50 156	75 235
ANR-18-CE36 : BENEPHIDIRE	124 271	0	124 271	111 844	12 427	0
ANR-20-CE23 : FULL3D	124 092	0	124 092	74 454	37 229	12 409
FRCR ERMES - Région	122 000	0	122 000	36 600	42 700	42 700
DGE HALFOM - MINFI	120 969	0	120 969	36 291	60 484	24 194
RESINOEUD - Région Grand'Est	120 700	0	120 700	36 210	0	84 490
SCRYPT - PIA - ONERA	120 000	0	120 000	36 000	21 000	63 000
ANR-20-CE24-0023-03 : CONTRABASS	118 800	0	118 800	71 280	35 640	11 880
Thèse LORIA - Rectorat Nancy-Metz	117 399	0	117 399	117 399	0	0
Chaire ITTI - ERPI	117 000	0	117 000	24 361	92 639	0
Thèse 2LPN - Rectorat Nancy-Metz	115 174	0	115 174	115 174	0	0
ANR WOODSEER: ANR-19-CE10-0011-02	115 091	0	115 091	80 563	34 528	0
ANR-20-CE91-0006 : ARITHRAND	115 020	0	115 020	57 510	23 004	34 506
Eval. risques chutes Fondation MAIF	113 205	0	113 205	113 205	0	0
POLLINISATEUR - DREAL	112 425	0	112 425	84 319	28 106	0
MARINER DECM - ANR-17-ASMA-005-02	111 240	0	111 240	111 240	0	0
ANR HOTLINE : ANR-19-CE09-0003-02	109 126	0	109 126	98 214	10 912	0
ANR-20-CE05 : INNOXICAT	108 000	0	108 000	54 000	21 600	32 400
H2020 DIGITERRI	107 750	0	107 750	91 588	16 162	0
ANR-11-INBS-0006 : FLI	107 640	0	107 640	38 035	13 184	56 421
HyCryo - Fives Cryo - Région	104 865	0	104 865	0	26 217	78 648
ANR-21-CE44-0029-03 : SUMOTARG	103 040	0	103 040	0	30 912	72 128
Médecine régénératrice lésion cartilage	102 600	0	102 600	102 600	0	0
ANR-20-CE07 : MOL-COSM	100 440	0	100 440	60 264	30 132	10 044
ElectroLiRecycling - ADEME	100 398	0	100 398	48 191	52 207	0
Care Equipment Technology CET - Région	100 000	0	100 000	25 000	75 000	0
COOL DATA-CENTER - ADEME	99 494	0	99 494	99 494	0	0
PSORICIURE - BPIFrance	99 000	0	99 000	69 000	0	30 000
SOLANACEE - UE - Région	97 405	0	97 405	29 222	68 183	0

## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)					
DONNA - ANR-18-CE09-0034-03	97 200	0	97 200	87 480	9 720	0
Projets REGION 2021 - Post-Doctorant	96 000	0	96 000	0	28 800	67 200
La santé transfrontalière - ARS - Région	96 000	0	96 000	48 000	0	48 000
Projets CEFIPRA - Indo-french center ...	95 914	0	95 914	10 300	78 008	7 606
CELLULES - Ligue contre le cancer	92 341	1	92 340	92 340	0	0
CAPONE CANCER - Ligue Contre le Cancer	92 340	0	92 340	30 780	30 780	30 780
SEPURE - INRAE	91 427	0	91 427	0	0	91 427
ANR DECRYPT : ANR-18-CE39-0007-01	90 644	0	90 644	81 580	9 064	0
H2020 CO3	90 625	0	90 625	77 032	13 593	0
Projet MAL-AGE - DREES Etat	89 580	0	89 580	35 832	26 874	26 874
ANR-20-CE04-0009-05 : CIPRHES	88 193	0	88 193	44 096	44 097	0
DEMOS - H2020	87 453	0	87 453	61 217	26 236	0
PERTINENCE - Ligue contre le cancer	85 042	0	85 042	85 042	0	0
ANR QDDA : ANR-19-CE29-0007-02	82 080	0	82 080	57 456	16 416	8 208
BIO&BIO - ADEME	81 201	19 200	62 001	24 800	24 800	12 401
Intelligence Artificielle LORIA - Région	80 820	0	80 820	16 164	64 656	0
Développement de CAR INKT - LCC	80 000	0	80 000	80 000	0	0
BIP - ADEME	79 940	0	79 940	0	23 982	55 958
H2020 RUC-APS	78 850	0	78 850	70 856	7 994	0
Chaire EREM - FNIT	76 400	0	76 400	76 400	0	0
ANR-19-CE14 : ANTIPODE	74 214	0	74 214	48 090	26 124	0
BIOSAINE - ADEME	73 871	12 700	61 171	15 293	18 350	27 528
ANR BISES : ANR-19-CE32-0012-03	72 025	0	72 025	50 417	14 406	7 202
ANR-20-CE36-0006 : PRALIMAP	71 156	0	71 156	42 692	21 349	7 115
INSSICCA - Ministère de l'Agriculture	70 000	0	70 000	70 000	0	0
Respirateur-Désinfection Covid19- CD57	68 500	21 500	47 000	23 500	23 500	0
BOICLEAN - ADEME	67 790	0	67 790	0	67 790	0
RESI OPTI - CHRU Nancy	67 700	0	67 700	20 310	33 850	13 540
ANR ACTEPI : ANR-18-CE27-0001-04	67 095	0	67 095	61 349	5 746	0
Projet SELF-AI - Région	65 070	0	65 070	13 014	52 056	0
Confinement EPHAD - Fondation de France	64 500	0	64 500	34 500	20 000	10 000
CALYPSO DG CONNECT - H2020	63 570	0	63 570	31 785	0	31 785
PERICLES - ADEME	63 427	0	63 427	0	0	63 427
Autres ADEME 2017	63 401	0	63 401	63 401	0	0
Recherche CHU 2019-2020	61 112	0	61 112	27 312	33 800	0
ANR-21 : FLOEME	60 738	0	60 738	12 147	12 147	36 444
DILC - ADEME	60 719	0	60 719	0	18 215	42 504
ANR-20-CE39-0007 : TROC	55 804	0	55 804	27 901	11 160	16 743
ANR-21-SIOM-0007-03 : I2RM	54 500	0	54 500	29 975	13 625	10 900
ANR NETFIB : ANR-18-SUSC-0002-03	54 000	0	54 000	48 600	5 400	0
ANR-20-CE39-009 : SEVERITAS	54 000	0	54 000	27 000	10 800	16 200
ANR-20-ASTR-0003-03 : CONCERTO	54 000	0	54 000	27 000	13 500	13 500

## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
DESSERT - ADEME	52 923	4 495	48 428	0	24 214	24 214
ANR BIO DAMPING: ANR-19-CE10-0009-02	52 035	0	52 035	46 831	5 204	0
BIOAC'ERS - ADEME	50 625	0	50 625	0	0	50 625
ANR-21-LCV1-0008-01 : ANTHRALAB	50 000	0	50 000	50 000	0	0
CHAIRE GUTENBERG 20 - Région	50 000	0	50 000	25 000	0	25 000
Hybridation des enseignements - MENJS	50 000	0	50 000	25 000	25 000	0
PARCA 2 - INCa	49 920	0	49 920	44 928	0	4 992
SENTET - ADEME	48 710	9 300	39 410	0	39 410	0
ANR RELEV : ANR-18-OURA-0004-03	48 600	0	48 600	43 740	4 860	0
VITRIMERES - ADEME	45 000	0	45 000	0	13 500	31 500
ANR-19-CE17-0023 : MICROBIOME	40 000	0	40 000	24 000	12 000	4 000
Hy-O-T - FEDER	37 778	0	37 778	0	37 778	0
ANR DEMUTI : ANR-18-CE08-0019-03	31 871	0	31 871	28 684	3 187	0
SOLAMET - ADEME	31 500	0	31 500	0	12 600	18 900
ESCRIME - Ligue contre le cancer	30 000	30 000	0	0	0	0
ANR-20-MRS1-0011 : MATHESE	29 999	0	29 999	24 000	5 999	0
ANR-20-CE07-0033 : SAAMM	28 728	0	28 728	14 363	5 745	8 620
ANR-21 : ePSYCHI	26 634	0	26 634	5 326	5 326	15 982
ANR INFADIET : ANR-19-CE36-0008-04	25 315	0	25 315	17 720	5 064	2 531
Projet KIC RAW 2019	21 045	0	21 045	21 045	0	0
ANR-20-CE08 : NOA	20 520	0	20 520	10 260	4 104	6 156
IATUS - ADEME	19 010	3 883	15 127	0	15 127	0
ANR-20-CE48-0009 : NICETWEET	17 280	0	17 280	8 640	3 456	5 184
ANR AMATEURS : ANR-18-CE27-0027-02	16 740	0	16 740	15 066	1 674	0
ANR MATCHES : ANR-18-CE40-0019-02	15 228	0	15 228	13 706	1 522	0
ANR PROOF : ANR-19-CE22-0008-05	15 120	0	15 120	10 584	3 024	1 512
ANR-2020-STHP2-0006 : THPCA2024	11 012	0	11 012	11 012	0	0
IUF 2021-2026 - COUTURIER - IAM	75 000	0	75 000	3 750	15 000	56 250
IUF 2015-2020 - GAUZELIN - LIBIO	75 000	0	75 000	75 000	0	0
IUF 2021-2026 - POR - 2L2S	75 000	0	75 000	3 750	15 000	56 250
IUF 2021-2026 - RABEYRON - INTERPSY	75 000	0	75 000	3 750	15 000	56 250
IUF 2011-2016 - PRAIRAT - LISEC	75 000	0	75 000	75 000	0	0
IUF 2015-2020 - POUIVET - AHP	75 000	0	75 000	75 000	0	0
IUF 2019-2024 - CHAPUT - LEMTA	75 000	0	75 000	33 750	15 000	26 250
IUF 2021-2026 - KIESGEN DE RICHTER	75 000	0	75 000	3 750	15 000	56 250
IUF 2020-2025 - CHARREAU - CRPG	75 000	0	75 000	18 750	15 000	41 250
IUF 2017-2022 - DANGER - LIEC	75 000	0	75 000	63 750	11 250	0
IUF 2021-2026 - LE THI	75 000	0	75 000	3 750	15 000	56 250
IUF 2015-2020 - MARION - LORIA	75 000	0	75 000	75 000	0	0
IUF 2017-2022 - MANGIN - IJL	75 000	0	75 000	63 750	11 250	0
IUF 2018-2023 - HEHN - IJL	75 000	0	75 000	48 750	15 000	11 250
IUF 2019-2024 - ALEM-MARCHAND - IJL	75 000	0	75 000	33 750	15 000	26 250



## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)					
IUF 2021-2026 - PLACIAL - ECRITURES	75 000	0	75 000	3 750	15 000	56 250
IUF 2019-2024 - GRASLIN - HISCANT	75 000	0	75 000	33 750	15 000	26 250
IUF 2014-2019 - GOAC - LORIA	36 257	0	36 257	36 257	0	0
Collaboration de R - part. privé 2020	5 699 663	0	5 699 663	2 992 624	1 691 889	1 015 150
Collaboration de R - partenaire privé	4 606 311	317 336	4 288 975	4 215 226	73 749	0
Collaboration de R - partenaire public	2 021 032	0	2 021 032	1 894 536	126 496	0
Collaboration de R - part. privé 2021	1 835 960	0	1 835 960	620 242	713 015	502 703
Collaboration de R - part. privé 2019	1 820 548	0	1 820 548	1 349 302	465 986	5 260
Collaboration de R - part. public 2020	1 107 924	0	1 107 924	686 851	350 905	70 168
Prestations de recherche	799 453	0	799 453	663 381	136 072	0
Collaboration de R - part. public 2021	769 050	0	769 050	228 567	239 983	300 500
Collaboration de R - part. public 2019	729 253	939	728 314	511 479	156 103	60 732
Contrats de recherche - SATT SAYENS	171 997	31 084	140 913	140 913	0	0
GeorgiaTech Lorraine : Financement Thèse	91 670	0	91 670	61 875	20 625	9 170
COLLOQUES 2019	673 225	143 441	529 784	527 784	2 000	0
COLLOQUES 2021	361 913	128 750	233 163	71 219	154 044	7 900
COLLOQUES 2018	342 063	17 651	324 412	324 412	0	0
COLLOQUES 2020	234 699	80 247	154 452	152 572	1 880	0
Colloques	76 944	15 254	61 690	61 690	0	0
Projets recherche sur FDR20	1 502 517	1 502 517	0	0	0	0
Projets recherche sur FDR21	1 140 000	1 140 000	0	0	0	0
Projets financés par la fondation NIT	832 219	337 930	494 289	494 289	0	0
Projets interdisciplinaires CS UL	165 434	165 000	434	434	0	0
Projets interdisciplinaires CS 2021	103 813	103 813	0	0	0	0
<b>Total Contrats de recherche</b>	<b>248 075 417</b>	<b>8 010 156</b>	<b>240 065 261</b>	<b>176 039 070</b>	<b>40 370 285</b>	<b>23 655 906</b>
FC ENIM 2021-2022	616 700	0	616 700	34 400	582 300	0
FC MINES POCES 2021	319 900	0	319 900	0	319 900	0
FC ENSAIA 2021-2022	271 817	0	271 817	0	271 817	0
FC MINES DFSC / FICM	200 075	0	200 075	5 000	195 075	0
FC ODONTOsanté LOGIE 2021-2022	102 000	0	102 000	2 000	100 000	0
FC UFR SciFA 2021-2022	100 000	0	100 000	100 000	0	0
FC SHS 2021-2022 - Région Grand'Est	91 551	27 973	63 578	63 578	0	0
FC Collégium Lorraine INP 2021-2022	60 000	0	60 000	0	60 000	0
FC ENSTIB 2021	27 300	0	27 300	9 990	17 310	0
DU PEPS - ARS	18 690	0	18 690	18 690	0	0
MASTER IPA MEDECINE 2021-2022 - ARS	13 500	0	13 500	13 500	0	0
FC ENSAIA 2019-2020	358 296	0	358 296	358 296	0	0
Apprentissage ENSTIB 2019-2020	338 179	0	338 179	338 179	0	0
MASTER IPA MEDECINE 2019-2020 - ARS	306 569	16 769	289 800	289 800	0	0
FC MINES POCES 2019-2020	248 088	41 743	206 345	206 345	0	0
FC UFR SHS 2019-2020 Région	193 756	0	193 756	193 756	0	0
FC UFR SciFA 2019-2020	129 971	0	129 971	129 971	0	0

## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)
FC ODONTOLOGIE 2019-2020	74 041	0	74 041	74 041	0	0
FC IRT 2019-2020	25 500	500	25 000	25 000	0	0
FC ENSAIA 2020-2021	436 135	0	436 135	436 135	0	0
FC MINES POCES 2020	358 338	94 598	263 740	263 740	0	0
MASTER IPA MEDECINE 2020-2021 - ARS	186 606	0	186 606	186 606	0	0
FC SHS 2020-2021 - Région Grand'Est	133 375	69 797	63 578	63 578	0	0
CESP Passerelle - ARS	115 200	0	115 200	115 200	0	0
FC UFR SciFA 2020-2021	112 347	0	112 347	112 347	0	0
FC DATA SCIENTIST - Région Grand'Est	103 722	0	103 722	103 722	0	0
FC Collégium Lorraine INP 2020-2021	75 000	0	75 000	75 000	0	0
FC ODONTOLOGIE 2020-2021	52 830	0	52 830	52 830	0	0
Apprentissage ENSTIB 2018-2019	326 660	0	326 660	326 660	0	0
FC ENSAIA 2018-2019	240 605	0	240 605	240 605	0	0
FC MINES POCES 2018-2019	206 429	0	206 429	206 429	0	0
FC IRT 2018-2019	166 842	0	166 842	166 842	0	0
FC UFR SciFA 2018-2019	147 893	0	147 893	147 893	0	0
MASTER IPA MEDECINE 2018-2019 - ARS	133 292	2	133 290	133 290	0	0
ESPE 2018-2019	117 208	0	117 208	117 208	0	0
FC ENSAIA 2017-2018	239 239	0	239 239	239 239	0	0
FC MINES POCES 2017-2018	109 686	1	109 685	109 685	0	0
<b>Total Contrats de formation continue</b>	<b>6 757 340</b>	<b>251 383</b>	<b>6 505 957</b>	<b>4 959 555</b>	<b>1 546 402</b>	<b>0</b>
ORION - PIA ANR	18 501 000	0	18 501 000	1 851 000	1 850 000	14 800 000
SIRIUS - PIA ANR	13 900 000	0	13 900 000	1 563 750	1 563 750	10 772 500
MSU - stage médecine	7 992 666	1 225 817	6 766 849	6 705 041	61 808	0
PLEIADES - PIA DEMOES - ANR	4 980 000	0	4 980 000	255 000	400 000	4 325 000
PACTE Grandes écoles - Région	4 931 956	1 582 965	3 348 991	3 230 129	118 862	0
PACTE COMPETENCES - Région Gd'Est	4 146 641	77 000	4 069 641	2 039 821	44 400	1 985 420
Centre Pierre Janet	3 276 532	244 925	3 031 607	1 545 763	294 453	1 191 391
MSU 2021 Stage médecine 2&3e cycle - ARS	3 213 491	0	3 213 491	3 213 491	0	0
AILES	2 183 311	0	2 183 311	688 592	232 057	1 262 662
MSU 2022 Stage médecine 2&3e cycle - ARS	1 853 700	0	1 853 700	0	1 853 700	0
PEEL Phase 4 - Coll. territoriales	1 379 803	218 973	1 160 830	683 630	437 200	40 000
Concours GEIPI 2020	1 120 320	0	1 120 320	1 120 320	0	0
Concours GEIPI 2021	1 102 430	0	1 102 430	1 102 430	0	0
Concours GEIPI 2022	1 100 000	0	1 100 000	0	1 100 000	0
PEEL - Coll. territoriales	1 002 785	188 102	814 683	814 683	0	0
FEDER - Liesse	916 868	29 996	886 872	0	100 000	786 872
NHLChirEx - Interreg	913 442	0	913 442	172 857	366 145	374 440
ANR BIOVALOR 21-25 - ENSAIA-IUT NB	911 800	0	911 800	364 720	218 832	328 248
Autres projets pédago subventionnés	884 857	117 651	767 206	752 206	15 000	0
EOLE DUNE - PIA	809 258	0	809 258	809 258	0	0
Autres projets subventionnés 2020	783 374	87 025	696 349	616 349	40 000	40 000

## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
Aides les fumeurs à s'arrêter - ARS	622 308	0	622 308	622 308	0	0
Autres projets subventionnés 2019	619 210	54 576	564 634	546 370	11 964	6 300
IDEFI - PIA ANR	592 608	0	592 608	592 608	0	0
COM Metz Métropole 2020	575 750	360 550	215 200	215 200	0	0
Concours G2E 2021	536 050	0	536 050	536 050	0	0
Maison pour la science (ESPE) - PIA ANRU	518 890	0	518 890	479 490	19 500	19 900
Baromètre de la sc. ouverte - FR - MESRI	508 000	0	508 000	239 000	269 000	0
Fonds MERCY - Santé au travail	506 250	89 800	416 450	387 750	28 700	0
Concours G2E 2022	475 307	0	475 307	0	475 307	0
Chaire BEHAVIOUR CD57-Metz M.-Fond.MERCY	447 166	45 500	401 666	301 666	100 000	0
DEFIS BOIS	424 943	0	424 943	309 943	115 000	0
COM Metz Métropole 2021	421 131	258 366	162 765	157 565	5 200	0
SAVE - AAP ANR SARGASSUM	350 127	0	350 127	315 115	35 012	0
Subventions formation - Région Gd'Est	305 642	109 206	196 436	196 436	0	0
Cordées de la réussite 2019	290 300	0	290 300	290 300	0	0
Miscanthus	275 906	6 432	269 474	269 474	0	0
AUMG - Assistant univ medecine générale	259 783	0	259 783	165 909	51 204	42 670
Promotion de la santé - Addictions	251 600	0	251 600	251 600	0	0
Autres projets subventionnés 2021	250 473	42 085	208 388	165 045	40 343	3 000
DSG2 2020 : Tirer profit du numérique	250 000	0	250 000	250 000	0	0
Santé Psy Etudiant - MESRI	239 000	0	239 000	176 000	63 000	0
Cordées de la réussite 2020	236 010	0	236 010	236 010	0	0
Leg LOSSON	233 455	0	233 455	233 455	0	0
La Passerelle Lorraine - ARS Grand Est	223 080	0	223 080	148 720	74 360	0
BRIDGE (Alternance-FC) - INTERREG V	209 876	0	209 876	56 581	153 295	0
CPP - Projet INCLUSION - INP Grenoble	207 300	0	207 300	145 110	62 190	0
DSG2 2021 : Dématérialisation	205 000	0	205 000	205 000	0	0
Concours G2E 2020	203 184	203 184	0	0	0	0
Pericles	200 365	19 543	180 822	180 822	0	0
DHREAS - Faculté de médecine	199 724	0	199 724	139 807	59 917	0
PIA HILL	195 481	0	195 481	144 194	51 287	0
BUILD	176 455	0	176 455	176 455	0	0
COM Metz Métropole 2019	151 000	53 425	97 575	97 575	0	0
Chaire AGROMETHA - ENSAIA - FNIT	143 250	0	143 250	107 437	35 813	0
Chaire EREM IAE Metz - CD57	128 985	39 050	89 935	80 785	9 150	0
APR GRAINE - ENSAIA	127 682	42 415	85 267	85 267	0	0
ENENPlus - H2020-NFRP-2016-2017	122 625	0	122 625	122 625	0	0
PERTINENCE	112 659	0	112 659	112 659	0	0
STABULO - Inst. Nat. du CAncer	111 284	0	111 284	111 284	0	0
Chaire ITTI - ENSGSI - FNIT	108 000	0	108 000	80 000	28 000	0
TECHNOBOOSTER	105 610	0	105 610	32 604	73 006	0
Formation des EC au numérique - MESRI	100 000	0	100 000	100 000	0	0

## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)
Cordées de la réussite 2018	90 744	2 800	87 944	87 944	0	0
Contrat CIFRE EEIGM - SAS AML	79 508	0	79 508	28 594	28 594	22 320
APPS en Gd Région - Interreg	79 227	6 824	72 403	72 403	0	0
DSG2 2021 : Egalité Pro. et la Diversité	68 500	0	68 500	68 500	0	0
INSPE DU ALLEMAND - EDOLang - Région	59 000	0	59 000	29 500	29 500	0
PIA CAMEX-IA - Arts & Métiers - CDC	55 000	5 000	50 000	0	50 000	0
PSYCANCER	50 664	0	50 664	50 664	0	0
COM Metz Métropole 2018	15 000	5 000	10 000	10 000	0	0
Cordées de la réussite 2021	3 750	0	3 750	3 750	0	0
Mundus GENIAL	3 568 000	0	3 568 000	2 637 000	0	931 000
Mundus DENSYS	3 382 400	0	3 382 400	2 538 247	0	844 153
Bourses ERARSMUS 2018	2 289 363	8 607	2 280 756	2 273 862	6 894	0
Bourses ERASMUS Mobilité étudiante 19/21	1 642 858	0	1 642 858	1 642 858	0	0
Bourses ERASMUS Mobilité étudiante 20/22	1 158 891	0	1 158 891	928 417	230 474	0
Bourses ERASMUS Mobilité étudiante 21/23	818 985	0	818 985	655 188	0	163 797
Bourses ERASMUS Mobilité crédits 19/21	679 363	0	679 363	543 722	135 641	0
Bourses ERASMUS Mobilité crédits 20/21	541 316	0	541 316	433 053	108 263	0
Mundus DEPEND	335 000	0	335 000	335 000	0	0
REWIRE - EACEA	196 819	0	196 819	78 728	78 728	39 363
ERASMUS+ Immune Modulation - U. Al-Azhar	145 986	0	145 986	36 360	62 181	47 445
ERASMUS+ AI4T - FRANCE EDUCATION INTER.	135 874	0	135 874	40 763	54 349	40 762
ERAMUS+ SAERH - U. West of Scotland	116 310	0	116 310	58 155	46 524	11 631
Bourses ERARSMUS 2017	46 420	0	46 420	46 420	0	0
ERASMUS+ OEMONON - U. Karlova	45 598	0	45 598	18 240	18 240	9 118
ERAMUS+ ACESYRI - U. of Zilina	44 048	0	44 048	22 024	17 619	4 405
COM Sensibilisa. à l'innovation - Gd'Est	426 200	41 110	385 090	266 147	118 943	0
Autres partenariats	412 795	41 745	371 050	298 247	32 303	40 500
Medecine - Partenariat JMC	396 913	0	396 913	286 913	110 000	0
Cl. prépa. Talents du service public IRA	364 000	0	364 000	79 625	182 000	102 375
Départ. Profes. de santé - ARS-CHRU	320 000	0	320 000	320 000	0	0
Partenariat Ecine-Rabat	294 834	0	294 834	294 834	0	0
Université Grande Région	240 000	0	240 000	0	168 000	72 000
Campus France MALAISIE	99 950	16 227	83 723	67 839	10 490	5 394
CLIMATE LABS - Erasmus+	50 832	0	50 832	8 416	37 334	5 082
ADESFA 2 - FORCE Rwanda - CIEP - MEAE	49 171	0	49 171	15 052	34 119	0
Contrats d'ens. 2020-21 Univ. Franco-All	1 001 830	0	1 001 830	1 001 830	0	0
Contrats d'ens. 2019-20 Univ. Franco-All	385 300	0	385 300	385 300	0	0
Contrats d'ens. 2021-22 Univ. Franco-All	204 000	0	204 000	201 400	1 300	1 300
Contrats d'ens. 2018-19 Univ. Franco-All	169 200	6 000	163 200	163 200	0	0
Contrats d'ens. 2017-18 Univ. Franco-All	136 300	0	136 300	136 300	0	0
Science & You	594 427	286 290	308 137	308 137	0	0
RGE - CST Escale	248 983	84 745	164 238	131 738	16 250	16 250

## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
Valorisation patrimoine culturel Région	204 207	113 737	90 470	82 970	7 500	0
Autres - diffusion de la culture	119 555	26 166	93 389	76 529	16 860	0
Autres CST	54 093	2 335	51 758	44 834	6 924	0
Autres bourses 2019	2 800	0	2 800	2 800	0	0
<b>Total Contrats d'enseignement</b>	<b>109 549 717</b>	<b>5 743 172</b>	<b>103 806 545</b>	<b>53 404 762</b>	<b>12 066 485</b>	<b>38 335 298</b>
CAMPUS PPP Biologie-Santé	74 819 099	-16 416 749	91 235 848	11 525 000	3 340 000	76 370 848
CAMPUS PPP MIM-LEM3	34 370 927	-27 427 162	61 798 089	10 906 102	2 487 500	48 404 487
Plan Campus Gestion Management	17 565 600	131 030	17 434 570	17 434 570	0	0
Plan Campus Biologie Santé	17 008 855	368 824	16 640 031	16 640 031	0	0
Plan Campus MIM - LEM 3	4 905 291	0	4 905 291	4 905 291	0	0
<b>Total PLAN CAMPUS</b>	<b>148 669 772</b>	<b>-43 344 057</b>	<b>192 013 829</b>	<b>61 410 994</b>	<b>5 827 500</b>	<b>124 775 335</b>
SDIAD Saulcy 1ère tranche CPER 15-20	11 002 304	2 304	11 000 000	3 089 444	3 575 000	4 335 556
DATA CENTER ML	8 738 186	3 262 626	5 475 560	1 096 547	1 233 902	3 145 111
Adapt Bât J Carnot Ravinelle CPER 15-20	5 500 000	500 000	5 000 000	640 732	1 773 740	2 585 528
Rationalisation du site MONTET	1 475 000	830 000	645 000	0	200 000	445 000
Travaux projet FERMALIM - Région	660 000	660 000	0	0	0	0
Adaptation FST CPER 15-20	600 000	0	600 000	550 000	50 000	0
Restruction Aiguillettes - Etudes CPER	600 000	600 000	0	0	0	0
Aménagement des extérieurs du Saulcy	282 260	282 260	0	0	0	0
Fr. Relance Rénovation IUT Nancy-Brabois	8 882 520	1 843 632	7 038 888	292 000	5 220 000	1 526 888
Fr. Relance Rénovation du bât. D Saulcy	6 604 451	0	6 604 451	385 000	4 119 000	2 100 451
Fr. Relance Rénovation des océanistes	4 611 200	278 000	4 333 200	335 000	3 040 000	958 200
Fr. Relance Rénovation IUT Longwy	4 122 080	1 232 000	2 890 080	443 200	1 839 612	607 268
Fr. Relance 22 opérations CVC QUICK WIN	1 059 810	7 610	1 052 200	1 052 200	0	0
Volet GER&S 2021 - PP2I	7 079 448	6 094 448	985 000	625 000	360 000	0
Volet GER&S 2020 - PP2I	4 659 707	3 953 333	706 374	235 214	471 160	0
Volet GER&S 2022 - PP2I	4 383 000	4 383 000	0	0	0	0
Volet GER&S 2016 - PP2I	4 291 792	3 051 211	1 240 581	1 240 581	0	0
Volet GER&S 2017 - PP2I	2 090 233	1 300 093	790 140	790 140	0	0
Volet GER&S 2019 - PP2I	146 126	134 459	11 667	11 667	0	0
Volet Amélioration Energétique 2022	6 070 000	6 070 000	0	0	0	0
Volet Amélioration Energétique 2020	1 229 151	1 219 967	9 184	9 184	0	0
CREM	655 386	655 386	0	0	0	0
Volet Amélioration Energétique 2021	505 000	505 000	0	0	0	0
Appel à projet isolation	335 651	0	335 651	335 651	0	0
Volet Amélioration Energétique 2019	61 276	61 276	0	0	0	0
Equipe SVS LRGP	2 900 000	2 900 000	0	0	0	0
Plateau ENSIC	1 280 000	1 280 000	0	0	0	0
ESPE Montigny	1 064 200	1 064 200	0	0	0	0
AF22 - Extension Gymnase du Saulcy	790 000	790 000	0	0	0	0
AF22 - Création accueil - La Bouzule	460 000	460 000	0	0	0	0
AF21 Rénovation bat. B ISGMP	236 000	236 000	0	0	0	0

## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
AF22 - Rénov. logement INSPE Montigny	230 000	230 000	0	0	0	0
AF21 Adaptation pôle chimie envt Bridoux	227 700	227 700	0	0	0	0
Rationalisation site spinaliens	215 352	135 352	80 000	80 000	0	0
SERRES ENSAIA	196 000	196 000	0	0	0	0
Aménagement Ecole de Maieutique	183 326	9 326	174 000	87 000	87 000	0
Adaptation galerie ENSAIA ENSEM	171 000	171 000	0	0	0	0
AF22 - Salle ECOS Fac. de Médecine	167 767	50 000	117 767	117 767	0	0
AF21 - transfert bibliothèque IUT HP	115 000	112 000	3 000	3 000	0	0
AF22 - Aménagement Cafétéria BU Saulcy	75 000	75 000	0	0	0	0
AF22 - Création local déchet radioactif	40 000	40 000	0	0	0	0
Volet Mise en accessibilité 2018 - PP2I	1 602 175	627 175	975 000	975 000	0	0
Volet Mise en accessibilité 2020 - PP2I	843 886	643 886	200 000	40 000	160 000	0
Volet Mise en accessibilité 2022 - PP2I	350 000	350 000	0	0	0	0
Volet Mise en accessibilité 2021 - PP2I	230 000	230 000	0	0	0	0
<b>Total PPI IMMOBILIER</b>	<b>97 021 987</b>	<b>46 754 244</b>	<b>50 267 743</b>	<b>12 434 327</b>	<b>22 129 414</b>	<b>15 704 002</b>
CVEC - FONDS D'INVESTISSEMENT	1 314 027	0	1 314 027	1 254 027	60 000	0
CVEC - Projets 2019	278 299	0	278 299	278 299	0	0
CVEC - Projets 2020	271 143	1	271 142	271 142	0	0
CVEC - Projets 2021	419 303	0	419 303	419 303	0	0
CVEC - Projets 2022	320 000	0	320 000	0	320 000	0
Hôpital virtuel - FNADT-FEDER-Grand'Est	8 100 332	1 127 016	6 973 316	6 973 316	0	0
Plan d'investissement Loi ORE - MESRI	1 180 000	610 000	570 000	570 000	0	0
Equipements du DataCenter - FEDER	1 156 000	556 000	600 000	0	600 000	0
PArtenariats CETELOR	1 141 690	45 923	1 095 767	832 196	225 901	37 670
Mut@camp - CPER	1 120 194	120 194	1 000 000	1 000 000	0	0
Equipements et projets La Bouzule	1 054 397	0	1 054 397	1 054 397	0	0
Rénovation hall - FEDER - Région	900 000	0	900 000	130 000	770 000	0
Impact Eco - Région Gd'Est	655 406	117 846	537 560	389 068	148 492	0
FERMALIM - Région - M.Gd Nancy	620 313	211 250	409 063	329 250	79 813	0
Equipements pédagogiques	518 110	87 954	430 156	430 156	0	0
ENSTIB	500 000	0	500 000	300 000	200 000	0
METAL-LAB - Région Gd'Est	468 572	16 372	452 200	352 200	100 000	0
PLASTINNOV C-PIA	459 382	131 896	327 486	248 496	78 990	0
AAP 2021 Urgence Etudiants - Région	442 266	83 971	358 295	40 776	317 519	0
Persephone	361 525	0	361 525	248 162	113 363	0
CAPA+ Equipements numériques	350 000	350 000	0	0	0	0
Réseaux et aménagements DataCenter MESRI	310 000	0	310 000	310 000	0	0
PROJET ECOTEXUS	298 388	64 284	234 104	108 033	69 463	56 608
PLASTINNOV - UTOPIA - CDC	270 405	47 802	222 603	155 403	67 200	0
ET-LIOS AIP Primeca- PIA UT Compiègne	269 460	0	269 460	216 000	53 460	0
Biodéchets - Région-CD57-CA Thionville	266 260	65 094	201 166	154 433	46 733	0
SMART VIE - Région Gd'Est	236 000	94 400	141 600	113 280	28 320	0

## B - Recettes

Opérations pluriannuelles (en italique les opérations sur recettes fléchées)	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2022	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
Etudes ZAC portes de l'Orme - SMPO	200 000	0	200 000	5 000	47 821	147 179
AROMA - Interreg	177 041	0	177 041	100 000	77 041	0
FABLAB - Région Gd'Est	172 358	120 518	51 840	43 200	8 640	0
ACTUL - AMUE	141 535	0	141 535	141 535	0	0
Evolutions solution CALCIUM - MESRI	100 000	0	100 000	100 000	0	0
Numérique NEIGES - CPER 2021-2026	100 000	0	100 000	90 000	10 000	0
COBOTIQUE 2019-21 Région Gd'Est	55 550	27 775	27 775	22 850	4 925	0
NCU Hybridation des format* INP Toulouse	43 200	0	43 200	43 200	0	0
Equipements Ecole de maïeutique - Région	20 000	0	20 000	14 000	6 000	0
Volet 3 Collégium 2019-2022	5 888 259	5 888 259	0	0	0	0
Aménagement CLSH	2 063 632	2 063 632	0	0	0	0
Premier équipement ARTEM (IAE&DDE)	1 273 163	928 793	344 370	344 370	0	0
Premier équipement de l'animalerie	1 241 000	1 241 000	0	0	0	0
Plan Sécurité	1 151 917	1 151 917	0	0	0	0
Premier équipement PLG (IAE&IDMC&DDE)	695 677	695 677	0	0	0	0
Lothaire	557 757	557 757	0	0	0	0
DCML - Baies de stockage	349 020	349 020	0	0	0	0
Inv. équipements IUT Nancy Brabois	270 000	270 000	0	0	0	0
Inv. équipements IUT Charlemagne	260 000	260 000	0	0	0	0
Autres PPI hors subvention	152 014	101 920	50 094	50 094	0	0
Salles de TP Chimie - FST - FdR	143 000	143 000	0	0	0	0
STRATOCONCEPTION - Polyttech - FdR	124 614	124 614	0	0	0	0
Inv. équipements IUT Epinal	92 600	92 600	0	0	0	0
<b>Total PPI (hors immobilier)</b>	<b>38 553 809</b>	<b>17 746 485</b>	<b>20 807 324</b>	<b>17 132 186</b>	<b>3 433 681</b>	<b>241 457</b>
<b>Total</b>	<b>648 628 042</b>	<b>35 161 383</b>	<b>613 466 659</b>	<b>325 380 894</b>	<b>85 373 767</b>	<b>202 711 998</b>

**Tableau 10 : Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation  
Budget initial 2022**

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement**

Prévision pluriannuelle			Prévision 2022				Prévisions 2023 et suivantes					
Opération pluriannuelle	Nature	Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à 2022	AE ouvertes en 2022	CP consommés les années antérieures à 2022	CP ouverts en 2022	AE prévues en 2023	CP prévus en 2023	AE prévues en 2024	CP prévus en 2024	AE prévues en 2025 et après	CP prévus en 2025 et après
Contrats de recherche	Personnel	115 109 729	81 749 403	20 733 554	81 749 403	20 733 554	9 215 114	9 215 114	3 027 394	3 027 394	384 264	384 264
	Fonctionnement	82 807 931	59 197 933	16 985 256	56 990 678	18 529 341	4 873 281	5 343 504	1 516 209	1 653 477	235 252	290 931
	Investissement	50 157 757	43 936 501	5 976 878	42 899 494	7 013 743	197 977	198 119	46 401	46 401	0	0
<b>Total Contrats de recherche</b>		<b>248 075 417</b>	<b>184 883 837</b>	<b>43 695 688</b>	<b>181 639 575</b>	<b>46 276 638</b>	<b>14 286 372</b>	<b>14 756 737</b>	<b>4 590 004</b>	<b>4 727 272</b>	<b>619 516</b>	<b>675 195</b>
Contrats de formation continue	Personnel	1 129 450	628 209	491 241	628 209	491 241	10 000	10 000	0	0	0	0
	Fonctionnement	4 267 241	3 114 351	977 890	2 972 582	933 659	175 000	361 000	0	0	0	0
	Investissement	1 360 649	1 008 617	302 032	978 617	322 032	50 000	60 000	0	0	0	0
<b>Total Contrats de formation continue</b>		<b>6 757 340</b>	<b>4 751 177</b>	<b>1 771 163</b>	<b>4 579 408</b>	<b>1 746 932</b>	<b>235 000</b>	<b>431 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Contrats d'enseignement	Personnel	37 879 263	13 486 992	6 719 900	13 486 992	6 719 900	4 432 063	4 432 063	3 660 430	3 660 430	9 579 878	9 579 878
	Fonctionnement	61 581 270	25 758 368	14 251 882	23 970 178	14 284 413	5 299 014	5 777 004	4 336 304	5 074 623	11 935 702	12 475 052
	Investissement	10 089 184	5 210 884	3 028 762	4 901 685	3 115 214	1 354 538	1 464 285	225 000	325 000	270 000	283 000
<b>Total Contrats d'enseignement</b>		<b>109 549 717</b>	<b>44 456 244</b>	<b>24 000 544</b>	<b>42 358 855</b>	<b>24 119 527</b>	<b>11 085 615</b>	<b>11 673 352</b>	<b>8 221 734</b>	<b>9 060 053</b>	<b>21 785 580</b>	<b>22 337 930</b>
Plan Campus	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	69 679 533	14 684 852	2 910 000	14 098 128	2 925 394	2 920 000	2 920 000	2 940 000	2 940 000	46 224 681	46 796 011
	Investissement	78 990 239	78 990 239	0	42 696 827	1 706 069	0	1 420 755	0	1 616 364	0	31 550 224
<b>Total PLAN CAMPUS</b>		<b>148 669 772</b>	<b>93 675 091</b>	<b>2 910 000</b>	<b>56 794 955</b>	<b>4 631 463</b>	<b>2 920 000</b>	<b>4 340 755</b>	<b>2 940 000</b>	<b>4 556 364</b>	<b>46 224 681</b>	<b>78 346 235</b>
PP2I	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	76 142	76 142	0	76 142	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	96 945 845	67 201 476	15 134 962	21 250 037	36 302 935	12 159 407	32 057 873	2 450 000	6 610 000	0	725 000
<b>Total PPI IMMOBILIER</b>		<b>97 021 987</b>	<b>67 277 618</b>	<b>15 134 962</b>	<b>21 326 179</b>	<b>36 302 935</b>	<b>12 159 407</b>	<b>32 057 873</b>	<b>2 450 000</b>	<b>6 610 000</b>	<b>0</b>	<b>725 000</b>
PPI	Personnel	2 514 160	2 008 414	351 089	2 008 414	351 089	112 193	112 193	42 464	42 464	0	0
	Fonctionnement	9 031 939	7 297 840	1 289 771	6 949 179	1 394 640	426 564	670 356	17 764	17 764	0	0
	Investissement	27 007 710	19 758 098	5 747 585	18 862 359	5 420 832	1 148 638	2 200 492	293 389	170 638	60 000	353 389
<b>Total PPI (hors immobilier)</b>		<b>38 553 809</b>	<b>29 064 352</b>	<b>7 388 445</b>	<b>27 819 952</b>	<b>7 166 561</b>	<b>1 687 395</b>	<b>2 983 041</b>	<b>353 617</b>	<b>230 866</b>	<b>60 000</b>	<b>353 389</b>
TOTAL	Personnel	156 632 602	97 873 018	28 295 784	97 873 018	28 295 784	13 769 370	13 769 370	6 730 288	6 730 288	9 964 142	9 964 142
	Fonctionnement	227 444 056	110 129 486	36 414 799	105 056 887	38 067 447	13 693 859	15 071 864	8 810 277	9 685 864	58 395 635	59 561 994
	Investissement	264 551 384	216 105 815	30 190 219	131 589 019	53 880 825	14 910 560	37 401 524	3 014 790	8 768 403	330 000	32 911 613
<b>TOTAL</b>		<b>648 628 042</b>	<b>424 108 319</b>	<b>94 900 802</b>	<b>334 518 924</b>	<b>120 244 056</b>	<b>42 373 789</b>	<b>66 242 758</b>	<b>18 555 355</b>	<b>25 184 555</b>	<b>68 689 777</b>	<b>102 437 749</b>



**Tableau 10 : Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation  
Budget initial 2022**

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**B - Prévisions de recettes**

Prévision pluriannuelle			Prévision 2022		Prévisions en 2023 et suivantes		
Opération pluriannuelle	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à 2022	Encaissements prévus en 2022	Encaissements prévus en 2023	Encaissements prévus en 2024	Encaissements prévus en 2025 et après
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	6 839 818	5 180 776	946 622	396 070	158 850	157 500
	Autres financements publics**	201 974 194	147 456 188	33 885 108	14 915 161	4 268 262	1 449 475
	Autres financements***	31 251 249	23 402 106	5 538 555	1 652 102	518 486	140 000
<b>Total Contrats de recherche</b>		<b>240 065 261</b>	<b>176 039 070</b>	<b>40 370 285</b>	<b>16 963 333</b>	<b>4 945 598</b>	<b>1 746 975</b>
Contrats de formation continue	Personnel	284 050	284 050	0	0	0	0
	Fonctionnement	1 734 053	1 449 053	285 000	0	0	0
	Investissement	4 487 854	3 226 452	1 261 402	0	0	0
<b>Total Contrats de formation continue</b>		<b>6 505 957</b>	<b>4 959 555</b>	<b>1 546 402</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat*	3 353 204	2 796 394	556 810	0	0	0
	Autres financements publics**	80 409 947	34 441 579	7 713 390	10 476 436	6 662 952	21 115 590
	Autres financements***	20 043 394	16 166 789	3 796 285	80 320	0	0
<b>Total Contrats d'enseignement</b>		<b>103 806 545</b>	<b>53 404 762</b>	<b>12 066 485</b>	<b>10 556 756</b>	<b>6 662 952</b>	<b>21 115 590</b>
Plan Campus	Financement de l'Etat*	163 372 855	33 839 303	5 827 500	5 857 500	5 907 500	111 941 052
	Autres financements publics**	28 640 974	27 571 691	0	0	0	1 069 283
	Autres financements***	0	0	0	0	0	0
<b>Total PLAN CAMPUS</b>		<b>192 013 829</b>	<b>61 410 994</b>	<b>5 827 500</b>	<b>5 857 500</b>	<b>5 907 500</b>	<b>113 010 335</b>
PP2I	Financement de l'Etat*	43 377 237	10 905 994	20 357 352	10 278 335	1 835 556	0
	Autres financements publics**	6 762 081	1 399 908	1 772 062	3 590 111	0	0
	Autres financements***	128 425	128 425	0	0	0	0
<b>Total PPI IMMOBILIER</b>		<b>50 267 743</b>	<b>12 434 327</b>	<b>22 129 414</b>	<b>13 868 446</b>	<b>1 835 556</b>	<b>0</b>
PPI	Financement de l'Etat*	2 834 637	2 824 637	10 000	0	0	0
	Autres financements publics**	13 775 140	10 490 002	3 043 681	146 649	94 808	0
	Autres financements***	4 197 547	3 817 547	380 000	0	0	0
<b>Total PPI (hors immobilier)</b>		<b>20 807 324</b>	<b>17 132 186</b>	<b>3 433 681</b>	<b>146 649</b>	<b>94 808</b>	<b>0</b>
TOTAL	Financement de l'Etat*	220 061 801	55 831 154	27 698 284	16 531 905	7 901 906	112 098 552
	Autres financements publics**	333 296 389	222 808 421	46 699 241	29 128 357	11 026 022	23 634 348
	Autres financements***	60 108 469	46 741 319	10 976 242	1 732 422	518 486	140 000
<b>TOTAL</b>		<b>613 466 659</b>	<b>325 380 894</b>	<b>85 373 767</b>	<b>47 392 684</b>	<b>19 446 414</b>	<b>135 872 900</b>

\* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

\*\* Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

\*\*\* Recettes propres et recettes propres fléchées



# Annexes

## Annexe : Tableau de synthèse budgétaire et comptable Budget Initial 2022

### POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Tableau de synthèse budgétaire et comptable

Stocks initiaux	1 Niveau initial des restes à payer (# entre cumul des AE et cumul des CP consommés lors des exercices précédents)	122 962 179
	2 Niveau initial du fonds de roulement	157 627 211
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	42 081 142
	4 Niveau initial de la trésorerie	115 546 069
	4a dont niveau de la trésorerie fléchée	19 352 103
	4b dont niveau de la trésorerie non fléchée	96 193 965

Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement		656 753 739
	6 Résultat patrimonial		-590 824
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)		12 767 516
	8 Variation du fonds de roulement		-19 494 002
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	SENS	-1 544 753
	Nouvel emprunt/remboursement de prêt	+	3 464
	Remboursement d'emprunt/prêt accordé	-	-1 548 217
	Cautionnement et dépôts	+/-	0
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	-550 000
	Variation des stocks	+/-	0
Charges sur créances irrécouvrables et charges diverses de gestion courante	-	-1 250 000	
Produits divers de gestion courante	+	700 000	

Flux de l'année	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	8 090 463
	Ecart entre les produits/ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	6 392 246
	Ecart entre les produits/ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-	
	Ecart entre les charges/immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	1 698 217
	Ecart entre les charges/immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-	
	12 Solde budgétaire = 8-9-10-11		-25 489 712
	13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		4 968 728
	14 Variation de la trésorerie = 12-13		-30 458 440
	14a dont variation de la trésorerie fléchée		-16 575 611
	14b dont variation de la trésorerie non fléchée		-13 882 829
	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9+10+11+13		10 964 437
	16 Variation des restes à payer		-24 874 954

Stocks finaux	17 Niveau final des restes à payer =1+16		98 087 225
	18 Niveau final du fonds de roulement =2+8		138 133 208
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement =3+15		53 045 579
	20 Niveau final de la trésorerie =4+14		85 087 629
	20a dont niveau final de la trésorerie fléchée = 4a+14a		2 776 492
	20b dont niveau final de la trésorerie non fléchée = 4b+14b		82 311 137

## FICHE ANNEXE IMMOBILIÈRE n° 1

### Leviers d'action proposés pour répondre, le cas échéant, aux réserves formulées par France DOMAINE ou le Conseil de l'Immobilier de l'État :

Le SPSI de l'Université de Lorraine pour la période 2018 – 2022 vient d'être approuvé par la Direction de l'Immobilier de l'État (DIE) par lettre du courrier du 09 novembre 2020. Sa validation définitive est intervenue lors du Conseil d'Administration de l'Université en février 2021. Il s'inscrit dans la continuité du précédent SPSI en affichant un certain nombre d'objectifs liés à la performance immobilière, parmi lesquels figure la mise en adéquation du parc immobilier avec les activités de l'établissement.

*L'objectif visé est qu'à la fin de 2022, l'Université de Lorraine dispose d'un parc physique d'un peu moins de 860 000 m<sup>2</sup> SHON, mais en assumant les charges dites du propriétaire sur seulement 819 683 m<sup>2</sup> SHON. Pour atteindre cette cible, l'UL devra donc réduire le parc dont elle a la charge de près de 53 500 m<sup>2</sup> SHON ce qui correspond à une réduction d'environ 5% de son patrimoine actuel.*

En plus des actions entreprises pour tenir cet engagement, l'Université de Lorraine a initié plusieurs autres chantiers :

- Poursuite du travail en cours sur les surfaces cibles pour chacune des composantes de formation et de recherche afin d'améliorer les perspectives de valorisation et de rationalisation qui avaient été annoncées.
- Approfondissement de la réflexion globale sur la rationalisation des sites selon une approche par fonction et mutualisée afin, là aussi, d'aller au-delà de la cible initiale.

La réduction plus ambitieuse des surfaces rencontre deux freins particulièrement importants :

- D'une part la capacité d'investissement importante nécessaire pour engager des restructurations qui permettraient de libérer des bâtiments ou de les mettre à niveau (voire les convertir) pour les valoriser. Ce point est clairement relevé par la Cour des comptes dans son rapport de juin 2015 sur l'autonomie financière des universités (p. 64) et par la DIE dans son courrier de validation du SPSI du 09 novembre 2020.
- D'autre part la capacité du marché à absorber les surfaces cédées ou valorisées. Pour atteindre ses objectifs, l'Université de Lorraine a prévu de libérer ou valoriser une part importante de son parc sur le bassin nancéien (environ 47 000 m<sup>2</sup> SHON). Or cette agglomération doit également gérer des friches hospitalières et militaires en nombre important.

Enfin, la dimension efficacité énergétique des actions immobilières de l'UL est désormais pleinement intégrée dans la stratégie de l'établissement. Elle répond en cela au cahier des charges défini au titre du plan de relance qui a été financé et aux objectifs du décret tertiaire dont l'année 2030 constitue le premier jalon d'évaluation.

## FICHE ANNEXE IMMOBILIÈRE n° 2

### **BILAN 2021**

#### **Détail des surfaces cédées / libérées :**

<u>Epinal</u>	Blanck	Transfert du site sur celui de Perrault	- 3 779 m <sup>2</sup> SHON
<u>Nancy</u>	Carnot Ravinelle	Démolition du bâtiment I en vue de sa reconstruction	- 282 m <sup>2</sup> SHON

#### **Solde 2021 des surfaces cédées au sens de l'IC15 :**

*Rappel objectif 2020 inscrit dans notre contrat de site 2018 – 2022 :* **- 4 061 m<sup>2</sup> SHON**  
- 5 245 m<sup>2</sup> SHON

#### **Détail des surfaces nouvelles :**

<u>Nancy</u>	Apollo	Convention CNRS pour création du Data Center Mutualisé de Lorraine (DCML) valorisation avec CHRU et métropole du Grand Nancy	+ 1 907 m <sup>2</sup> SHON
<u>Nancy</u>	Austrasie	Location au Paddock pour les besoins de la Faculté des Sciences du Sport	+ 445 m <sup>2</sup> SHON

#### **Solde 2021 des évolutions physiques de nos surfaces :**

*Rappel objectif 2020 inscrit dans notre contrat de site 2018 – 2022 :* **+ 2 352 m<sup>2</sup> SHON**  
+ 0 m<sup>2</sup> SHON

#### **Détail des surfaces valorisées :**

Aucune surface n'a été valorisée en 2021.

#### **Solde 2021 des surfaces valorisées conformément à nos prévisions (SPSI 2018-2022) :**

*Rappel / prévisions SPSI 2018-2022 :* **0 m<sup>2</sup> SHON**  
0 m<sup>2</sup> SHON

#### **Bilan des évolutions de surface 2021 :**

*Rappel / prévisions SPSI 2018-2022 et contrat de site 2018-2022 :* **- 1 709 m<sup>2</sup> SHON (soit - 0.19 %)**  
- 5 245 m<sup>2</sup> SHON (soit -0,59 %)

#### **Justification de l'écart constaté en 2021 :**

##### **Évolutions physiques :**

- Intégration non prévue du Datacenter écart de 1 907 m<sup>2</sup> SHON
- Intégration non prévue du Paddock pour le SUAPS écart de 445 m<sup>2</sup> SHON
- Transfert du site sur celui de Perrault non prévu dans contrat de site écart de 3 779 m<sup>2</sup> SHON
- Démolition du bâtiment I en vue de sa reconstruction / phase transitoire non prévue dans contrat de site écart de 282 m<sup>2</sup> SHON
- Libération du site Clarenthal non réalisée mais prévue initialement dans contrat de site
  - Bâtiment PRT écart de 1 422 m<sup>2</sup> SHON
  - Bâtiment QLIO écart de 3 823 m<sup>2</sup> SHON

#### **ECART TOTAL / Contrat de site 2018 – 2022 :**

**écart de 3 536 m<sup>2</sup> SHON**

## Programmation achats 2022-2025

Libellé	Domaine	Code Nomenclature	Date de notification prévisionnelle	Durée prévisionnelle du marché	Levier Achats mis en oeuvre	Mutualisation au sein de l'établissement	Mutualisation avec entités extérieures ou externalisation de la procédure	Porteur de groupement	Renouvellement de marché	Lot réservé	Dispositions sociales	Dispositions environnementales	Projet ouvert à une PME	Projet ouvert à l'acquisition de solutions innovantes	Estimé	Economie achat prévisionnelle (en Euros)
PRESTATIONS DE TRANSPORT ET D'HEBERGEMENT	FCS	DC.01	01/01/2022	72	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	AMUE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	25 000 000	0
MATERIELS INFORMATIQUES : FOURNITURES, LIVRAISON, INSTALLATION, MISE EN SERVICE	TIC	IA IC ID	01/01/2022	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	CNRS	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	13 700 000	274 000
MATERIELS AUDIO VISUELS : FOURNITURES, LIVRAISON	FCS	IE	01/02/2022	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	1 230 000	61 500
MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE RESEAU	TIC	IC.21/22/31	19/03/2022	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	600 000	50 000
MAINTENANCE DES SYSTEMES INFORMATIQUES	TIC	IC.21/22/31	25/03/2022	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	120 000	20 000
NETTOYAGE VITRERIE	FCS	BB.13	27/03/2022	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	600 000	15 000
OUTILLAGES QUINCAILLERIE : MACONNERIE, BOIS	FCS	BD.01/11/13	31/03/2022	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution ≥10%	Oui	Non	520 000	25 000
TELEPHONIE	FCS	II.01 à 03 IG.02	30/04/2022	36	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	Métropole Grand Nancy	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	800 000	253 000
GESTION DES DECHETS (NANCY)	FCS	BB.31/32/34/35/36	17/05/2022	48	Sourcing fournisseurs / benchmark (connaissance offre du marché, connaissance structures de coûts)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution ≥10%	Oui	Non	2 120 000	42 500
PRESTATIONS DE NETTOYAGE	FCS	BB.11	02/09/2022	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Oui	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	4 000 000	80 000
EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES	FCS	HA/IA/NB/NC/OA/5B	30/09/2022	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	4 000 000	0
FONTAINES A EAU	FCS	AA.44	10/12/2022	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	PFRA	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	130 000	2 600
EQUIPEMENTS ET MATIERES ATELIERS MECANIKES	FCS	RA.01/12/14/15/16	11/12/2022	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	200 000	4 000
ASSURANCES	FCS	EA.01/11/13/21/22	31/12/2022	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	1 500 000	0
MAINTENANCE DES HOTTES ET SORBONNES	FCS	HB.01	31/12/2022	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Non		Non	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	120 000	6 000
ENTRETIEN DES POMPES DE RELEVAGE, CURAGE RESEAUX	FCS	BE 16	févr.-22	48	Simplification du processus achat (coût de la commande, ...)	OUI	NON		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	600 000	40 000
AMO JURISTE+TECHNIQUE AIDE A LA PASSATION D'ACCORD CADRES DE TRAVAUX MULTIATTRIBUTAIRE TOUS CORPS D'ETAT (TRAVAUX RECURRENT ET AMENAGEMENT FONCTIONNELS HORS OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DPI)	PI	BF 11	mars-22	24	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	NON	NON		Non	Non	Non	Non	Oui	Non	120 000	0
MAINTENANCE TOITURES COMPRIS TRAVAUX REPARATION	Travaux	BE 03	juin-22	48	Globalisation, mutualisation	OUI	NON		Non	Non	Non	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	800 000	60 000
VERIFICATION TECHNIQUE REGLEMENTAIRE (VTR) SSI/LIGNE DE VIE/ASCENSEURS	PI	BF 14	juin-22	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	OUI	NON		Non	Non	Non	Non	Oui	Non	240 000	4 800
Vérification technique réglementaire INSTALLATION ELECTRIQUE ET PARATONNERRE	PI	BF 14	juil.-22	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	OUI	NON		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	450 000	9 000
MAINTENANCE DES ONDULEURS INFRA NUMERIQUE	FCS	BE 14	nov.-22	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	OUI	NON		Non	Non	Non	Non	Oui	Non	400 000	0
<b>GAINS ACHAT PREVISIONNELS 2022</b>																<b>947 400</b>
PRESTATIONS DE FORMATION CONTINUE	FCS	EC.03 à 07/12/13	01/01/2023	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	1 200 000	
LOGICIELS SCIENTIFIQUES	TIC	IB.31/33	17/01/2023	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	MESR	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	800 000	
LOGICIELS ANTIVIRUS	TIC	IB.02	12/03/2023	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	MESR	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	64 000	



Libellé	Domaine	Code Nomenclature	Date de notification prévisionnelle	Durée prévisionnelle du marché	Levier Achats mis en oeuvre	Mutualisation au sein de l'établissement	Mutualisation avec entités extérieures ou externalisation de la procédure	Porteur de groupement	Renouvellement de marché	Lot réservé	Dispositions sociales	Dispositions environnementales	Projet ouvert à une PME	Projet ouvert à l'acquisition de solutions innovantes	Estimé	Economie achat prévisionnelle (en Euros)
ALARME ANTI INTRUSION	FCS	BD.27	19/03/2023	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	150 000	
IMPRESSION OFFSET	FCS	AC.31	03/04/2023	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	800 000	
GAUSS (CONSOMMABLES SCIENTIFIQUES)	FCS		30/04/2023	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	UGAP	Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	3 000 000	
LOCATION COPIEUR COULEUR - REPROGRAPHIE CENTRALE	FCS	AC.22	17/05/2023	48	Location plutôt qu'Achat	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	240 000	
VIDEO PROTECTION	FCS	BD.27	18/06/2023	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	375 000	
RACCORDEMENT CONNECTIVITE RESEAUX	TIC	IA.45 / ID.01 / H.03	01/07/2023	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	800 000	
LICENCES ORACLES (DONT MAINTENANCE ET FORMATION)	TIC	IB.32 IB.34	26/08/2023	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	MESR	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	445 000	
GARDIENNAGE TELESURVEILLANCE	FCS	BC.01 / BC.02	01/10/2023	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Oui, clause d'insertion par l'activité économique (personnes éloignées de l'emploi)	Non	Oui	Non	2 000 000	
PAPIERS D'IMPRESSION	FCS	AC.01 / AC.03	31/12/2023	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	A DETERMINER	Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	1 000 000	
MAINTENANCE DES ECLAIRAGES DE SECOURS	FCS	BE 13	avr.-23	48	Faire ou faire faire (externalisation)	OUI	NON		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	700 000	0
ENTRETIEN- MAINTENANCE DES MOYENS DE SECOURS	FCS	BE13	mai-23	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	OUI	NON		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	500 000	60 000
AC TRAVAUX VRD	Travaux	BE.09	mai-23	48	Simplification du processus achat (coût de la commande, ...)	OUI	NON		Oui	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Non	Oui	Non	1 600 000	0
AC MAITRE D'ŒUVRE POUR ETUDES SUR CREDITS DE FONCTIONNEMENT ENTRE 5 K€ ET 90 K€	PI	BF 12	mai-23	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Non	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Non	Oui	Non	3 000 000	150 000
AC COORDINATEURS SPS POUR DES OPERATIONS TX ENTRE 5 K€ ET 400 K€	PI	BF 14	mai-23	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Non	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Non	Oui	Non	350 000	35 000
AC CT DIVERS MISSIONS POUR OPERATIONS TX JUSQU'À 400 K€	PI	BF 14	mai-23	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Non	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Non	Oui	Non	600 000	60 000
AC CLOISONS INTERIEURS, PLATRERIE, FAUX-PLAFONDS, ISOLATION, MENUISERIES INTERIEURES	Travaux	BE 04	juin-23	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Non	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	500 000	25 000
AC PEINTURE ET REVETEMENT MURAL INTERIEURS	Travaux	BE 05	juin-23	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Non	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	1 000 000	100 000
AC REVETEMENT DE SOLS : SOLS SOUPLES, PARQUET CARRELAGE, FAIENCE	Travaux	BE 05	juin-23	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Non	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	800 000	80 000
AC ELECTRICITE COURANT FORT, COURANT FAIBLE	Travaux	BE 06	juin-23	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Non	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	500 000	50 000
AC DESAMIANTAGE	Travaux	BE 09	juin-23	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Non	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	800 000	56 000

Libellé	Domaine	Code Nomenclature	Date de notification prévisionnelle	Durée prévisionnelle du marché	Levier Achats mis en oeuvre	Mutualisation au sein de l'établissement	Mutualisation avec entités extérieures ou externalisation de la procédure	Porteur de groupement	Renouvellement de marché	Lot réservé	Dispositions sociales	Dispositions environnementales	Projet ouvert à une PME	Projet ouvert à l'acquisition de solutions innovantes	Estimé	Economie achat prévisionnelle (en Euros)
AC MACONNERIE, GROS ŒUVRE, SOLS DUR CELES	Travaux	BE 01	juin-23	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Non	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	400 000	28 000
AC PLOMBERIE, SANITAIRE	Travaux	BE 07	juin-23	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Non	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	500 000	35 000
AC SERRURERIE METALLERIE	Travaux	BE09	juin-23	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Non	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	400 000	28 000
AC STORES INTERIEURS, EXTERIEURS ET FILMS	Travaux	BE09	juin-23	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Non	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	500 000	35 000
AC MENUISERIE (FENETRES ET PORTES TOUS MATERIAUX	Travaux	BE 02	juin-23	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Non	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	800 000	56 000
MAINTENANCE ASCENSEURS	FCS	BE 11	déc-23	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	OUI	NON		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	1 200 000	0
MATERIEL DE REPROGRAPHIE HAUT VOLUME (couleur et N&B)	FCS	AC.22	01/02/2024	48	Location plutôt qu'Achat	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	350 000	
PRESTATIONS DE NETTOYAGE vague 5	FCS	BB.11	02/02/2024	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Oui	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	540 000	
PRODUITS SCIENTIFIQUES	FCS	NA	20/02/2024	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	1 800 000	
PERIPHERIQUES INFORMATIQUES	TIC	IA.21, IA.23, IA.24	02/03/2024	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	2 000 000	
ENTRETIEN ESPACES VERTS	FCS	BG.21 QD.02	11/04/2024	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Oui	Oui, clause d'insertion par l'activité économique (personnes éloignées de l'emploi)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	700 000	
GAZ INDUSTRIEL et VRAC	FCS	NA	21/04/2024	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	1 280 000	
MODELES DE RECHERCHE, ALIMENTATION, LITIERE ET CONTROLES SANITAIRES	FCS	KA.01 / KA.02 / KB.01 / KB.02 / KC.21	27/06/2024	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	INSERM	Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	300 000	
CARBURANTS A LA POMPE	FCS	AD.21	30/06/2024	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	DAE	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	700 000	
INTEGRATION D'EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS	FCS	E.02 IE.31 IE.32 IF.01	15/07/2024	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	3 600 000	
TRANSPORT AUTOCARS	FCS	DA.14	23/07/2024	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	560 000	
NETTOYAGE VAGUE 6	FCS	BB.11	02/09/2024	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Oui	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	100 000	
COMMISSAIRES AUX COMPTES	FCS	XD.53 / EB.13	16/10/2024	72	Rationalisation du panel fournisseurs	Oui	Oui	AMUE	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	395 000	
PRODUITS ENTRETIEN -HYGIENE	FCS	BB.01	31/10/2024	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	1 400 000	
DROITS D'UTILISATION DE LOGICIELS (Logiciels RedHat)	TIC	IB / TC / ID / TD	18/12/2024	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	MESR	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	150 000	
MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ET OUTILS LOGICIELS DEPLOYES SUR LES SYSTEMES DE TELEPHONIE	TIC	IH.01	31/12/2024	48		Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	180 000	
MAINTENANCE DES PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES	FCS	BE11	mars-24	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	OUI	NON		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	200 000	0

Libellé	Domaine	Code Nomenclature	Date de notification prévisionnelle	Durée prévisionnelle du marché	Levier Achats mis en oeuvre	Mutualisation au sein de l'établissement	Mutualisation avec entités extérieures ou externalisation de la procédure	Porteur de groupement	Renouvellement de marché	Lot réservé	Dispositions sociales	Dispositions environnementales	Projet ouvert à une PME	Projet ouvert à l'acquisition de solutions innovantes	Estimé	Economie achat prévisionnelle (en Euros)
AC TRAVAUX COURANTS FAIBLES (POUR USAGE VIDEOSURVEILLANCE, CONTRÔLE D'ACCÈS, INTRUSION, CABLAGE INFORMATIQUE...)	Travaux	BE.06	avr.-24	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	OUI	NON		Oui	Non	Oui, dispositif "clause sociale de formation sous statut scolaire" (Éducation nationale)	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	2 500 000	0
EXPLOITATION MAINTENANCE INSTRALLATION CVC (P1 P2 P3 P5) - DIVERS SITES CREM 2024	FCS	BE.15	avr.-24	72	Conception à coût objectif (CCO)	OUI	NON		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'exécution	Non	Non	12 000 000	1 000 000
MAINTENANCE DES SSI	FCS	BE.14	juil.-24	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	OUI	NON		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	800 000	0
FOURNITURES D'OBJETS PROMOTIONNELS	FCS	CB.01	04/01/2025	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	800 000	
DROITS D'UTILISATION DE LOGICIELS Microsoft	TIC	IB /TD	28/02/2025	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	MESR	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	450 000	
PRESTATIONS EVENEMENTIELLES (location d'espaces et prestations associées)	FCS	CB.11 /CB.12 /CB.13 / CB.15	09/03/2025	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	200 000	
FOURNITURES DE BUREAU ET ENVELOPPES (FOURNITURE ET LIVRAISON)	FCS	AB.01	30/04/2025	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Oui	A DETERMINER	Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	1 215 000	
FOURNITURES ET LIVRAISON DE CONSOMMABLES D'IMPRESSION	FCS	IA.22 AC.11	13/05/2025	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution ≥10%	Oui	Non	800 000	
PRESTATIONS DE DEMENAGEMENT COURANT ET SPECIFIQUE	FCS	FD.01	25/05/2025	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	350 000	
PRESTATIONS DE NETTOYAGE VAGUE 8	FCS	BB.11	31/05/2025	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Oui	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	236 000	
PRESTATIONS D'AUDIT DE CONTÔLE NETTOYAGE	FCS	EB.16	01/06/2025	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	90 000	
TRAITEMENT DES DECHETS (METZ)	FCS	BB	01/06/2025	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	300 000	
EQUIPEMENTS PROTECTION INDIVIDUELLE - COVID	FCS	HA.02	22/06/2025	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	1 500 000	
FOURNITURE D'EQUIPEMENTS ET D'OUTILS LOGICIELS DE RESEAUX ET PRESTATIONS ASSOCIEES	TIC	IA.41.42.43 IB.03 IB	19/07/2025	48	Harmonisation, standardisation de l'achat	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	3 000 000	
MONOGRAPHIES (LIVRES) ET MANUELS SCOLAIRES (FOURNITURE ET LIVRAISON)	FCS	CE.01/03/05/06	29/07/2025	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	4 100 000	
OUTILLAGES ET QUINCAILLERIE	FCS	BD HA RA	31/10/2025	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	6 200 000	
PRESTATIONS DE NETTOYAGE vague 8	FCS	BB.11	01/12/2025	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	Oui	Non		Oui	Oui	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	7 760 000	
DROITS D'UTILISATION DE LOGICIELS Généralistes	TIC	IB / TD	01/12/2025	48	Globalisation, mutualisation	Oui	Oui	MESR	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	485 000	
AMO DEMENAGEMENT	FCS	EB.02	11/12/2025	48	Optimisation de la mise en concurrence (choix procédure, allotissement, critères, pondération)	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	100 000	
PRESTATIONS DE TRAITEURS	FCS	AA.63	17/12/2025	48	Harmonisation, standardisation de l'achat	Oui	Non		Oui	Non	Non	Oui, comme spécification technique ou fonctionnelle	Oui	Non	2 800 000	
PRESTATIONS D'ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE	FCS	BC.03	19/12/2025	48		Oui	Non		Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	370 000	
FOURNITURES DE PERIODIQUES (PAPIERS ET ELECTRONIQUES)	FCS	CE / CF	31/12/2025	48	Optimisation du besoin (bilan du marché avec groupe utilisateurs, meilleure qualité, réduction nombre références, ...)	Oui	Oui	A DETERMINER	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	3 980 000	
MAINTENANCE DES POSTES HT, DES GROUPES ELECTROGENES, ONDULEURS COMPRIIS TRAVAUX REPARATION	FCS	BE.14	juil.-25	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	OUI	NON		Oui	Non	Non	Oui, comme condition d'exécution	Oui	Non	520 000	0
FOURNITURE D'ELECTRICITE - DAE SUP. 120 MWATT	FCS	BA.01	juil.-25	24	Globalisation, mutualisation	OUI	OUI		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution ≥10%	Non	Non	9 000 000	
FOURNITURE DE GAZ - GROS VOLUME - DAE	FCS	BA.02	juil.-25	24	Globalisation, mutualisation	OUI	OUI		Oui	Non	Non	Oui, comme critère d'attribution ≥10%	Non	Non	2 200 000	
PRESTATION DE DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB AVANT TRAVAUX (RAAT, MISE A JOUR DTA)	PI	BF.13	nov.-25	48	Optimisation du cahier des charges techniques (amélioration des spécifications, cahier des charges fonctionnel)	OUI	NON		Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	400 000	20 000

